

- CORONAVIRUS ET ÉTAT DE GUERRE
- CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES
- MOUVEMENTS : RETRAITES, FEMMES, MIGRANTS
- CONTRE LA G5
- INTERNATIONAL : ITALIE/ROJAVA/LIBAN

Confinés aujourd'hui



Combatifs dès demain

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisants et s'intéresser-e-s au même titre que les militants et OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non : d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liens, contacts, etc.) et c'est lui qui écrit l'édition en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL@egregore.com - BP 81213 - 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries : 30 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) : 18 euros
- En soutien : + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) : 5 euros
- Un numéro sur demande : GRATUIT

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Colère"
OCL egregore, BP 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé à Limoges. La maquette à Poitiers.

La CJ du numéro d'avril a eu lieu en ligne préparée par Boulogne-sur-Mer celle du numéro de mai aura lieu à Nantes

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclsasbour@gmail.com

AUVERGNE
ocl-moelins@orange.fr

BRETAGNE
oclbretagne@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o Egregore BP 81213
51058 Reims cedex
lecharnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
ocldf@riseup.net

LEMOUSIN
ocl-limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES
OCL c/o Canal Sud
49 rue Alfred Dumoreil
31400 Toulouse
oclmidi-pyrenees@free.fr

NORMANDIE
• Boulogne : OCL c/o La mouette enragée BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette-enragee@wanadoo.fr

• Lille : ocllille@gmail.com

NORMANDIE
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-sh@orange.fr

POitou-CHARENTES
• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@gmail.com

RHÔNE-ALPES
• Lyon : "courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue André GAGUET 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
• Valence
ocl-valence@riseup.net

CONTACTS
Figures : figures@oclibertaire.com
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE



ÉDITO ► PAGE 3

CORONAVIRUS

- PAGES 4-6 Etat de guerre et militarisation
- PAGES 7 Un exemple d'Italie dont il faudrait s'inspirer
- PAGE 7-8 Les conséquences économiques du Covid 19

MUNICIPALES

- PAGE 9-10 Leur démocratie, elle aussi bien malade

MOUVEMENTS SOCIAUX

- PAGE 11-12 Digressions autour du mouvement sur les retraites
- PAGE 13 Pays basque : extinction progressive du mouvement sur les retraites
- PAGE 13 Exacerber les tensions entre grévistes et non-grévistes à la SNCF
- PAGE 14-15 Lutte des femmes en Soule (Pays basque nord) et à Limoges
- PAGE 16-17 Luites de migrants : Limoges, squat Chabaz d'entrar
- PAGE 18-19 Réflexions d'une militante de Chabaz d'entrar

BIG BROTHER ► PAGES 20-21

SANS FRONTIÈRES ► PAGES 22-23

VERTEMENT ÉCOLO ► PAGE 24

SCIENCE ET SOCIÉTÉ

- PAGE 25 28 Contre la G5... et tous les téléphones portables !

INTERNATIONAL

- PAGES 29-31 **Rojava**, la guerre contre l'expérimentation sociale
- PAGES 32-36 **Italie**, un panorama politique et social
- PAGES 37-40 **Liban** : Un mouvement contrarié par la faillite, les ingérences et le Covid 19

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
n° 289 - avril 2020
Mouvement anarchiste communiste
COM PAR 067006750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
imprimé sur papier recyclé



Contre cette mobilisation-là...

Françaises, Français, mes chers compatriotes.

La France vit un moment très difficile.

J'ai, bien entendu, ce soir, avant toute chose, une pensée émue et chaleureuse pour les familles et les proches de nos victimes. Plusieurs centaines de nos compatriotes ont perdu la vie. Vous avez souffert, vous souffrirez encore. En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés (...) Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. Je m'associe à la douleur des familles, des proches et veux leur dire que la Nation toute entière est à leurs côtés. Grâce à la dignité des Français devant l'épreuve, (...) la France s'est ressaisie.

Sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. Je ne transigerai sur rien. Celui qui a pris en mains les destinées de la France a le devoir de créer l'atmosphère la plus favorable à la sauvegarde des intérêts du pays. Le Gouvernement a pris, comme je vous l'avais annoncé, des dispositions fermes pour freiner la propagation du virus. Cette politique est la mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi.

Nous sommes en guerre, (...) et cela requiert notre mobilisation générale. Lorsqu'on engage une guerre, on s'y engage tout entier, on s'y mobilise dans l'unité. La Nation tout entière est mobilisée. Chacun a un rôle, et dans ce contexte nos armées ont un rôle et je veux les en remercier.

L'épreuve que nous traversons exige une mobilisation générale sur le plan économique. Je veux, en la matière, que nous nous inspirions de ce que les Allemands ont su par exemple mettre en œuvre. Tous les Français, ouvriers, cultivateurs, fonctionnaires, techniciens, patrons ont d'abord le devoir de travailler, ceux qui méconnaîtraient ce devoir ne mériteraient plus leur qualité de citoyen. Toutes les entreprises doivent s'organiser. Dès mardi, en Conseil des ministres, sera présenté un projet de loi permettant au gouvernement de répondre à l'urgence et, lorsque nécessaire, de légiférer par ordonnances dans les domaines relevant strictement de la gestion de crise. Je vous demande des sacrifices. Cette collaboration doit être sincère.

Les conditions auxquelles nous avons dû souscrire sont sévères. Évidemment, ce soir, je pose des règles nouvelles, nous posons des interdictions, il y aura des contrôles. L'autorité est nécessaire pour sauvegarder la liberté de l'État. Vous serez bientôt rendus à vos foyers. Votre vie sera dure. Je sais que je vous demande de rester chez vous. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits. Ce système ne porte aucune atteinte à la liberté des hommes, il n'est conçu qu'en fonction de l'intérêt national. Il devra, dans les dures épreuves que nous traversons, s'exercer avec une entière rigueur. Toute infraction à ces règles sera sanctionnée. Les armées apporteront aussi leur concours.

On ne vient pas à bout d'une crise d'une telle ampleur sans une grande discipline individuelle et collective, sans une unité.

N'espérez pas trop de l'État. Il ne peut donner que ce qu'il reçoit. Comptez, pour le présent, sur vous mêmes et, pour l'avenir, sur vos enfants que vous aurez élevés dans le sentiment du devoir. Je vous demande d'être responsables tous ensemble et de ne céder à aucune panique, d'accepter ces contraintes. Je vois dans notre pays les facteurs de division, les doutes, toutes celles et ceux qui voudraient aujourd'hui fracturer le pays alors que nous ne devons avoir qu'une obsession : être unis pour combattre le virus. A ceux qui doutent comme à ceux qui s'obstinent, je rappellerai qu'en se raidissant à l'excès, les plus belles attitudes de réserve et de fierté risquent de perdre de leur force.

Plus nous agissons en citoyens, plus nous ferons preuve de la même force d'âme, de la même abnégation patriote que démontrent aujourd'hui nos personnels soignants, nos sapeurs-pompiers, l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, plus vite nous sortirons de cette vie au ralenti. Nous serons plus forts moralement. C'est à un redressement intellectuel et moral que, d'abord, je vous convie. Français, vous l'accomplirez et vous verrez, je vous le jure, une France neuve sortir de votre ferveur.

La Nation française est un bloc et parce que dans cette guerre nous devons faire bloc, être unis, fiers et reconnaissants pour le rôle de chacun et tenir l'unité et le courage nous permettront de vaincre. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la Patrie.

Je compte sur vous toutes et tous pour faire Nation au fond. Pour réveiller ce qu'il y a de meilleur en nous, pour révéler cette âme généreuse qui, par le passé, a permis à la France d'affronter les plus dures épreuves. Bientôt, je vous demanderai de vous grouper pour qu'ensemble réunis autour de moi, vous meniez cette révolution jusqu'à son terme, en faisant régner, dans la France nouvelle, la véritable fraternité nationale.

Vous l'aurez compris, vous le pressentiez, cette crise sanitaire sans précédent aura des conséquences humaines, sociales et économiques majeures. C'est vers l'avenir que désormais nous devons tourner nos efforts. Un ordre nouveau commence. Nous avons à restaurer la France. Cette reconstruction, c'est avec vous que je veux la faire. Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée fausse de l'égalité naturelle des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des « chances » données à tous les Français de prouver leur aptitude à « servir ».

Telle est, aujourd'hui, Français, la tâche à laquelle je vous convie. Je sais mes chers compatriotes pouvoir compter sur vous. Vive la République, vive la France !

Extraits entremêlés des discours d'E. MACRON des 12, 16 et 25 mars 2020 et de ceux de PH. PÉTAÏN des 17 et 25 juin, 11 et 30 octobre 1940.

...Même confinés, continuons à lutter

Cette crise sanitaire, qu'on nous présente comme une guerre, a suspendu pour un temps les grèves et les manifestations qui résistaient au régime capitaliste ultralibéral qu'on veut nous imposer. Aujourd'hui, même si nous nous plions aux règles imposées, la défiance envers ceux qui nous gouvernent reste majoritaire dans l'opinion. Les discours gouvernementaux de reconnaissance de l'utilité sociale de certaines catégories professionnelles et les appels à changer provisoirement certaines règles éco-

nomiques ne doivent pas faire illusion. Une fois la crise passée, leur politique sera toujours orientée dans le même sens et on demandera certainement aux travailleurs des efforts supplémentaires pour la relance de l'économie.

Même si l'information dominante se focalise sur les problèmes sanitaires et la gestion du confinement, elle ne peut éviter complètement d'évoquer certaines contradictions (sur l'économie de la santé en particulier) ou certaines luttes (prisonniers).

Organisons des solidarités concrètes. Continuons donc à télé-lutter comme nous le faisons actuellement en publiant et échangeant des informations, des réflexions, des vidéos, des chansons... Nous n'en serons que plus forts demain pour nous retrouver dans les rues, que ce soit en France ou dans de nombreux autres pays, pour mettre à bas cette société inégalitaire et mortifère.

Limoges, le 28 mars 2020

ÉTAT DE GUERRE ET MILITARISATION

Le 26 février, Olivier Véran, le nouveau ministre de la Santé, déclarait sans complexe : « il n'y a pas d'épidémie en France, nous faisons face à des cas de patients isolés ». Pourtant le lendemain matin lors d'une visite « surprise » pour les personnels de l'hôpital Pitié Salpêtrière à Paris, son patron le Président Macron déclarait : « On a devant nous une crise, une épidémie qui arrive. Cela suppose de s'organiser et de l'affronter au mieux ».



Le retour de Jupiter

Était-ce le décès d'un premier patient ou la propagation du virus affectant un plus grand nombre de personnes dans l'Oise ou à Mulhouse, qui a conduit le pouvoir à changer sa communication puis sa stratégie sur le sujet ? Toujours est-il que ce n'était plus le ministre de la Santé mais le président lui-même qui mènerait les opérations contre le coronavirus ou « covid 19 ». Le président revient ainsi au premier plan de la scène politique. Il enterre le cafouillage de février quand sa majorité et la ministre du travail n'ont pas su faire preuve de « humanité ». Au parlement ils avaient refusé d'instaurer un congé de deuil de douze jours pour les parents, en cas de décès de leur enfant mineur. Congé qui sera aussitôt revoté tant la bourde était grande. Le Président installé à la barre, tourne (provisoirement) la page de sa réforme des retraites. Il reprend la situation en main « médiati-

quement » et met momentanément un terme à cette crise politico-sociale qui s'enkystait. Elle n'avait que trop duré, d'abord dans la rue avec nombre de manifestations puis à l'assemblée où l'opposition prenait le relais. Il balayait le coup du 49.3 en arrêtant le cirque parlementaire entretenu sciemment entre la majorité et les oppositions. Le gouvernement assume son 49.3, l'opposition dénonce l'acte anti-démocratique et, soulagé, chacun pouvait enfin se consacrer à la campagne des municipales.

Macron « Général »

Campé dans son nouveau rôle de chef suprême, E. Macron convoquait aussitôt le 29 février, « un conseil de défense » suivi de la présentation d'un nouveau plan de lutte contre le virus. Toujours pas de pandémie déclarée par l'OMS (1) et donc, toujours pas d'épidémie dans l'hexagone. Quelques cas isolés et un « cluster » à Mulhouse ou dans l'Oise mais rien d'alarmant,

les « foyers » étaient aussitôt circonscrits, nous rassurait-on. Les médias sont au taquet. Les intervenants professionnels courent les plateaux et les premières mesures de prévention sont ressassées à tous les bulletins d'information pour appuyer que tout va bien et que notre système de Santé est prêt. L'accent est mis après la Chine sur les autres pays et surtout l'Italie où le nombre de cas détectés est détaillé ainsi que le nombre de morts précisé quotidiennement.

« Je peux me tromper mais ce virus est bénin. Si au lieu de se focaliser sur les morts on regarde les guérisons, le tableau est tout autre : 98% des personnes touchées en réchappent ».(2) : F. Bricaire. En effet il n'y a rien de surprenant que la courbe des personnes infectées à ce jour augmente quand le virus se propage dans sa phase ascendante. Étonnant pilonnage médiatique au nom du « droit d'informer » sur les morts et cas infectés alors que les autres années c'est dans une « discrétion » tout aussi médiatique que l'épidémie de grippe fauche entre 8 000 et 10 000 vies. Derrière l'hypocrite devoir d'informer on nous prépare chacun et chacune à nous soumettre individuellement pour accepter les prochaines mesures drastiques que nous imposera le gouvernement. Au nom de la « sécurité pour tous et toutes », la bourgeoisie teste notre docilité individuelle à accepter et supporter ses mesures sanitaires et anti-sociales à venir. L'épidémie est une réalité et nous devons nous protéger, prendre des précautions. Mais son instrumentalisation cache l'essoufflement du système capitaliste. Dans ce cas, la bourgeoisie s'arme plus contre les révoltes prolétaires que contre la propagation du virus. Le précédent gouvernement « socialiste » n'a t-il pas

agi de la sorte au nom de la lutte anti-terroriste pour imposer ses lois liberticides ?

Macron gagne du temps

« Cette fois nous ne nous laisserons pas surprendre ou déborder, la France est prête » nous rassure t-on de Matignon ou du ministère de la Santé. Mais prête à quoi et comment alors que les hospitaliers et les mouvements Inter-Urgences, Inter Hôpital ne cessent de dénoncer pour leur quotidien le manque de moyens, le manque de personnels, le manque de lits... ? Une situation catastrophique due à la politique d'austérité menée par A. Buzyn, l'ex ministre de la Santé. Ainsi, à Paris, le ministre de la Santé O. Véran annonçait un stock de 15 millions de masques disponibles, pourtant, dans l'Oise, les médecins libéraux ont dû menacer de fermer leurs cabinets pour en recevoir, alors que le virus se répandait...

L'arrivée de cette nouvelle épidémie, aux effets mal connus, illustre une fois encore le mépris des gouvernants envers la population. Des gouvernants : certes « élus » mais mis en place par les lobbys capitalistes pour mieux servir les intérêts de leurs maîtres et notamment ceux des trusts pharmaceutiques. Si l'Hôpital répond tant bien que mal aux exigences d'un besoin de Santé des populations, s'il répond tant bien que mal au quotidien « habituel », c'est par l'engagement de ceux et celles qui le portent : les personnels. Il va de soi que dans l'état actuel du service de Santé public, la charge qu'impute l'arrivée du coronavirus ne pourra se faire qu'au détriment des populations les plus précaires, les plus éloignées d'un besoin de soins. Cette épidémie ne frappera pas de la même façon la classe aisée,

1/ L'OMS ne déclarera la pandémie que le 11 mars 2020
2/ F. Bricaire professeur et infectiologue... ; voir BFM TV et autres ...

et ceux qui comptent leurs sous pour se faire soigner. De même à l'hôpital, le manque de moyens, de personnels et de lits se traduira par le déshabillage de services pour renforcer ceux qui sont aux avant-postes contre l'épidémie.

On mesure encore plus aujourd'hui, le mépris et l'arrogance des technocrates « comptables » contre les personnels, les travailleurs et la population en général. Là où les personnels en lutte annonçaient la catastrophe à venir, gouvernements, ministres et consort, dans un déni de réalité ne voyaient que « problèmes d'organisation » et économies. Les profits capitalistes passaient avant la santé et le bien-être de la population. E. Macron peut essayer de trouver des boucs émissaires dans l'héritage de cette situation, son irresponsabilité à continuer la politique d'austérité de ses prédécesseurs n'a fait que l'aggraver encore plus.

Le seul plan qu'a pu présenter à ce jour le gouvernement en panique était de gagner du temps, et par son show télévisé, illusionner les français sur sa capacité à agir contre la propagation du virus.

Macron passe à la télé

Jeudi 12 mars, 20 heures, l'heure se veut grave. Dans l'adresse à la nation le président se veut solennel. « Ce que révèle cette pandémie, c'est que la Santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre état providence, ne sont pas un coût ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables.. /.. il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché... ». Mais alors qu'a fait sa ministre de la Santé A. Buzyn durant les deux années de son quinquennat ? Dans un article du 17 octobre dernier, Le Parisien révélait : « Sur les 3036 établissements de soins recensés, 17 500 lits ont été fermés en six ans. Entre 2017 et 2018, 4 172 lits ont encore disparu. Par contre, les cliniques « lucratives » ont créé

en cinq ans 2 953 lits de jour, soit 3 fois plus que le service public... ». Dans son allocution, le président interroge « le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde... » Mais alors, pourquoi, son ministre de l'intérieur a-t-il réprimé avec fermeté et extrême violence le mouvement des Gilets Jaunes qui ne demandaient que plus de justice sociale et de démocratie ? Pourquoi a-t-il engagé la casse de l'assurance chômage et celle des retraites qui ne feront que précariser encore plus les plus démunis ? Incroyable « révélation », « conversion » de sa part en cette veille électorale des municipales alors que, durant ses deux années de présidence, notre ex-banquier-président a fait des milliards de cadeaux fiscaux au patronat et à ses riches amis. OXFAM (3) affirme que les milliardaires français ne se sont « jamais aussi bien portés ». L'hexagone compte 4 fois plus de milliardaires qu'après la crise de 2008. Leur fortune a connu une hausse de 34% depuis la fin 2018, soit 69 milliards d'euros. La France compte 41 milliardaires et 9,8 millions de pauvres. Et, l'ONG de citer l'exemple du PDG de Sanofi (4) qui a gagné plus de 343 fois le salaire moyen d'une aide soignante chargée d'administrer les produits de sa marque à des patients.

Voilà la réalité de l'hypocrisie macronienne, de la démagogie politicienne, qui masque à peine l'ambition de l'ex banquier de se représenter à la présidentielle de 2022. Quel cynisme, alors que les personnels hospitaliers, médecins et même chefs de services n'ont eu de cesse de le mettre en garde contre sa politique de casse du service public de Santé !



Est-il pour autant pire que d'autres politiciens ? Rappelons-nous : son prédécesseur à l'Élysée, F. Hollande, avait lui aussi solennellement déclaré : « Mon adversaire, c'est le monde de la finance ! ». Nous avons pu voir, au cours de son quinquennat, avec quelles vigueur et pugnacité il l'a combattu et avec quelle hargne sa ministre de « la Santé et des solidarités », Marisol Touraine, s'est acharnée contre l'hôpital public.

C'est avec la même gravité que le président répondra au Rassemblement National et autres xénophobes qui demandent la fermeture des frontières. Le Président met en garde contre le « repli nationaliste ». Coordonner, coopérer, unir nos forces... « c'est essentiel et j'y veillerai » martèle-t-il. Mensonge ou vœu pieux. Dans ce domaine politique, le virus met à nu la fameuse solidarité européenne. C'est l'égoïsme national qui a d'emblée prévalu. La France de Macron a réquisitionné tous ses stocks médicaux en urgence (et qui s'avéreront insuffisants) tandis qu'A. Merkel, en Allemagne, bloquait et interdisait les exportations de fournitures médicales alors que l'Italie devenait l'épicentre de la maladie. Comme lors de l'acceptation des migrants hier, les frontières nationales sont aussitôt réapparues et refermées. Via l'épidémie, l'Italie a subi la même sorte de rejet et d'abandon que la Grèce voici une décennie concernant sa dette. Et si le président évoque la fermeture des frontières extérieures de l'Europe, c'est pour faire oublier que les bourgeoisies de chaque pays ont déjà érigé les leurs en espérant ainsi limiter les dégâts économiques de leur Capital national propre.

En France, le seul moyen de savoir si on a le covid-19 c'est de cracher à la gueule d'un riche et attendre le résultat de son test...

Dans son allocution, ne restait plus au Président qu'à se présenter en rassembleur des français et des françaises dans une union nationale déjà acceptée par tous les chefs de partis et leaders syndicaux. Tel J. Luc Mélenchon : « L'heure n'est pas à la polémique mais à la solidarité, à la cohésion », ou L. Berger de la CFDT : « C'est un moment où il va falloir faire un peu confiance. Pour l'instant c'est bien géré, c'est bien géré par le ministre de la santé... » Au moment où les bourses dégringolaient comme jamais, que l'économie en surchauffe tourne au ralenti, il est de bonne guerre (de classe) que la bourgeoisie resserre les rangs, oublie ses querelles et fasse bloc contre la colère et les révoltes ouvrières.

Face à l'épidémie qui se propage, c'est le samedi de veille électorale que le gouvernement décide d'appliquer le plan de prévention contre le virus dit « de stade 3 ». 5 424 cas recensés et 124 décès sont confirmés à ce jour. La communication du gouvernement se veut alarmiste. Il nous dit craindre un scénario à l'italienne. Nous rassure : nous ne sommes pas dans la même situation. D'ailleurs, après un conseil de « défense », le pouvoir s'entoure d'un conseil « scientifique », qui n'existe que depuis le 11 mars. C'est plus sérieux en matière de Santé publique pour prendre des mesures de confinement et autres précautions qui freineraient la propagation du virus. Mais quel crédit accorder à des scientifiques qui parcourent les arcanes du pouvoir ? Et qu'en est-il de leur avis à maintenir les élections ? Pourquoi, alors, cette cacophonie ministérielle quand, le matin, le ministre de l'éducation nationale nous

3/ Oxfam ; Organisation Non Gouvernementale. Voir son rapport 2020 sur les inégalités
4/ Sanofi : trust pharmaceutique français. 3° rang mondial...



explique à la radio une conduite à tenir et que, le soir, son président s'adressant à la nation le contredit ? Le matin, le ministre ne circonscrit que les lieux scolaires infectés et le soir, à la télé, son patron ferme crèches lycées et universités. Et, pour masquer ces incohérences du pouvoir sur les mesures à suivre, E. Philippe et E. Macron fustigent les français « irresponsables » pour le non respect des consignes et pour leur « indiscipline » à suivre les règles fixées par le conseil scientifique qui murmure à l'oreille du président, nous dit-on.

Macron s'en va en guerre

Lundi 16 mars, 20H 00, l'heure est grave. Le président, nous informe que nous entrons en guerre contre un ennemi invisible : le Covid-19. Décision grave s'il en est, mais prise après avis du « conseil scientifique ». Pour plus de sérieux et crédibilité, le président le répétera 6 fois. Ben oui ! n'est pas De Gaulle qui veut. Ainsi après nous avoir conseillé de continuer « à vivre », aller au théâtre, déambuler sur les Champs-Élysée avec bain de foule, et avoir incité à aller voter, voilà notre chef de guerre fustigeant l'irresponsabilité de la population qui fréquente bars, restaurants, parcs et, pour les parisiens, les quais de la Seine. En fait, notre chef de guerre navigue toujours à vue mais abrité derrière le conseil scien-

tifique. Nous sommes en guerre ! Mais les mesures qu'il annonce restent floues. Nous aurions compris une aide massive : pour le système de Santé, pour les personnels des hôpitaux qu'il ne cesse d'honorer, pour des EHPAD, pour des aides à domicile et autres salariés sans protection. La réquisition d'entreprises pour venir en aide aux besoins nécessaires pour lutter efficacement contre le virus etc... Or, il n'en est rien sinon l'annonce d'un hôpital de campagne du service de Santé des armées déployé en Alsace et un « confinement » dont il ne parle pas. Il laissera ce soin à son ministre de l'intérieur. Puis quitte à limiter nos déplacements pour conjurer la propagation du virus, pourquoi ne pas avoir arrêté les entreprises (foyers d'infections) d'inutilité publique ? Une telle décision contrariait-elle le patronat et le capital français ? Ce que précise, au journal Le Parisien, B. Retailleau (L.R) : « ...il faut préserver notre appareil de production car si aujourd'hui des entreprises font faillite, nous allons perdre des compétences ; l'État payera car il faut coûte que coûte préserver notre tissu économique ». Et l'État « version macron » c'est une garantie de 300 milliards d'euros de prêts bancaires et autres exonérations à venir. Pendant que le gouvernement salue le dévouement et le civisme des personnels de la Santé, ce qui ne lui coûte pas grand chose, il octroie sans rechigner des milliards d'euros dont on ignorait l'existence. Les gouvernements successifs ne martelaient-ils pas tous que les caisses de l'État étaient vides ! Quand à Renault, Peugeot... qui ferment, ce n'est point par civisme mais parce que les commandes de véhicule chutent, que les ventes baissent ou que leurs salariés sont affectés par le virus. De plus ces entreprises ont l'assurance que l'État, une fois encore, prendra en charge les dépenses occasionnées par « l'épidémie ». Pour les travailleurs mis sur la touche, 84 % de leur salaire est promis. Soit une perte de 16%. Quand aux précaires ou autres, qu'ils, elles, s'estiment heureux d'avoir survécu au « covid-19. Et pour tous les contrevenants aux règles du confinement : la répression par

des amendes. A défaut d'avoir prévu, le gouvernement impose par la menace et réprime. Et si nombre de personnes ont pu s'évader des villes pour se confiner à la campagne en famille ou chez des amis, qu'en est-il des prolétaires qui n'ont que leur appartement souvent exigu voir insalubre dans lequel ils s'entassent, vu le prix des loyers ? Qu'en est-il pour ces personnes logées en foyers, en hôtels ou restées à la rue ou en squats ? Qu'en sera-t-il dans les prisons ? Qu'en est-il des familles qui ne disposent pas d'outils numériques... ? La double peine. A la misère quotidienne vient s'ajouter l'enfermement au nom de la lutte contre le covid-19. Il est vrai que la bourgeoisie a autre chose à faire que de se préoccuper de ces prolétaires.

Macron et la bourgeoisie : l'union

Le président fait le choix derrière la lutte contre le virus de défendre sa classe. Cette bourgeoisie parasitaire qui s'accapare les richesses produites par les travailleurs et les prolétaires.

Suite aux dernières révoltes sociales et devant les difficultés des « partenaires » sociaux à encadrer les prolétaires exaspérés, la bourgeoisie derrière le président, dans une union de circonstance, accentue, par un « confinement » de masse, la militarisation de la société. Bien sûr épidémie oblige, des mesures sanitaires sont prises, mais pour se protéger eux mêmes d'abord. Puis il faut bien préserver un minimum les forces productives.

De tout temps, l'objectif prioritaire des bourgeoisies, en France ou dans les autres pays, n'a jamais été la Santé, le bien-être des peuples. Jamais les découvertes et les progrès des sciences n'ont été au service des travailleurs ou des populations. Quand elles les partageaient, les divulguaient, elles ne servaient que leurs intérêts propres et dans l'unique but de « domination, exploitation et profits ». Le « bien-être », ce sont les travailleurs qui l'ont arraché au cours de luttes parfois sanglantes payées au prix fort.

L'objectif prioritaire du capital n'est pas la défense de la Santé publique mais la défense de son ordre économique en crise profonde aujourd'hui et télescopé par un virus. Ce grain de sable qui vient enrayer la machine. C'est pour se préserver des soubresauts d'un prolétariat qui reprend confiance en lui par ses luttes autonomes, en dehors ou contre les politiciens et les bureaucrates, que sont décrétés dans tous les pays l'enfermement, la militarisation « sanitaire ». Au nom de « notre » sécurité sanitaire, pourront être tracées des zones rouges de confinement où seules les forces de polices et l'armée auront le droit de circuler, contrôler et veiller à ce que personne n'en échappe. Sous prétexte d'épidémie (qui est une réalité), la bourgeoisie française prend le pas derrière l'Italie pour tester ce quadrillage national. Dans ce sens l'Italie, « pays démocratique », a ouvert la voie par le coup d'état sanitaire opéré par le gouvernement. Quant à la Chine bureaucratique, elle inspire déjà par ses méthodes globales de surveillance électronique.

Ici ou là, à « Web help » (5) à Caen, ou à la poste, ou chez Amazon, des travailleurs s'indignent, refusent et revendiquent contre les patrons qui ne prennent aucune mesure pour garantir leur sécurité face à la propagation de l'épidémie. C'est cet ennemi intérieur que veut museler la bourgeoisie par son confinement sanitaire.

Toutefois pour compléter une réelle union sacrée autour du capital national et affronter ses adversaires économiques dans la guerre qui se déroule entre blocs impérialistes, la grande bourgeoisie doit rassembler derrière elle la petite bourgeoisie, qu'elle a précarisée ainsi qu'une fraction du prolétariat. Or, pour élargir (et enrôler dans) cette union nationale, le président et son gouvernement doivent démontrer leur capacité à juguler l'épidémie et protéger tant bien que mal la population.

Aujourd'hui le calme semble régner mais nul ne peut prédire pour combien de temps...

MZ Caen 18 03 2020

5/ Webhelp : Un centre d'appel employant une quarantaine de personnes.

Un exemple d'Italie dont il faudrait s'inspirer

Une fois n'est pas coutume, nous mettons un appel venu d'un autre pays dans les premières pages de Courant Alternatif. Il nous semble important, alors qu'en France aussi (presque) tous les droits sont suspendus, en particulier au niveau du travail, qu'il y ait des réactions. Malheureusement, nous sommes loin d'avoir un mouvement capable de porter un tel appel.

L'appel de 400 travailleurs de la santé : nous sommes malades par milliers, nous ne pouvons faire grève, le 25 mars fais-la toi #faisgrèvecourantmoi

400 infirmiers de toute l'Italie ont lancé un appel à participer à la grève générale nationale décidée par l'Union syndicale de base le 25 mars pour obliger le gouvernement à fermer les usines et bureaux ne concernant pas des services essentiels.

Les infirmiers, qui participeront symboliquement par une minute de grève, écrivent dans cet appel : « Nous, travailleuses et travailleurs de la santé, avons été livrés à nous-mêmes en première ligne pour combattre le danger sanitaire. En l'absence de tout dispositif de sécurité adéquat et ne pouvant passer de test sans présenter des symptômes de contagion, nous sommes tombés malades par milliers, et en train de devenir paradoxalement nous-mêmes une source de contagion.

» Tous les droits ont été suspendus, poursuit l'appel : jours de repos, fériés, vacances, grève. Nous sommes des héros ou des anges quand nous subissons en silence, mais menacés de mesures de rétorsion et de licenciement si nous essayons de lever la tête ou de quitter la ligne de feu.

» Le covid-19 met en lumière le démantèlement du service sanitaire national, continuent les infirmiers, et l'évidente incapacité à gérer la santé publique montrée par les politiques, qui depuis des années ont fait passer le profit de quelques-uns avant la santé de tous. » Ce n'est pas un hasard si, même devant le danger actuel, la réponse pour alléger les services épuisants dus à la carence en personnel est de faire appel aux em-

ployés précaires et aux retraités plutôt que d'embaucher les personnes admises aux examens déjà passés.

Les infirmiers soulignent l'importance de l'arrêt de toutes les activités productives non essentielles, qui est la raison de cette proclamation de la grève générale, afin que des millions de travailleurs ne soient plus contraints de s'agglutiner dans les moyens de transport pour assurer la marche des entreprises, journaux, supermarchés, bureaux, sans que soient respectées les plus élémentaires règles de sécurité, et en favorisant ainsi la diffusion de l'épidémie.

« La grève, c'est maintenant !, conclut l'appel. La santé et la sécurité avant tout ! Si notre propre grève sera symbolique – une minute à tour de rôle pour le personnel en service entre 13 h 30 et 14 h 30 –, nous vous demandons de faire grève. De la faire très nombreux, de la faire pour nous aussi. Nous ne voulons être ni des anges ni des héros, nous sommes des travailleurs de la santé. »

#faisgrèvecourantmoi #moijenepuixpaslafaire
Mis sur le site de l'Union syndicale de base (USB) le 22 mars 2020

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU COVID-19 ?

Evidemment, le côté économique ne devrait pas être ce qui nous intéresse le plus dans cette affaire. Evidemment aussi, cet article est daté et périssable. Les conséquences ne seront pas les mêmes suivant la durée, l'intensité et l'étendue géographique du confinement. Parce qu'il n'y a pas besoin d'avoir fait d'études pour se douter que quand l'économie est à l'arrêt, ça n'est pas terrible pour la croissance...

Au début, on a juste parlé des répercussions économiques de la mise à l'arrêt de la région de Wuhan. Certes, la mondialisation est avancée, mais de là à ce que la production d'une seule région bloque tout... Le problème, c'est que pour savoir vraiment les répercussions, il faudrait des études relativement complètes des imbrications inter-

nationales des processus de production, ce qui à ma connaissance n'existe pas. Et du coup, il est difficile de faire la part entre les déclarations alarmistes, les outils de guerre commerciale, les opportunités de profit supplémentaire ou d'aides, et la réalité. Bon, au moment où j'écris ces lignes, d'après la télé, le confinement concerne un milliard de personnes. Là, forcément, ça va entraîner une récession. De grande ampleur le temps que ça dure bien sûr. Ensuite ? Je ne sais pas. Il peut y avoir une reprise foudroyante de la production.

Puis les bourses ont dévissé. Le contraire aurait été surprenant. Tout le monde (enfin tous ceux qui savent) sait qu'on est à la veille d'une crise financière, on ne sait juste pas quand elle éclatera. Et tout le monde sait (enfin, les mêmes) qu'après avoir claironné qu'on allait voir ce qu'on allait voir, les gouvernements n'ont rien réglé ni sanctionné, ils ont juste donné de l'argent aux sociétés financières. Donc, si ça ré-

clate, ça sera reparti comme la fois précédente, mais plutôt en pire. Sur ce fond d'inquiétude là, n'importe quelle nouvelle est susceptible de faire partir la spéculation à la baisse. La preuve, un des motifs était la baisse du coût du pétrole. Normalement, c'est une bonne nouvelle pour l'industrie !

Une chose est par contre nettement plus surprenante. Nous n'avons pas assez de masques, de gel désinfectant et de tests de dépistage. La 7ème puissance mondiale incapable de produire ces choses simples en grande quantité ? Les bras m'en tombent. Macron a annoncé qu'on était en guerre. Sauf qu'en cas de guerre, les entreprises sont immédiatement réquisitionnées pour produire de l'armement, des uniformes et du ravitaillement. Donc, de deux choses l'une. Ou la guerre est une guerre contre le peuple et absolument pas contre le virus, ou on n'a plus qu'à supplier la Corée (11ème puissance mondiale), qui elle a su dépister massivement sa po-

pulation, de bien vouloir nous accepter comme colonie... Plusieurs médias ont dénoncé le scandale de la suppression des stocks de masques, etc. Mais tout ça n'explique pas qu'on n'aie pas été capables de lancer cette production immédiatement. Et trouver de nouveaux fournisseurs de matières premières ou produits intermédiaires, quand ça rapporte, les entreprises y arrivent très bien.

Et là, je m'éloigne de l'économie, mais on a quand même un peu le sentiment d'un gouvernement d'incapables qui se rattrape sur la gestion policière pour masquer son incapacité. Parce que dans le genre demi mesures... Oui, la Chine a arrêté l'épidémie grâce au confinement. Mais en France, il n'y a pas de confinement, puisque les salariés doivent travailler et que le droit de retrait est une véritable bagarre. La Chine a tout arrêté sauf ce qui était absolument nécessaire. Confiner la population et poursuivre l'économie, sans protection des salariés bien sûr, c'est ag-

Plan de soutien à l'économie



graver l'épidémie. Donc on va y rester un moment, confiné(e)s. Et il y a beaucoup d'ouvrier(e)s et d'employé(e)s qui vont tomber malades. De ce point de vue, la polémique entre la fédération patronale du bâtiment et le gouvernement est proprement ahurissante.

Et quand on regarde les mesures « sanitaires »... Je passe sur la suppression des congés payés sûrement déjà analysée ailleurs dans le journal, la situation dans les camps et les prisons, l'absence de mesures en faveur des sdf, des mal logés, la situation des précaires... Comme toujours, ce sont toujours les mêmes qui trinquent.

Mais bonjour le coup de main au grand capital. Les marchés en plein air, c'est dangereux, mais les hypermarchés confinés, là, l'atmosphère est saine... Fermer tous les commerces non alimentaires sauf les hypermarchés revient à leur attribuer toute la clientèle des objets nécessaires au quotidien mais non alimentaires. Visiblement, plusieurs PME sont sur le pied de guerre pour répondre aux commandes de masques et de tout ce qui est vital et qu'elles peuvent fabriquer. Mais l'état ne va pas s'abaisser à faire des commandes aux petites boîtes... Plutôt laisser mourir le personnel soignant.

Bref, économiquement, tout ça ne m'apparaît pas très cohérent. Et je sais bien que notre gouvernement est un fidèle serviteur de la bourgeoisie, mais la rationalité ne me saute pas aux yeux, sauf si on mobilise les outils de la sociologie sur les aveuglements de l'élite. Peut-être y verra-t-on plus clair un peu plus tard...

Mais que les précaires se consolent du fond de leur galère qui va en s'empirant, le bilan carbone de la planète est en train de sacrément s'améliorer...

Sylvie,
le 24 mars 2020

Courant alternatif
intégralement (et gratuitement) en ligne :
<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

En ces temps de confinement, la réalisation de ce numéro 299 de Courant Alternatif nous a occasionné quelques soucis. Pas au niveau de la commission journal qui a eu lieu avant le confinement, ni au niveau de la rédaction puisque notre dispersion nous a fait expérimenter le télétravail depuis longtemps. D'ailleurs la commission journal pour préparer le numéro de mai qui devait se tenir à Boulogne-sur-Mer a pris la forme d'une audio conférence qui servira de base à nos camarades du Nord pour la réalisation de ce numéro 300. Le confinement ne doit pas nous amener subrepticement vers la centralisation !

En revanche, ce numéro 299 ne sera pas dans les librairies ni diffusé de manière militante. Nous ne savons même pas, au moment où nous terminons sa réalisation, si il pourra être diffusé en version papier aux abonnés : pénurie de papier chez notre imprimeur, incertitudes sur la prise en charge et la diffusion par La Poste. Dans ce cas les abonnés verront leur abonnement prolongé d'autant.

Il sera en tout cas publié sur notre site Internet intégralement et en couleurs ! La maquette en PDF et chaque article en lecture directe.

Toutes ces difficultés ont un coût et pour repartir de plus belle, n'attendez pas la fin du confinement, abonnez-vous, réabonnez-vous, c'est possible en ligne sur le site de l'OCL : <http://www.oclibertaire.lautre.net/>



Courant alternatif
n'est pas diffusé en kiosques
L'abonnement est vital
pour qu'il continue de paraître
10 numéros + les hors-séries : 30 euros

Leur démocratie, elle aussi, est bien malade

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Début 2019, la France comptait 34.966 communes soit environ 1.800 de moins que lors du précédent scrutin municipal en 2014 (-5%), en raison des fusions de communes encouragées par les pouvoirs publics. Sur ce total, plus de 30.000 comptent moins de 3.500 habitants. Un seuil qui désigne habituellement les «communes rurales», même si une faible proportion d'entre elles peuvent être situées en milieu urbain. 42 communes françaises ont plus de 100.000 habitants.

En mars 2020, il y avait 500 000 conseillers municipaux à élire. Il était de 520 000 voici 6 ans. Leur nombre varie également en fonction de l'importance de la commune : de 7 conseillers pour celles de moins de 100 habitants à 69 pour celles de plus de 300.000.

Selon les chiffres communiqués lundi 2 mars par le ministère de l'intérieur, le nombre de candidats au premier tour s'élevait à 902 465. Ils étaient 926 068 en 2014 à se présenter sur la ligne de départ mais cette légère baisse de 2,5 % est d'abord imputable à la diminution du nombre de communes.

Sans que beaucoup de « citoyens » ne comprennent les enjeux, les électeurs éliront en même temps quelque 67.000 conseillers intercommunaux avec un système de scrutin dit « fléché » pour gérer les 1.259 communautés de communes, d'agglomérations, métropoles et intercommunalités que compte le pays.

L'INTERCOMMUNALITÉ

Depuis 2014, avec la mise en place de l'élection au suffrage direct dit « fléché » dans les communes de 1 000 habitants et plus, plus de 4 électeurs sur cinq sont conduits à désigner leurs représentants au sein des conseils intercommunaux ou métropolitains. Les bulletins de vote présentent à cet effet une double liste qui sont quasiment toujours les mêmes. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, le bulletin de vote ne comporte que la liste des candidats aux municipales, les élus intercommunaux étant désignés au sein des conseils municipaux. Chaque commune dispose au moins d'un siège et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges du conseil intercommunal.

A noter, que comme pour le nombre de communes, le nombre d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) a baissé très fortement : 900 depuis 2014, quant au nombre d'élus intercommunaux, il a baissé de 17%.

Le champ d'intervention des intercommunales s'est fortement étendu depuis leur création. Le développement économique et l'aménagement de l'espace relèvent de leurs compétences obligatoires. Elles exercent aussi leurs compétences dans la gestion de l'environnement dont le traitement des déchets, le logement, les transports locaux, le suivi de l'action sociale, le tourisme ou la voirie. Ces intercommunales prennent aussi en charge de plus en plus la gestion des grandes infrastructures culturelles et sportives (salles de spectacle, stades, piscines, patinoires, ...).

Que reste-t-il aux conseils municipaux ? Ce cadre normatif ne favorise pas les démarches de démocratie dite participative car ce sont des zones de pouvoir vidées démocratiquement, même dans le cadre de leur démocratie représentative.

LE 1^{ER} TOUR DU 15 MARS 2020

Ce 15 mars, à 0 heure, tous les restaurants, bars, tous les lieux de vie culturelle, sociale, associative étaient fermés quelques heures avant l'ouverture de tous les bureaux de vote bien équipés en gel hydroalcoolique ! Le vote était donc au-dessus des conditions de sécurité que l'Etat allait imposer aux habitants dès les bureaux de vote fermés, ce qui va naturellement augmenter le pourcentage d'abstentionnistes.

Le taux d'abstention va atteindre 55,36%. Mais il faut noter que ce constat s'inscrit dans une hausse tendancielle de l'abstention aux municipales. En effet, en 1983 elle était de 21,5% et en 2014 de 36,5%.

Question programme des candidats : Pas grand-chose à dire, malheureusement ! Pour être dans le cours actuel de l'histoire... beaucoup d'écologie, bien souvent au ras des pâquerettes mais c'est un bon créneau : Moins de voiture en ville, plus de vélos, mais très peu de propositions de transports gratuits. Beaucoup aussi de sécuritaire avec plus de police municipale, de vidéosurveillance... le tout emballé dans un « citoyennisme » à toutes les sauces.

Questions résultats de ce 1^{er} tour, mon seul espoir, même si je ne votais toujours pas, était que la LREM prenne une bonne claque. La claque fut monumentale. Ce parti qui a quasiment toutes les rênes du pouvoir de l'Etat, n'aura très certainement au second tour qu'une paire de maires dans les 50 plus grandes villes de France. En à peine 3 ans, LREM occupe la même place que le Centre dans l'échiquier politicien des années 80. Dans

la plupart des villes, elle occupe la 3^{ème} ou 4^{ème} place ! Poutou (NPA, LFI) a bien failli battre à Bordeaux le candidat LREM, Thomas Cazenave, haut fonctionnaire très proche de Macron. A Reims, l'avocat Chemla qui a fait des pieds et des mains pour obtenir en 2017 l'investiture LREM, doit regretter aujourd'hui d'avoir obtenu cette étiquette : 3,29% des votants et 1% des inscrits. A Limoges la claque revient au secrétaire d'Etat aux transports, un certain JB Djebbari dont la liste obtient 7,65% des votants soit 2,8 % des inscrits. Le tableau serait complet si au second tour un certain Edouard Philippe se faisait battre par un communiste au Havre.

Notons que LREM avait l'objectif d'obtenir 10 000 conseillers municipaux, ce qui est très faible comme projet d'implantation locale, et qu'elle n'est pas du tout sûre de l'atteindre au soir du second tour.

« UN RAZ-DE-MARÉE DE LISTES PARTICIPATIVES SE PRÉPARE » (1) ???

Apparemment, il y en a eu un certain nombre. Le site du collectif « Action commune » en a recensé 384, ce qui représente 11748 candidat.e.s. Mais c'est à relativiser car cela ne représente que 1,3% des 902 000 prétendant.e.s à cette municipale 2020. 32% de ces listes étaient soutenues par au moins un parti politique, de gauche dans la totalité des cas. 93% de ces listes ont déclaré avoir écrit leur programme avec des habitant.e.s mais, en cas de victoire, moins d'une liste sur 2 déclare vouloir soumettre ses décisions aux habitants de leur commune dans des assemblées ouvertes. La participation a ses limites !

(1) titre d'un article du site reporterre



En regardant de près ces listes, il y a des constats étonnants. A Poitiers, par exemple, 2 listes participatives s'affrontaient. Une « Poitiers collectif » a fait 23%, l'autre « Osons 2020 » a obtenu moins de 10%. Ces 2 listes étaient étiquetées « Liste Divers Gauche ». De plus, je n'ai pas trouvé de listes participatives ayant gagné ces élections alors que quasiment les 2/3 d'entre elles estimaient pouvoir le faire.

C'est le ministre de l'intérieur qui impose l'étiquetage sur l'échiquier politique des listes. C'est ainsi que 10 listes étaient étiquetées « Gilets Jaune ». On ne peut que constater que ce mouvement n'est pas tombé dans l'électoratisme... Parmi ces 10 listes, une a retenu particulièrement notre attention : Celle de Commercy (Meuse). Les GJ de Commercy avaient organisé la première assemblée des assemblées (ADA) fin janvier 2019. Après une scission de ce mouvement à Commercy, 1 an après, une partie de ce mouvement et d'autres personnes organisaient « la commune des communes » afin de construire un réseau communaliste s'affirmant comme étant émancipateur et révolutionnaire. Il s'agissait pour eux de faire naître en France le municipalisme libertaire théorisé par Murray Bookchin. Pour ce faire, ce groupe de Commercy avait pris contact avec Janet Biehl qui fut la compagne et plus proche collaboratrice de Murray Bookchin et qui enverra un message de sympathie et de soutien à cette assemblée. « La Commune des communes » a eu un certain succès « participatif » (150 personnes environ d'une trentaine de lieux différents devant se lancer dans l'aventure) qui a fourmillé d'idées. Mais, si l'on croit l'article d'Annick Stevens (Le Monde Libertaire de mars 2020) « il y avait 2 tendances assez marquées, à peu près égales en nombre de personnes. D'un côté, les tenants d'un communalisme révolutionnaire, dont la visée est de remplacer l'Etat par une confédération de communes, et l'économie capitaliste par une production collective axée sur les besoins et en harmonie avec tout le vivant. De l'autre, ceux qui voient le municipalisme comme une ouverture des institutions actuelles à une large participation citoyenne et à leur réforme sur les plans éthique et écologique. »

Sur Commercy, cette démarche a abouti à la présentation d'une « liste citoyenne : vivons et décidons ensemble » qui a recueilli 9,76% des voix !

LA RÉALITÉ NOUS PÊTE À LA GUEULE

Le pouvoir municipal, le maire, ses adjoints et son conseil, constituent la première marche de l'édifice organique de l'Etat. En France, c'est la structure de



base qui a permis à l'Etat nation d'asseoir et d'étendre son pouvoir dans les moindres recoins de son territoire. La « mairie » n'a pas pour seule fonction d'établir un budget concernant le quotidien de la commune, ses projets d'aménagement de son territoire, ses projets à caractère social, économique, culturel... Cela a toujours été le lieu de recensement de la population pour l'Etat qui lui a toujours servi et lui sert encore pour d'éventuelles mobilisations à vocations militaires ou civiles.

La « mairie » a une fonction de contrôle social importante, indispensable à l'Etat et c'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, que nombre de secrétaires de mairies servent (et dans certains cas sont même appointés pour) d'indicateurs de gendarmerie ou de police... Ce contrôle social via la municipalité revêt bien d'autres aspects concernant tous les services de l'Etat qu'ils soient donneurs éventuels de subsides (comme la CAF) ou une fonction de contrôle des va et vient des populations (immigration, « gens du voyage », marginaux).

La mairie a de plus en plus de fonctions répressives, sécuritaires. Dans les petites et moyennes communes, c'est souvent le conseil municipal qui a mis en place le système de « voisins vigilants ». Dans les plus grandes, elles doivent gérer la police municipale et les systèmes de vidéosurveillance.

Le Conseil municipal peut fonctionner formellement comme il l'entend en respectant le fait qu'il doit se réunir au moins trois fois par an. Il peut, pourquoi pas, organiser des assemblées générales de ses citoyens, des assemblées par quartier ; fonctionner, pourquoi pas mais là c'est beaucoup plus rare, suivant des principes proches de la « démocratie directe ». Et alors !!!

Chaque délibération part à la Préfecture pour un contrôle et si des décisions communales allant dans le sens opposé de l'Etat sont prises, la Préfecture a le pouvoir de les annuler, de les différer (la Préfecture peut refuser un budget municipal). N'oublions pas non plus qu'un simple citoyen, donc en particulier un notable-citoyen bien informé, peut saisir le Conseil d'Etat afin d'annuler une décision du Conseil municipal non conforme aux lois de la République (et à ses propres intérêts...). Quand par exemple, et cela arrive

très souvent, un Maire refuse d'organiser dans sa commune des élections régionales, nationales, la Préfecture tente toujours de les organiser à sa place et le maire est sanctionné par une mise à pied de plusieurs mois. Quand cela va trop loin, le maire et son conseil peuvent être, par L'Etat, tout simplement démissionnés de force, et si lors de nouvelles élections municipales personne ne se présente... et bien la commune est mise sous tutelle et est gérée par des fonctionnaires de la Préfecture.

Maintenant, concernant toutes les infrastructures dépendantes de l'Etat (routes nationales, autoroutes, TGV...), l'avis d'un conseil municipal n'est que purement consultatif. Il en va de même pour l'implantation de centrales nucléaires, de sites d'enfouissement de déchets nucléaires, etc.... Dans ce cas, bien sûr, pour asseoir ce type de projet sans que la population ne mobilise contre, il est important pour l'Etat d'avoir dans sa poche les élus locaux. Pour ce faire, il les achète d'une manière ou d'une autre. S'il n'y arrive pas, il a les moyens institutionnels de s'en passer. Mais les élus ont localement dans notre démocratie représentative (qui est bien imprégnée dans les esprits des électeurs même si une certaine crise se développe), un certain pouvoir sur leur électorat, d'autant plus fort qu'il est de proximité. Tous ceux et toutes celles qui ont participé activement à des luttes locales savent à quel point les élus peuvent être les éléments déterminants dont nous nous passerions bien dans maintes situations !

IL NE FAUT PAS SE CACHER LA FACE

Le « municipalisme libertaire » pour reprendre l'expression de Murray Bookchin n'est pas compatible avec les « institutions de la République » comme on dit ! Il est même incompatible, tant au niveau de la forme de démocratie qu'au niveau du contenu des décisions prises collectivement. De plus, comme nous l'avons vu plus haut, l'intercommunalité qui implique aussi l'agrandissement du territoire à gérer ne laisse plus aucune place au communalisme.

Denis OCL REIMS

LES CAMARADES DU GROUPE DE BOULOGNE-SUR-MER ont produit une très intéressante analyse des enjeux des municipales au niveau national et local. Vous pouvez la lire sur le site de l'OCL : <https://oclibertaire.lautre.net/spip.php?article2370>, et sur celui de La Mouette Enragée : <https://lamouetteenragee.noblogs.org/post/2020/03/07/municipales-2020-a-boulogne-sur-mer>

Syndicalisme, mouvement social et rapport de forces

Digressions autour du mouvement sur les retraites

Dans *Courant alternatif* de février un petit texte sur la mobilisation nazairienne contre la réforme des retraites évoquait la crise du syndicalisme qui favoriserait le repli corporatiste au sein des confédérations, les manifestations rituelles et incantatoires, sans permettre de rapport de forces conséquent et nous éloignant d'une dynamique anticapitaliste nécessaire. Tentative de développement.



Constats locaux

Ce constat partait de la situation nazairienne : Malgré une intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires dynamique qui avait conduit au succès initial du 5 décembre, la grève reconductible n'était pas au rendez-vous. En tout cas pas en dehors des services publics (hôpital, territoriaux, éducation, SNCF). Pourtant à compter du 5 décembre, l'intersyndicale avait adopté un fonctionnement en AG interprofessionnelle ouverte aux secteurs en lutte, élargissant son audience aux non-syndiqués aux premiers rangs desquels des Gilets jaunes, et l'on pouvait croire à un élargissement de la dynamique de grève.

- Premier constat, les deux mastodontes économiques locaux, Airbus et Les Chantiers de l'Atlantique n'ont à aucun moment été réellement touchés par la vague de grève, certaines consignes circulant même de ne pas approcher les deux boîtes pour ne pas mettre à mal les équipes syndicales à l'œuvre à l'intérieur (FO pour l'aéro, CGT pour la navale).

- Second constat, le transport routier, incontournable pour la logistique industrielle et portuaire n'a pas suivi les

appels aux blocages malgré la dynamique initiée par la SNCF. Certains chauffeurs (FO) sont immédiatement partis en grève reconductible d'une semaine dès le 9 décembre, pour rentrer aussitôt comme personne ne suivait...

- Troisième constat, si les dockers et travailleurs portuaires ont réussi leurs opérations « 3 jours Port mort » plusieurs semaines de suite, les renforts de l'interpro n'étaient pas les bienvenus sur les piquets entre Donges et Saint-Nazaire. La CGT Ports et docks négociait dur sur les accords de pénibilité spécifiques à la branche, et il n'était pas de mise de se battre « tous ensemble » contre la réforme globale...

- Quatrième constat : Solidaires implanté dans l'éducation et un peu à l'hosto, et la FSU uniquement cantonnée à l'éducation nationale ont aussi surfé sur des dynamiques spécifiques à la santé et à l'école, ravivées par cette question des retraites, in fine assez catégorielles, même si les enjeux de la santé et de l'éducation sont présentés comme concernant l'ensemble de la société.

On peut ainsi considérer que, ce mouvement en lutte sur une question de société intéressant directement le

mode d'organisation du salariat, n'est pas parvenu à s'affirmer comme mouvement de classe, mais comme une addition de mouvements catégoriels. Pourquoi ?

Il ne s'agit pas d'instruire un nouveau procès sur l'incompétence syndicale ou sur la trahison des directions bureaucratiques, mais d'essayer de réfléchir à ce qui bloque en termes de mobilisation pour entraîner de véritables rapports de forces sur le terrain de l'affrontement capital-travail, et pas seulement des mouvements d'opinions, aussi massifs soient-ils. Aucune dynamique locale n'a été en mesure de proposer une alternative à la stratégie de cette interpro nazairienne, dont on ne peut que reconnaître les efforts militants pour mobiliser massivement. Le problème est donc certainement plus profond que l'habituelle critique du syndicalisme, surtout dans une période de renouveau des luttes depuis 2016 (voir les articles signés OCL Ile de France dans CA n°298 de mars 2020).

Les réponses sont sans doute à rechercher du côté de la structure de classes de la société, dans la difficulté du salariat à se percevoir dans une unité d'intérêts, et non pas dans une multitude de particularités. Pourtant, on nous annonçait depuis 1 an que le mouvement des Gilets jaunes avait redéfini les nouveaux contours d'une identité de classe, mais l'articulation Gilets-jaunes / syndicalistes / personnes mobilisées reste encore à construire. Il faudra du temps et des luttes communes pour transcender les barrières catégorielles et retrouver une conscience de classe suffisamment forte pour unifier les tactiques et les stratégies.

Débats globaux

Ces questions traversent des cercles militants très divers, mais tous peinent à trouver des pistes de réponses convaincantes. Quelques exemples :

Les CSR (1) expliquent ces difficultés par une carence du travail militant d'entreprise, une multiplication injustifiée des structures syndicales porteuse de divisions et un éloignement de la stratégie initiale de la CGT. Tous ces arguments sont recevables, mais l'appel au prolétariat à « rompre avec les loisirs marchands ou affinitaires pour produire des révoltes autres que ponctuelles » risque de rester vain.

(1) Comités syndicalistes révolutionnaires, cf« Mouvement des retraites comment rebondir ? », sur www.syndicaliste.com

contre la réforme des retraites



Le mythe de la grève générale reste ancré comme la seule stratégie opérante pour le mouvement social. Le *Monde Diplomatique* de mars y consacre un article « La grève malgré tous les obstacles », et tente de disséquer les raisons d'une grève générale inaccessible depuis 2003. La faiblesse de la syndicalisation, la décline des implantations syndicales (qui bien souvent se limitent à un délégué pour participer aux instances et non pour faire du syndicalisme), la réduction des temps de délégation suite aux ordonnances Macron de 2017 y sont exposées. Tout comme les modifications du salariat, toujours plus précarisé et isolé, les délocalisations de la production et les CDI-sations des salariés qui nuisent à la possibilité comme à l'efficacité de la grève. Sans parler de la culpabilisation dans les services publics, du surendettement des ménages, et de la répression féroce des mobilisations de rue qui jugulent aussi les velléités d'action collective. Il ne resterait dès lors, pour un mouvement social devenu idéologique et politique dans sa confrontation avec le gouvernement, qu'à livrer des alternatives au projet de loi contesté, pour les inscrire dans une logique de représentation politique. Ce qui correspond assez à la ligne de gauche institutionnelle du mensuel conduit par Serge Halimi.

Dans une certaine mesure, cette transcription électoraliste d'une lutte sociale est tentée par quelques groupes de Gilets Jaunes qui ont souhaité pérenniser leur expérience locale via de nouvelles formes de municipalisme à l'occasion des élections municipales. (2)

Temps Critiques condamne fermement cette évolution « qui est le signe d'une société qui ne voit plus ou ne croit plus à une perspective de sortie ou de dépassement du capitalisme » à l'occasion d'un bilan « Luites et syndicats, un marché de dupes » (3) étayé sur une his-

toire de la social-démocratisation du syndicalisme français depuis 1968. Ainsi selon ces camarades, l'explication du manque de combativité syndicale serait liée à un recentrage des syndicats sur la défense exclusive de la valeur de la force de travail, qui implique d'éviter « la casse du service public et de l'outil de travail » pour ne pas se mettre à dos l'opinion publique. Alors que pourtant la période appelle à une confrontation directe à l'Etat, centrée sur la rue, ainsi que nous l'avaient montré les Gilets jaunes. Les arguments se tiennent, l'analyse est séduisante, mais les luttes de ces dernières années nous montrent aussi que la confrontation directe sur le terrain consacre la toute puissance militaire de l'Etat, y compris dans des cas de victoires comme à Notre Dame des Landes, et que bien peu de personnes sont prêtes à un affrontement suicidaire. *Temps Critiques* le sait bien et ne peut qu'inciter à ne pas remettre en selle les logiques parlementaristes et républicaines à travers une condamnation du 49.3 sans autre finalité.

Lockout viral ?

Depuis de longues années, les modalités de la lutte et l'efficacité de la grève se discutent et se rediscutent à chaque mouvement dans les syndicats, avec les syndiqués, avec les camarades de travail, ou au bistrot. L'impression d'impuissance est réelle, et vérifiée si la grève reste cantonnée à des secteurs restreints alors qu'elle porte sur une revendication globale. Pour espérer gagner, elle doit s'accompagner de mobilisations de rue qui débordent le cadre légal de la revendication. C'est la leçon principale il me semble du cycle de luttes commencé depuis le krach bousier de 2008.

La question est donc aussi : jusqu'où un mouvement est prêt à s'affranchir de la légalité, pour s'exposer, prendre des risques, et bien souvent des coups. Et de savoir si des fragments de la société sont en mesure de s'engager sur cette voie. Que sommes nous prêts à mettre en jeu et qu'avons-nous à perdre ? Ceci s'apprécie aussi à l'aune du pouvoir et de sa force. A ce propos le texte de *Temps Critiques* soulève un point intéressant : « Contrairement à ce que beaucoup croient, qui confondent autoritarisme et autorité, nous avons affaire à un pouvoir faible (...) dont le présupposé est que la négociation est un acte de faiblesse qui l'affaiblirait encore davantage ... »

Ces considérations m'en ont rappelé d'autres : « Aucune révolution, si largement qu'elle ait ouvert ses portes aux masses et aux miséreux – les malheureux, les misérables, les damnés de la terre, comme les désigne la grande rhétorique de la Révolution française-, ne fut ja-

mais lancée par eux. Et aucune révolution ne fut jamais le résultat de conspirations, de sociétés secrètes ou de partis ouvertement révolutionnaires. De façon générale, aucune révolution n'est même possible là où l'autorité du corps politique est intacte, ce qui dans le monde moderne signifie là où l'on peut être assuré que les forces armées obéissent aux autorités civiles. Les révolutions ne sont pas des réponses nécessaires, mais des réponses possibles à la déposition d'un monarque, elles ne sont pas la cause mais bien la conséquence de la chute de l'autorité politique. Partout où ces processus de désintégration ont pu se développer sans entraves, en général sur une période prolongée, une révolution peut survenir à la condition qu'il existe une fraction suffisante du peuple qui soit prête pour un effondrement du régime et qui soit disposée à assumer le pouvoir. Les révolutions semblent toujours réussir avec une facilité déconcertante à leur stade initial : la raison en est que ceux qui sont censés « faire » les révolutions ne « s'emparent » pas du pouvoir, mais plutôt le ramasse quand il traîne dans la rue. » (4)

Il semble bien que les dernières mesures gouvernementales et l'Etat d'urgence sanitaire, derrière la façade martiale, les injonctions à l'union nationale et les menaces répressives, soient le signe d'un pouvoir aux abois pour sa légitimité, si ce n'est à l'agonie pour sa crédibilité politique.

Ultime paradoxe, c'est pourtant des assemblées de base qu'avait surgit le mot d'ordre d'un lockout général de l'économie à partir du 16 mars : « Nous soumettons également au débat la préparation d'une semaine noire de grève générale, avec départ simultané de la grève reconductible dans un maximum de secteurs, avec comme objectif l'extension et la généralisation de la grève. La semaine du 16 mars serait une occasion propice (5) ». Ce que le mouvement social et syndical aurait eu bien de la peine à faire, l'Etat l'a réalisé de son propre chef, prétendant suspendre dans le même temps nombre de griefs, et annonçant un changement de cap à l'orée de la fin de crise, si l'on voulait bien le suivre.

Le confinement sera-t-il l'étouffoir des velléités combatives, ou la chambre d'incubation des prises de conscience rebelles ? Il y aura sans doute un peu de tout cela. Cependant, nous n'avons d'autre choix que nous préparer à l'effondrement du régime et à assumer le pouvoir. C'est à dire à identifier qui sera ce nous « fraction suffisante » et à penser ce que pourra être ce pouvoir. Nous voilà bien avancés.

Philippe,
Saint-Nazaire, 22 mars 2020

(2) Voir par ailleurs dans ce numéro l'article consacré au municipalisme

(3) <http://tempscritiques.free.fr/>

(4) Hannah Arendt, *La liberté d'être libre (les conditions et la signification de la révolution)*, Payot, 2019 (texte inédit d'une conférence estimée à 1966-1967).

(5) cf : <https://paris-luttes.info/appele-de-la-coordination-nationale-13487> ou Appel « Le 16 mars on stoppe tout » cf <https://blogs.media-part.fr/jean-marc-b/blog/220220/semaine-noire-partir-du-16-mars-stoppe-tout>

PAYS BASQUE L'EXTINCTION PROGRESSIVE DU MOUVEMENT JUSQU'À SON ARRÊT ... TEMPORAIRE ?

Rien d'intéressant à signaler à propos de la lutte contre la réforme des retraites en Pays Basque.

La dernière manifestation, réussie, a eu lieu le 20 février à Bayonne, réunissant plus de 2000 personnes. Et alors que certains ultra-optimistes prédisaient un embrasement dès que le gouvernement dégainerait le 49/3 pour empêcher la poursuite des débats au Parlement, ce fut au contraire l'extinction de toute réelle dynamique à laquelle on a assisté le 29 février.

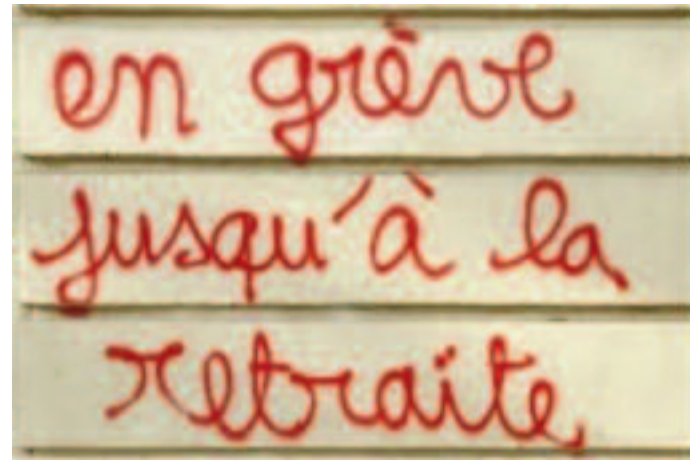
Les assemblées générales interpro qui avaient ponctué les journées de grève et de manifestation depuis décembre étaient désertées depuis un mois, boudées par les syndicats, et sans force suffisante pour ouvrir des perspectives de façon autonome.

Le renvoi par l'intersyndicale hexagonale d'une grève d'ampleur à la date du 31 mars est apparue à tous.tes comme une volonté claire d'enterrer toute action collective et massive.

Seuls sursauts, le 2 mars, en guise de

protestation suite au 49/3 : une occupation par quelques membres du syndicat LAB (syndicat des travailleurs abertzale) du bureau d'une députée Modem des Pyrénées-Atlantiques, à Anglet ; occupation symbolique, suivie au bout de 8 heures par une évacuation par la police. Et le même jour, en fin de journée, un rassemblement tout aussi symbolique appelé par la CGT, FO, LAB et Solidaires devant la sous-préfecture de Bayonne, réunissant tant bien que mal 200 personnes environ.

En Pays Basque intérieur (rural), la volonté de maintenir un lien entre personnes mobilisées contre le massacre des retraites et, actives plus généralement sur le terrain social, a continué à se manifester par l'organisation d'un rassemblement hebdomadaire, devant la place du marché de Saint-Palais, avec banderole et tracts ; avec pour objectif de susciter rencontres et échanges avec les passants. La projection publique du film "La Sociale" de Gilles Perret, le 10 mars, a renforcé ce besoin de



se retrouver et de débattre. De là est née l'envie de poursuivre cette dynamique et de provoquer d'autres moments de ce type, autour d'une vidéo, d'un film, d'une conférence. Pour que les temps de lutte partagée se prolongent, pour instituer une forme de permanence en vue de mobilisations à venir.

Mais l'épidémie de coronavirus et les précautions de distanciation, puis de confinement, dont elle s'accompagne de façon de plus en plus drastique, a eu raison, dès le 16 mars, de ces sympathiques projets de rassemblements et d'échanges larges ... du moins pour un bon moment.

Le 18 mars

EXACERBER LES TENSIONS ENTRE GRÉVISTES ET NON-GRÉVISTES, LE JEU PRÉFÉRÉ DE LA DIRECTION SNCF !

Eric, cheminot à Mantes-la-Jolie et délégué SUD Rail, déjà interviewé dans Courant Alternatif (n° 294), raconte la stratégie de la direction de la SNCF à la suite de la grève historique de l'hiver 2019-2020.

En période de grève, vu l'effort effectué par les grévistes, les tensions ne sont pas rares avec les « jaunes », non-grévistes qui veulent bien profiter d'éventuelles victoires, mais sans perdre un centime, bien entendu.

Cette année, avec une grève historique de près de 60 jours pour beaucoup, la direction a également eu une démarche inédite : une prime a été versée aux non-grévistes.

La nouveauté n'est pas la prime elle-même puisque déjà en 1995, une prime avait été attribuée aux jaunes, et en 2016, sur certains secteurs, un « diplôme de non-gréviste » avait été distribué. Non, c'est plutôt la somme, pouvant monter jusqu'à 1500€, qui est inédite !

Une somme conséquente qui institutionnalise officiellement l'adage « diviser pour mieux régner ».

Certes, cette pratique est illégale, puisque la loi interdit la discrimination pour faits de grève, ou au moins à la marge, car une entreprise doit justifier d'une réelle surcharge de travail pour une telle démarche.

Mais la SNCF prend le risque car il est, bien entendu, difficile de faire la preuve du contraire.

Ce mépris de la loi est révélateur de la volonté généralisée de mettre les travailleurs à genoux. Elle s'inscrit parfaitement dans la propension gouvernementale et « médéfiennne » à sanctionner les syndicalistes et les rebelles au « progrès » ultralibéral ! Et quand c'est l'Etat qui se comporte ainsi (la

SNCF est encore une entreprise publique et n'agit pas de la sorte sans une volonté politique), on ne peut que craindre la situation dans le privé !

De manière plus générale et assumée, cela s'inscrit également dans une volonté d'attaquer la transparence de la rémunération dans les entreprises publiques.

En effet, le déroulement de carrière, plutôt égalitaire et connu de tous, des agents au statut, crée des solidarités dans les collectifs de travail qui vont à l'encontre du « diviser pour mieux régner ». C'est inacceptable pour la nouvelle politique d'entreprise qui promeut une rémunération « au mérite », qui elle, bien sûr, instaure une opacité qui facilite l'explosion du collectif, individualise, divise,

provoque la suspicion et la jalousie entre collègues.

Les primes se multiplient dites « d'objectif », en réalité au faciès, totalement arbitraires et dérogeant aux règles d'attribution, mais, bien entendu, n'oubliant jamais de discriminer les militants syndicaux, agents ayant eu des arrêts maladies, fortes têtes, grévistes, etc.

D'ailleurs, pour éviter les bourdes, l'entreprise incite l'encadrement à établir des fichiers (illégaux bien entendu) dont le leitmotiv est de répertorier les grévistes, syndiqués, etc. Voir les fichiers illégaux de Saint-Lazare notamment, dont plusieurs ont émergé dans la presse.

Certains collectifs ont le bon réflexe : il y a quelques années, l'équipe des agents des postes d'aiguillage du secteur de Mantes se sont donné rendez-vous, dans le bureau de leur chef, et sous ses yeux, ont mis l'argent correspondant à chaque prime sur la table et l'ont redistribué entre eux à parts égales... Contre le « diviser pour mieux régner », une seule réponse : l'unité pour mieux résister !

Éric, cheminot de Mantes-la-Jolie,
21/03/2020



Le 8 mars des féministes en Soule (Pays basque Nord)



En Pays Basque Nord, plusieurs groupes féministes existent : dans la province du Labourd, à Bayonne, à Hendaye, à Ascain, à Ixassou ; en Basse-Navarre à Saint Etienne de Baigorri ; et en Soule, à Mauléon. Ces groupes, actifs tout au long de l'année, l'ont été aussi en intervenant publiquement le 8 mars, lors de la journée internationale des droits des femmes.

En Soule, sur le thème «Emazte borrokak Süsta ! Encourageons les luttes des femmes», un rassemblement a été appelé sur la place de Mauléon par le groupe "Xiberoko Feministak -Féministes de Soule". Une banderole géante avait été accrochée à la muraille du château-fort qui domine la petite ville (2 800 habitants) ; il y a eu prise de parole (cf. encart 1), chants de lutte en basque, castillan, français, improvisation versifiée, et lecture de plusieurs textes-témoignages écrits par les militantes du Collectif. Un groupe de musicien.nes pratiquant la batucada a accompagné les manifestant.es, animant joyeusement la place et les rues de la ville. Puis repas partagé et concert dans un bar associatif ont terminé la journée.

LE GROUPE XIBEROKO FEMINISTAK

Ce 8 mars 2020 était le premier rassemblement féministe en Soule et la première apparition publique du groupe Xiberoko Feministak. Sa volonté : célébrer le rôle historique des femmes dans les luttes au niveau international, investir l'espace public, être visible, offrir un moment fort dans un contexte où les femmes font entendre puissamment leur

voix et leur révolte contre le patriarcat à travers le monde. Dans un contexte aussi où il s'agit de s'opposer à la montée d'idéologies réactionnaires qui remettent en cause des "conquis" féministes. C'est le cas des groupuscules de prières intervenant en pleine rue à Bayonne contre le droit à l'avortement, avec la bénédiction de l'évêque local ; le cas aussi de l'installation d'intégristes catholiques en Pays Basque et, en particulier, en Soule (école de filles de Domezain, tenue par des religieuses Dominicaines, école-lycée de garçons installée à Etcharry par les intégristes de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X).

Le groupe Xiberoko Feministak se réunit depuis un an, à raison d'une fois par mois. S'y retrouvent une quinzaine de femmes de 25 à 70 ans, générations confondues.

L'idée de départ était de pouvoir se retrouver et échanger, sans objectif précis et de façon assez informelle, de faire émerger les attentes, les envies, les débats, de prendre le temps de se définir ensemble.

C'est au fur et à mesure des échanges que sont venus le besoin et l'envie de constituer un groupe entre femmes de tous âges, de parcours différents. Le fait

que dans le groupe sont rassemblées plusieurs générations apporte la richesse de nombreuses expériences : les jeunes côtoient celles qui ont connu les luttes féministes des années 70.

Le choix a été celui de la non mixité, du moins dans un premier temps. Ceci afin de parler plus librement, en créant un espace qui permette les échanges de pratiques de vie, d'expériences, même intimes. L'espace intime est politique. De la même façon, parfois, corps et esprit ont besoin d'intimité genrée. Il existe beaucoup de lieux non mixtes : les espaces qui portent la marque de la domination masculine (cours de récré, terrains de sport, rue...) ou des conventions sociales (W-C, piscine...).

Outre ces échanges de témoignages, se mènent des discussions à propos de l'actualité et autour de livres, d'articles, de documentaires.

UN FÉMINISME LIÉ AUX LUTTES SOCIALES ET POLITIQUES

Cependant, dès le départ, le groupe ne s'est pas défini comme un cercle de parole, mais s'est revendiqué d'un féminisme engagé, lié aux autres luttes sociales et politiques. Le terme même de féminisme a été assez longuement débattu dans le groupe ; pour certaines, en

Groupe féministe d'hommes

En même temps que se créait le groupe femmes en Soule, s'est constitué un groupe féministe d'hommes, non mixte, portant le nom de GizHonak *. Des réunions régulières, là aussi, pour comprendre les mécanismes sociaux qui génèrent le sexisme (école, famille, société), pour envisager comment agir contre la société de domination patriarcale, et contre ce qui l'entretient et la perpétue.

Tract distribué le 8 mars :

Brisons les chaînes des stéréotypes machistes

Machisme, Patriarcat, Misogynie, Phallocratie, Sexisme, Androcentrisme, Virilisme...

Ces attitudes bien trop souvent répandues parmi les hommes consistent à tenter de rendre naturelle et acceptable une situation d'inégalité sociale

que les femmes subissent. Nous pensons qu'en réalité femmes et hommes ont, ensemble, à gagner à rompre avec cette logique. Elle nous oblige sans cesse, pour justifier des avantages non mérités, à revendiquer une supériorité mensongère, fictive, inexistante.

Et du coup, de quoi avons-nous l'air ? D'ânes ? De Blaireaux ? De porcs ? - Certainement pas de petits poussins mignons ! Ni de puissants béliers !

Ce rôle viril machiste, nous pensons qu'il faut arriver à s'en défaire. Et

pas seulement en faisant la cuisine ou la vaisselle de temps en temps...

En plus d'être une question sociale et politique cruciale, c'est aussi une question d'amour-propre et d'estime de soi. On ne devient pas quelqu'un en abaissant les autres, être un homme n'implique pas de dominer les femmes.

Arrêtons de nous ridiculiser ! Y compris à nos propres yeux !

* Il y a un jeu de mots : Gizonak veut dire "Hommes", en langue basque ; Honak signifie "Bons"



Une partie du rassemblement

général les plus jeunes, il était chargé négativement, pour d'autres c'est un mot politique, revendicatif et combatif. Ce mot, qui a été dévalorisé dans le monde politique et médiatique, le groupe a fini par se l'approprier pour s'appeler "Féministes de Soule".

Divers thèmes ont été abordés cette année, entre autres :

- le sexisme de basse intensité, latent, quotidien, fait de remarques, de gestes déplacés, cherchant à inférioriser ; un sexisme quasiment banalisé, pas anecdotique du tout, et qui met en évidence un système patriarcal dominant.

- les femmes dans l'espace public, leur liberté de circuler amputée ; les agressions qu'elles subissent.

- l'importance et le poids du contrôle social sur les femmes dans le milieu rural : sexualité épiée, mode de vie décrié quand on ne rentre pas dans la norme, quand on n'a pas d'enfant ... Contrôle et emprise qui peuvent être d'ailleurs portés et reproduits par des femmes elles-mêmes.

- le contrôle des corps féminins.
- les violences physiques et psy-

chologiques. Le nombre de femmes qui meurent sous les coups d'hommes est éloquent, sans compter les suicides suite à des violences ainsi que les conséquences sociales et sur la santé, les enfants...

- les luttes des femmes, partie intégrante des luttes de classe, anticapitalistes, antifascistes, anti-impérialistes. Les luttes féministes, en tant que luttes universelles et révolutionnaires, ne sont pas séparées des autres luttes et elles doivent être menées femmes et hommes ensemble.

Si la priorité de Xiberoko Feministak a été de se constituer en groupe et de prendre le temps de se définir, un objectif à venir est d'entrer en relation avec les autres groupes femmes du Pays Basque, nord et sud. Et également de faire des réunions communes avec le groupe GizHonak (encart), qui a participé à l'organisation de la journée du 8 mars.

Pays Basque, le 22 mars
avec l'aide de Johanne



Banderole géante au château de Mauléon

Xiberoko feministak, le 8 mars 2020

Le 8 mars n'est pas la journée des femmes ou, pire, de la femme, mais bien celles des luttes des femmes du peuple, dans le monde entier.

Face aux violences multiples de cette société qui nous étouffe, c'est partout, dans l'espace privé, dans la rue, au travail, lors de débats et en lutte, que femmes et hommes devons-nous battre quotidiennement contre la structure sociale du patriarcat, dans une perspective internationaliste et anti-impérialiste.

Ouvrières, intermittentes du spectacle, travailleuses du sexe, paysannes, travailleuses sociales, femmes migrantes, femmes gilets jaunes, nous sommes une internationale féministe prolétaire.

Nous pensons que la lutte contre le patriarcat doit se faire de manière large et s'ancrer dans les mouvements sociaux.

Premières victimes des emplois précaires, nous sommes entre autres solidaires des luttes contre la réforme de la retraite, et des actions organisées localement. De même, nous serons nombreuses à rejoindre les manifestations du 1er mai à Mauléon comme ailleurs, pour dénoncer la surexploitation capitaliste qui détruit notre santé, notre dignité, nos relations humaines.

La lutte de classe, les luttes antifascistes et de libérations nationales se mènent indéniablement de cœur avec les luttes féministes et transgenre. Nous refusons de dissocier ces combats, que l'on doit poursuivre conjointement.

Notre soutien aux femmes en lutte à travers le monde est total. Pour ce 8 mars, toutes nos pensées vont vers vous, femmes du Kurdistan, du Chiapas et de Palestine,

femmes de tous pays, car « vous ne pouvez pas libérer la terre sans libérer aussi les femmes ».

Les violences physiques, psychologiques et les comportements sexistes parsèment notre quotidien de femme souvent renforcés par la violence patriarcale des institutions judiciaires et policières.

Le corps des femmes, quand il n'est pas l'objet d'une exploitation commerciale et d'aliénation est un enjeu d'emprise sociale, même dans les milieux les plus émancipés.

Nous observons en IEH (Pays Basque nord), comme ailleurs, une montée d'idéologies réactionnaires qui remettent en cause les acquis des luttes féministes, en investissant de manière décomplexée et stéréotypée les places publiques, avec parfois la complicité des autorités locales : prières à Baiona par des groupuscules anti-IVG, école privée intégriste à Etcharry.

C'est par la solidarité et l'auto-organisation de nos luttes que nous parviendrons, femmes et hommes, à gagner ce qui nous revient de droit : l'égalité, l'autonomie, la liberté et la dignité. La lutte féministe est une lutte universelle, révolutionnaire, tout est à refaire : la famille, l'éducation, la culture, l'amour, la sexualité, le travail, la politique...

Ce combat sera long mais il ne doit pas être délaissé, car le patriarcat détruit des vies, tue des femmes, et les soumet à une exploitation totale de leur travail et de leur corps. Chaque minute qui passe sous ce système est une minute gâchée. Alors unissons-nous et battons-nous !

Vive la lutte féministe

8 mars à Limoges

Malgré la bruine, cette dernière manif avant le confinement a été assez dynamique, bien dans la continuité des manifs contre la réforme des retraites par la diversité des personnes présentes. En ce dimanche après-midi, on s'est retrouvé à quelques centaines devant la préfecture à 15h40. Rappelons que 15h40 c'est l'heure à laquelle les femmes devraient s'arrêter de travailler pour ne pas le faire gratuitement.

Après les prises de parole et une première flash mob des Rosies, la manif a parcouru les rues de Limoges, pas encore désertes selon un itinéraire assez inhabituel... Les chorales révolutionnaires ont poussé quelques chansons et nous sommes arrivés à notre destination : le commissariat.

J'ignore si cette destination était prévue dès le départ, mais en tout cas c'était une bonne réponse après les violences policières contre la manifestation féministe parisienne de la veille.

Après de nouvelles prises de paroles, la manif s'est achevée sur le parvis du commissariat par de nouvelles flash mob sur l'air de « A cause de Macron ! » et de « El violador eres tu ! » créé par les femmes chiliennes.

Alain

Migrant.es, réfugié.es à la rue ? Toujours ni expulsion ni exclusion !

LIMOGES :
SQUAT
CHABAZ
D'ENTRAR

Nous avons relaté dans le numéro 290 de *Courant Alternatif* (mai 2019) la lutte autour du droit au logement des migrants de Limoges menée avec le soutien du collectif Chabatz d'entrar (Finissez d'entrer). Nous y décrivions comment s'est créé ce collectif à l'automne 2016, ses actions, ainsi que le squat de migrants dans les locaux de l'ancien Centre Régional de Documentation pédagogique (CRDP) de Limoges, depuis le 11 mai 2018. Notre article s'arrêtait sur la menace d'expulsion et promettait une suite que voici enfin.

D'un squat à l'autre

Occupant.es, sympathisant.es, militant.es, continueront à se faire entendre tant que les pouvoirs publics ne prendront pas des décisions pérennes, avec des partenaires sociaux, afin de répondre aux besoins des personnes migrantes.

Le collectif Chabatz d'entrar, avec l'appui de la Cimade, a donc organisé une manifestation anti Dublin III et contre l'expulsion de l'ex-CRDP ce samedi 25 mai, devant la préfecture. Après un rappel du contenu des lois Dublin III et de la situation de l'ex-CRDP, une chorégraphie évoquant la violence des traitements réservés aux migrants a démarré, aspirant une part croissante de la foule.

Puis un cortège s'est formé pour se rendre devant la mairie de Limoges au son des percussions. Après quelques tours sur la place de la mairie, le cortège emprunte la rue du Pont Saint-Martial, un itinéraire inédit qui laisse la police circonspecte... En bas de la rue, plusieurs voitures de police barrent l'accès au boulevard du quai Saint-Martial. Brusquement le cortège s'arrête, plusieurs manifestants forment une chaîne, une prise de parole est faite rapidement pour annoncer l'ouverture d'un nouveau lieu, déjà occupé depuis plus de 48 heures !

Toute le monde est invité à entrer dans ce lieu dont les grilles s'ouvrent, laissant place aux occupants qui exultent de voir plusieurs dizaines de per-



Les photos qui illustrent ce dossier ne proviennent pas de Limoges. Le 21 mars devait se dérouler à Paris une marche des solidarité qui a dû être annulée pour cause de confinement. Malgré cela, des militant.e.s se sont mobilisé.e.s pour protester à la fois contre le sort infligé aux migrants et contre le confinement. Ces photos ont été prise à l'Opéra (lieu prévu de départ de la manif) ainsi que dans le 20e et à Montreuil.

sonnes entrer dans la cour au son des percussions ! La grille est ensuite fermée avec un cadenas pour éviter toute entrée intempestive des policiers qui, de toute façon, n'ont pas tout compris et constatent la fin de la déambulation.

Ce nouveau squat, dans des locaux industriels très délabrés nécessitera pas mal d'aide pour son aménagement et prendra le nom du **4 bis avenue de la Révolution**, puisqu'il a également une entrée sur cette artère passante du centre-ville.

L'évacuation de l'ex-CRDP : une demi-victoire

Finalement c'est le 12 juin 2019 à 7h30 du matin que les locaux de l'ex-CRDP occupé depuis plus d'un an sont évacués par la police. Une proposition d'hébergement provisoire est faite aux occupants dans un ancien Ehpad à Saint-Junien (35 Km de Limoges), réquisitionné à l'occasion. Une cinquantaine d'entre eux acceptent, surtout ceux ayant un espoir de régularisation. Conformément à l'engagement pris par la Préfecture, cette évacuation se fait sans violence ni arrestation. Les personnes sans espoir de régularisation à ce moment s'étaient déjà installées au 4bis. Un car, affrété à l'oc-

casion, emmène les familles volontaires en deux voyages. La Croix-rouge et un collectif local se mobilisent dans cette ville rouge pour aider matériellement à leur installation.

Le préfet respectera ses engagements : organisation des transports pour que les enfants finissent l'année scolaire sans changer d'établissement, et surtout délivrance d'un récépissé de 3 mois ou de 6 mois, pour la plupart avec autorisation de travail. Évidemment, vu le coût fiscal demandé pour les titres de séjour, il sera nécessaire de faire appel à des dons au travers d'un « Pot commun » pour aider ces personnes sans ressources à réunir les sommes demandées.

Ce n'est cependant qu'une victoire en demi-teinte, due à l'activisme du collectif et au bon vouloir d'un préfet ayant jugé nécessaire de faire jouer son pouvoir discrétionnaire pour régulariser quelques familles. Par contre, il n'était pas question pour lui de régulariser les célibataires. Ceux-ci sont donc venu rejoindre les premières personnes installées au 4bis. Le problème du manque d'hébergements d'urgence sur Limoges n'est toujours pas résolu et de nouvelles familles ont rejoint le nouveau squat dans les mois qui ont suivi.

Les pressions policières et judiciaires

Les locaux occupés au 4bis avenue de la Révolution sont des anciens locaux de EDF-GDF, revendus par Engie à Vinci et Speed Rehab pour un projet de réhabilitation pas encore très défini. En réalité, Speed Rehab - filiale du groupe de gestion Brownfield - est une entreprise spécialisée dans le portage temporaire de locaux le temps de la dépollution pour le compte de l'acheteur final (dans ce cas, Vinci). Même si le projet est à long terme, cela n'empêche pas ces entreprises de faire tout leur possible pour faire dégager les occupants.

Alors que ceux-ci commençaient à s'organiser et trouver un peu de sérénité, le 11 juillet à 8h45, une vingtaine de policiers et agents de la BAC, accompagnant, à sa demande, un huissier mandaté par Vinci, a fait irruption dans le site. Ils ont systématiquement contrôlé les identités, pris en photo les papiers présentés et les personnes. Face aux portes fermées à clef, ils les ont fracturées, sans égards pour les enfants, témoins de leur brutalité, ni pour certains adultes, également traumatisés.

Le 9 août, les habitants dont l'identité a été relevée se voient remettre une assignation en référé aux fins d'expulsion d'occupant sans droit ni titre. C'est l'angoisse pour tous les habitants dont le nombre s'élève à ce moment à 90 adultes dont une vingtaine d'enfants.

Dès la rentrée, les manifestations de soutien reprennent : tout d'abord le samedi 7 septembre, le procès étant dans un premier temps fixé au lundi 9, puis le samedi 5 octobre puisque le procès est repoussé au vendredi 11. Ces manifestations très animées ont été le prélude à un procès très intéressant.

Un procès et un jugement étonnants

Le procès pour expulsion d'une quarantaine d'occupant.e.s (ceux qui avaient été identifiés lors de la « visite » de l'huissier) s'est donc tenu le 11 octobre. La petite salle d'audience a été vite remplie par une quarantaine de personnes. Dehors devant le tribunal, une autre cinquantaine de personnes étaient rassemblées, occupantes, occupants et soutien de Chabatz d'Entrar et de la Cantoche. L'entreprise Speed Rehab, propriétaire des lieux depuis janvier 2019, demande une expulsion en urgence pour pouvoir faire de cet espace un écoquartier, et pour « préserver la santé des personnes ». Selon l'avocat de Speed Rehab, le site est si pollué qu'il faut expulser les occupants, en somme pour leur bien. Cet avocat a fait un parallèle étrange et cynique : « il y a des gens à Rouen qui se battent contre la pollution... et ici, vous vous battez pour occuper un endroit pollué ! ». L'urgence est telle que l'avocat de l'entreprise se trompe en parlant des projets

sur le bâtiment d'à côté qui appartient à Limoges habitat et qui n'est pas occupé.

Pour la défense, une première avocate (choisie par un seul des occupants) a demandé à la présidente du tribunal si jamais elle ne déboutait pas le propriétaire, à assortir l'obligation de quitter les lieux de délais suffisants pour que le déménagement ne soit pas trop brutal. L'avocate de plusieurs dizaines des autres accusé.e.s, plus offensive, a ensuite parlé de la grande absente : la préfecture. Si l'expulsion est décidée, en pratique, ce serait bien la police, sur ordre de la préfecture, qui la mettrait en œuvre. Selon elle, « Les squats, ça arrange bien tout le monde », et notamment

La défense a réfuté l'urgence qu'il y aurait à évacuer le site, en rappelant qu'il y a trois ans un événement public a été organisé sur place sans que la pollution ne semble poser problème (« La Limoges Recycling Party », partenariat entre l'Université de Limoges, Ademe, Engie et Limoges Métropole). Des étudiants étaient invités à un concert unique sur un « lieu insolite » : une « friche urbaine ».

La juge et son assesseur ont eu l'air d'écouter tout cela avec attention et annoncé que leur décision sera rendue le 29 octobre à 14 heures, 2 jours avant la trêve



hivernale. Finalement, dans leur jugement, elles ne retiennent pas l'accusation de voie de fait, font valoir que « l'urgence et le dommage imminent ne sont pas caractérisés » Elles soulignent que et prononcent quand même l'expulsion mais en accordant un délai... jusqu'au 15 juillet 2020 !

Ce large délai n'a pas empêché Speed Rehab d'envoyer de 18 février des pelleteuses faire quelques trous dans le sol pour vérifier le niveau de pollution. Ils ont juste eu le temps de faire trois trous avant que des militants interviennent. Après discussion avec les ingénieurs, ceux-ci ont pris conscience du cadre dans lequel ils travaillaient : à proximité d'un bâtiment d'habitation, dont une dizaine de fenêtres donnent sur le chantier, dont l'isolation et l'étanchéité sont précaires, certaines portes étant de

simples couvertures. Ils ont choisi de ne pas travailler dans ces conditions, et sont partis en fin de matinée. Speed Rehab a tenté de les obliger à revenir travailler le lendemain mais la société mandatée a décidé, à juste titre, que ce n'était pas à elle d'être au premier plan de ce conflit. De plus, après prélèvements, la pelleteuse se contentait de reboucher et de tasser la terre, l'excédent étant mis en tas dans un coin, laissant cette terre à nue soumise aux intempéries.

Le 4bis, squat vivant et solidarité

Le problème de l'hébergement d'urgence n'est pas résolu par l'octroi d'un délai pour continuer d'occuper des locaux précaires pendant quelques mois. Cependant la vie continue de s'y organiser. Les associations et les individus solidaires continuent d'apporter leur soutien matériel, administratif, éducatif, et moral, avec les difficultés et les contradictions que cela comporte (Voir l'article Réflexions d'une militante de Chabatz d'Entrar)

Des chantiers ont eu lieu pour certains aménagements, en particulier l'isolation des tuyaux d'eau à l'arrivée de l'hiver. Avec la participation de l'association Chabatz d'Entrar, d'un groupe de jeunes français occupant une partie des locaux et d'autres bénévoles, des animations se déroulent régulièrement dans les locaux : projection de films, concerts, bal folk...

Quasiment depuis les débuts du squat du 4 bis, tous les mercredis soirs, c'est la « Cantoche », cuisine en commun avec des résidents pour un repas à prix libre pour les invités extérieurs en soutien aux résidents. A prix libre bien sûr. La Cantoche a assuré aussi la restauration d'autres manifestations : soupe devant la gare le 18 décembre (journée internationale des migrants), lors du concert organisé le 25 janvier en soutien aux cheminots.

En plus du soutien à la vie du squat, le collectif Chabatz d'Entrar continue d'organiser des manifestations, que ce soit pour la prise en compte du besoin d'hébergement ou sur d'autres thématiques. Par exemple, le 20 novembre, lors de la journée internationale des droits de l'enfant, le collectif et les jeunes migrants concernés ont manifesté devant le CHU pour protester contre les tests osseux.

Évidemment le confinement met en partie en difficulté cette organisation et la vie quotidienne de ce squat, mais au niveau de l'aide alimentaire, il continue d'être approvisionné et des contacts sont maintenus.

Alain, Limoges, le 22 mars
en partie à l'aide des textes
publiés sur La Bogue

Pour suivre cette lutte (et les autres) en
Limousin : <https://labogue.info>

RÉFLEXIONS D'UNE MILITANTE DE CHABATZ D'ENTRAR

Le mercredi 20 novembre 2019 des bénévoles, des militants du collectif Chabatatz d'entrar se trouvaient devant l'entrée du centre hospitalier universitaire Dupuytren 1 de Limoges.

Ls/elles ne venaient pas soutenir les 160 médecins et internes du CHU grévistes qui, une semaine avant, répondaient à l'appel du mot d'ordre national réclamant des moyens supplémentaires pour « sauver l'hôpital public ».

Ils/elles ne souffraient pas de burn-out (du moins pas encore) comme le décrivent *Libération* et *La Chronique d'Amnesty International* dans leurs articles aux titres respectifs : *Migrants quand les bénévoles se tuent à l'attache* et *Le burn-out des bénévoles*.

Ils/elles ne venaient pas pour être dépesté.e.s ; le Coronavirus (Covid-19) n'avait pas encore fait son apparition.

Alors pourquoi cet attroupement devant l'entrée du CHU ?

Pour dénoncer la pratique des tests osseux sur des jeunes mineurs migrants.

Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciale de l'État ». C'est-à-dire une aide éducative, sanitaire, alimentaire et un toit.

Sauf que pour les adolescent.e.s que l'on nomme, depuis 2016, mineurs non ac-

compagnés (MNA), ex mineurs isolés étrangers (MIE), qui viennent de Guinée, d'Afghanistan, du Mali, du Bangladesh, du Tchad, de Côte d'Ivoire,... la protection et les aides de l'État ne sont pas si simples à obtenir. « Ainsi, le droit commun de la protection de l'enfance est écorné par un dispositif spécifique aux enfants isolés étrangers, organisant une évaluation a priori de leur minorité et de leur isolement, et reléguant l'intervention de la justice à un second temps ». Dans la plupart des départements, cette étape d'évaluation de la minorité sert en réalité de variable d'ajustement : sans même parler des pratiques illégales de refus d'y procéder, de nombreux enfants sont aujourd'hui privés de toute prise en charge, sur la seule base d'un entretien et d'examen contestables qui ont conclu à leur majorité.

Pour être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), les jeunes doivent prouver qu'ils sont bien mineurs par leur récit, en produisant des documents d'identité... L'article 388 du Code civil permet à la justice de demander en plus des tests d'âge osseux. C'est bien connu les jeunes mentent, même que « Mentir à l'adolescence, c'est presque un comportement normal ! Les adolescents doivent se construire un chemin bien spécifique et, souvent, ce chemin est un peu différent de celui que leurs parents projettent, rêvent, souhaitent pour eux » dit un psychologue dans une revue. Alors, quand en plus ils sont étrangers... C'est pourquoi le conseil départemental de la Haute-Vienne s'évertue à prouver que ces jeunes sont majeurs. Du moins, ils prennent des gants (par les temps qui courent, ça vaut mieux) en écrivant : les documents présentés ne confirment la minorité.

Mody à Limoges

Les cinq premiers jours suivant son arrivée, un jeune, appelons le Mody, doit être mis à l'abri. Pour cela, il se rend au Conseil départemental (CD), rue François Chénieux à Limoges, qui va le diriger vers une structure d'accueil, ou lui trouver une chambre d'hôtel. Pour qu'il puisse se nourrir, le CD l'inscrit directement à la Bonne assiette (restaurant social) et il devrait percevoir la somme de 60 euros par mois pour tous ses autres frais. Très rapidement, Mody reçoit une convocation du CD et là, la machine infernale, celle de l'évaluation, se met en branle : vous avez dit mineur ? Comme c'est bizarre, va falloir le prouver ! Prouver que vous êtes isolé ! Prouver que vous êtes en danger !

Lors du premier entretien de l'évaluation, il est demandé à Mody de fournir ses papiers d'état civil. S'il les a perdus, il va devoir les faire venir de son pays. Il lui est également demandé de raconter son histoire et de décrire son parcours jusqu'à son arrivée en France. Les obstacles commencent : le récit est trop fabriqué ou pas assez précis, l'authenticité des papiers est souvent remise en cause... Pour être certain que derrière un mineur ne se cache pas un majeur, le CD interpelle le Tribunal

de grande instance (TGI) afin que celui-ci demande à Mody, via le CD, d'aller passer les tests osseux. Sur Limoges, depuis septembre 2019, la pratique de ces tests est devenue quasi systématique.

Mody reçoit un deuxième courrier du CD stipulant : « au regard de l'évaluation menée par le Département visant à établir votre minorité et votre isolement, j'ai le regret de vous informer que votre minorité n'est pas établie ». Ainsi, des enfants, parce qu'étrangers, sont écartés du dispositif de la protection de l'enfance, et basculent, du jour au lendemain, dans le régime du « droit » des étrangers.

Du coup si Mody était hébergé, il se retrouve direct à la rue. Certains sont contraints d'abandonner leurs études. C'est sur le gâteau, il leur est remis une feuille d'information indiquant « vous pouvez faire appel à divers réseaux d'aide : le 115 – le centre de jour (SIAO) – demander un titre de séjour à la préfecture... » Super ! Sauf que Mody, prétendument pas mineur, possède des papiers dont la date de naissance dit l'inverse et il s'obstine à déclarer qu'il est mineur. Quid de ces réseaux d'aide qu'il est accepté que les majeurs = LA RUE durant les 2, 3 ans qui les séparent de leur majorité.

C'est pourquoi les bénévoles et les militant.e.s du collectif Chabatatz d'entrar se battent contre cette machine broyeuse d'avenir et que nous les retrouvons un 20 novembre, devant l'entrée du CHU, brandissant des pancartes avec les jeunes mineurs « NON AUX TESTS OSSEUX ! », « STOP À LA CRIMINALISATION DES JEUNES MIGRANTS ! ».

Genèse du groupe de soutien aux jeunes mineurs (non) accompagnés

Début 2017, un petit groupe de personnes, au sein du collectif Chabatatz d'entrar, se constitue pour répondre à la demande de jeunes adultes migrants, arrivés sur Limoges lors du démantèlement de la jungle de Calais et qui souhaitent apprendre très vite le français. Ils sont pris en charge par le Centre d'accueil et d'orientation (CAO) installé dans des locaux de l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), rue de Babylone à Limoges. Les responsables de ce CAO ne voyant pas d'un bon œil un collectif intervenir dans « leurs affaires », le groupe ne pourra se mettre en place et se met en sommeil.

Juin 2017, le CD cherche à joindre des personnes qui donneraient des cours de français à des jeunes mineurs. La Maison des droits de l'homme (MDH) fait suivre cette requête auprès du collectif Chabatatz. La rencontre entre des salariés du CD et deux membres du collectif n'aura pas de suite, car il semblerait que le collectif gêne aux entournures les responsables du CD (il serait trop politisé...). Nos deux interlocutrices prennent le mors aux dents : « On se passera de l'aval du CD ». Elles rédigent un mot annonçant l'ouverture de cours de français. Elles le distribuent à l'heure du



déjeuner à la *Bonne assiette* (restaurant social). Le bouche à oreille fait son œuvre et très vite des jeunes viennent les rejoindre, trop contents d'avoir des cours de français, des contacts extérieurs. Dans un premier temps, les cours se dérouleront rue Champlain, dans un local prêté par la Libre pensée. La spirale chronophage « aide aux jeunes mineurs » est amorcée.

Un travail social en cours de français

Depuis septembre 2018 c'est la Maison du Peuple qui met à disposition deux salles. Le jeudi, s'y retrouvent quatre femmes du collectif *Chabatz d'entrar*, donnant des cours de français, pour six à quinze jeunes. Elles sont les premières à pouvoir témoigner des difficultés rencontrées par ces jeunes. Leur intervention ne se limite pas aux cours, elles les réconfortent, filent 2 € à ceux qui n'ont pas encore, ou plus du tout de prise en charge, pour avoir un repas chaud à la *Bonne assiette*. Certaines en hébergent le temps de trouver des solutions et, surtout, elles les orientent vers des avocats (recours contre la décision du juge ne reconnaissant pas leur minorité) et les accompagnent dans leurs diverses démarches (santé, scolarité, activités bénévoles...). L'avocat saisit, par un courrier, le juge des enfants. Sur cinq jeunes concernés, courant 2019, quatre ont pu faire reconnaître leur minorité et donc ont été repris en charge par le CD. Pour autant leur galère n'est pas finie. Les jeunes mineurs quand ils arrivent, ils n'ont pas tout leur temps devant eux, les plus jeunes en général ont 14 ans et ici, ils ont 16 ans. Donc deux ans, puisqu'ils ne sont pris en charge que jusqu'à leur majorité, c'est vite passé : le temps de faire les démarches, les recours, les prises en charge et pas juste un hébergement. Ce qu'ils veulent c'est faire des études et là c'est de nouveau la merde, parce que l'année scolaire est entamée, il faut attendre l'année suivante, or là si tu as 18 ans en cours d'année tu dois dégager. Le collectif Adopte un jeune.com, créé en 2014, regroupant parfois des centaines de travailleurs sociaux, s'est bagarré contre une délibération départementale de la Haute-Vienne qui jetait à la rue tous les jeunes de l'ASE, à 18 ans, qui n'avaient pas au moins trois ans continu de prise en charge à l'ASE. Le collectif a perdu, ils ont mené d'autres luttes mais toujours sans rien obtenir.

Quand trop faire à la place de... peut devenir un piège

Je fais partie du collectif *Chabatz d'entrar*, mais n'interviens pas dans ce petit groupe d'accompagnement des jeunes mineurs. Ce qui me permet d'avoir un regard plus distancié, plus critique sur « les pièges de ce type d'action ». Je n'ai pas la tête dans le guidon, je n'entends pas directement ces jeunes raconter leurs craintes, leurs espoirs, leurs découragements, la ribambelle d'emmerdes qu'ils trimballent depuis des mois, voire des an-

nées... C'est difficile face à un jeune qui te fait confiance et qui te dit qu'il s'est retrouvé du jour au lendemain à dormir dans la rue, parce que le matin même il lui a été signifié de partir de sa chambre d'hôtel, car il n'est pas reconnu mineur, qu'il a faim, qu'il a peur, qu'il... de lui dire en partant après les cours : « Bon, ben à la semaine prochaine » et de savoir qu'il va encore passer une nuit dehors.

Du coup, tu héberges, puis tu accompagnes pour les démarches administratives, les rendez-vous à l'hôpital, chez l'avocate, etc. Tu fais les tâches d'un travailleur social avec les moyens du bord, pas payé, pas encadré. Tu tiens un mois, deux mois, au bout de six mois, ou plus, tu t'aperçois que tu es en train de tirer la langue, que ça déborde, tu as envie de lâcher, mais c'est trop tard, tu es prise dans la spirale.

C'est ce qui était en train de se passer juste avant la crise avec le Coronavirus (Covid-19) pour certaines copines de ce groupe d'aide. Pour deux raisons. La première, elles ne sont pas assez nombreuses pour l'ensemble de ces jeunes. La seconde, c'est que le collectif *Chabatz* a beau faire des manifestations, interpeller les pouvoirs publics, rien ne bouge et nous ne sommes pas non plus si nombreux à pouvoir réfléchir, mettre en place des stratégies autres que de « l'humanitaire ». Les travailleurs sociaux eux-mêmes souffrent de toutes ces situations que ce soit pour les jeunes ou les adultes. Avec tous les dispositifs régressifs, répressifs concernant le droit des migrants qui sont en place, c'est de plus en plus galère. Certains (travailleurs sociaux) font appeler à nous comme si on pouvait faire des miracles, ils ont besoin de leur petite bulle d'espoir. Mais si par malheur, le collectif *Chabatz d'entrar* veut mettre ces problèmes sur le plan politique. Plouf, plus personne ne moufte, ils font le dos rond face à leurs responsables au sein de leur structure. Je me souviens, au squat de l'ex-CRDP, quand une copine avait de pas trop mauvais contacts avec une personne du CD, cette dernière nous appelait au secours pour prendre un jeune mineur le temps de lui trouver une place. Le CD ne pouvait répondre immédiatement pour sa prise en charge, notamment sur l'hébergement. Du coup une sorte de contrat de confiance s'était installé : le jeune restait quelques jours au squat et ensuite il était pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Il y a eu sept ou huit gamins qui sont passés dans ce squat. Bien évidemment, ces jeunes restaient en contact avec les bénévoles du squat et c'est ainsi que nous avons su, que mis à part l'hébergement (souvent en chambre d'hôtel), il n'y avait pas beaucoup de suivi social, pas de cours de français. Les jeunes se retrouvaient certes avec un toit sur la tête, mais isolés et ils ne faisaient rien de leur journée. Aujourd'hui avec le CD c'est statu quo.

À force de vouloir tout faire, tu fais surtout de l'humanitaire et ça se comprend. Mais le temps passe et rien

n'avance sur le plan politique, sur les vrais problèmes. C'est-à-dire : faire bouger les institutions et les travailleurs sociaux. Parfois je me dis, et si on ne faisait plus rien, si on laissait les gens dehors, si on essayait plus de trouver des solutions de bout de chandelles (certes humaines) et si... sauf que le Coronavirus (Covid-19) est là... et que nous sommes tous bloqués. De nouveau, c'est les filles les plus réactives. Elles ne baissent pas les bras face à cette nouvelle difficulté. Elles appellent les jeunes, se démerdent pour continuer les cours avec WhatsApp...

La campagne contre les tests osseux, démarrée en novembre, est en stand-by. D'autres départements français n'ont plus recours à ces tests, tout comme le Royaume-Uni (depuis 10 ans), rejoint par l'Espagne. Nous allions interpeller, des médecins, des avocats, tous les conseillers municipaux, des personnes publiques... pour que cesse cette pratique d'un autre âge et entamer une réflexion politique globale sur cette question de non prise en charge par le CD des jeunes mineurs non accompagnés.

Certaines personnes étaient même prêtes à aller dormir au CD, puisque c'est lui le donneur d'ordre.

Lundi 23 mars, nous sommes tous des confinés

15 jeunes « déclarés non mineurs » sont à la rue ou du moins hébergés chez des bénévoles.

Ci-dessous le texte du mail relatant une conversation téléphonique d'une copine de *Chabatz* avec un responsable du Conseil départemental ce 23 mars :

« les MNA sont à l'abri à l'hôtel avec une attestation pour se rendre à la Bonne assiette.

Les cours de français ne sont pas prioritaires, seul l'aspect sanitaire l'est.

Je fais part à M. G du fait que certains n'avaient plus de produits d'hygiène et que nous nous en étions occupé.

Réponse : il prend note et me dit qu'il y a un coup de fil quotidien à chaque hôtel chargé de signaler toute difficulté.

Pour les 15 jeunes à la rue (parce qu'ils venaient d'être déclarés non mineurs), il ne peut donner qu'une réponse administrative, ils ne relèvent plus de l'ASE.

Je lui rappelle que nous avions demandé, avant la crise sanitaire, qu'ils soient maintenus à l'abri le temps du recours. Il pense que c'est un vrai souci, lui ou le CD? Suite à ma demande suivante, il me certifie que tous les jeunes seront maintenus à l'abri le temps du confinement, arrêt des évaluations (décision actée)

Je l'interroge sur de possibles nouvelles arrivées, il n'y en a pas eues mais dit que si c'était le cas, les jeunes concernés seraient pris en charge dans les mêmes conditions que précitées. A cette dernière précision, je me pose la question : l'accès au Conseil départemental est-il ouvert ?

Sylvie

Aujourd'hui, au squat du 4 bis avenue de la Révolution, il n'y a pas de jeunes mineurs hébergés. La capacité d'hébergement de ce squat a été très vite atteinte (90 personnes dont une vingtaine d'enfants). Depuis septembre des cours de français s'y déroulent (heu ! s'y déroulaient).



La France redevient le troisième exportateur mondial d'armement

Selon les chiffres donnés par l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (Sipri), la France a représenté 7,9 % des exportations de missiles, avions de chasse et navires de guerre sur la période allant de 2015 à 2019 : un record depuis 1990. Elle occupe désormais la troisième place du marché mondial des ventes d'armement derrière les États-Unis (36 % du marché) et la Russie (21 %), alors qu'elle était cinquième lors des cinq années précédentes.

Les ventes d'armement tricolore ont grimpé de 72 % par rapport à la période comprise entre 2010 et 2014, pendant laquelle la part de marché de la France atteignait 4,8 %. Ce bond spectaculaire reflète les succès commerciaux de Dassault Aviation en Egypte et en Inde pour le Rafale ou encore ceux de Naval Group au Brésil et en Inde pour des sous-marins, en Egypte, en Malaisie et aux Émirats arabes unis pour des frégates. Le commerce mondial des armes majeures se porte bien, avec une croissance de 5,5 % entre les deux périodes 2015-2019 et 2010-2014. Une large partie de cette progression provient des flux d'armes vers le Moyen-Orient (+ 61 %), région qui absorbe 35 % des importations mondiales du secteur. Premier pays importateur mondial, l'Arabie saoudite a augmenté à elle seule de 130 % ses achats.

Les 3 principaux clients de la France sont l'Egypte, le Qatar et l'Inde.

Compte tenu des commandes déjà engrangées, « les exportations françaises vont continuer à se situer à un niveau relativement haut au moins sur les cinq prochaines années », pronostique le Sipri.

Source : Lemonde.fr

Comment faire disparaître les vidéos montrant des violences policières ?

Le 23 décembre 2018, le ministre de l'intérieur mettait en garde l'ensemble des policiers, dans une circulaire qui sert encore de référence : « La liberté d'information, qu'elle soit le fait de la presse ou d'un simple particulier, prime. Les policiers ne peuvent s'opposer à l'enregistrement de leur image lorsqu'ils effectuent une mission. Il est exclu d'interpeller pour cette raison la personne effectuant l'enregistrement, de lui retirer son matériel ou de détruire l'enregistrement ou son support. »

Evidemment, quasiment tous les syndicats de flics contestent vigoureusement la réalité que montrent les vidéos, dès lors

qu'elles mettent en cause l'un des leurs. Dans un courrier du 5 novembre 2018 adressé au ministre de l'intérieur Christophe Castaner, le syndicat de police Alliance demande qu'il soit interdit de filmer les policiers. Selon le syndicat, « au-delà de la question du droit à l'image des policiers, l'enjeu est leur sécurité », la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux les exposant à « être reconnus et à être, eux-mêmes ou leur famille, victimes de représailles ».

Dans leur sillage, le ministre Christophe Castaner envisage lui aussi de contrôler la diffusion des vidéos. Selon des informations recueillies par Mediapart auprès de la Direction générale

de la police nationale (DGP), une étude sur des « évolutions juridiques » est actuellement menée pour rendre notamment obligatoire le floutage de tous les agents lorsque des vidéos les montrant en action sont diffusés sur les réseaux sociaux.

Notons tout de même que même filmés les flics n'ont jamais changé leur comportement depuis 2008, on peut même affirmer que depuis le mouvement social contre la loi travail de 2016 il s'est aggravé. Il faut dire qu'ils sont de plus en plus couverts par leur hiérarchie, la classe politique et l'appareil judiciaire.

Source : Mediapart

Avec « GendNotes » le fichage exercé par la gendarmerie se modernise

Un décret adopté le 20 février par le Premier ministre, Edouard Philippe et le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, autorise l'usage d'une « application mobile de prise de notes » par les militaires de la gendarmerie nationale. Appelée GendNotes, elle est intégrée aux smartphones et tablettes Neogend qu'utilisent déjà les gendarmes.

Cette application sera utilisée « à l'occasion d'actions de prévention, d'investigations ou d'interventions nécessaires à l'exercice des missions de police judiciaire et administrative ». Elle est présentée par le Pouvoir comme étant une simple modernisation : fini les notes prises au stylo par les gendarmes sur un calepin, place aux réseaux informatisés !

Sur l'application, divers champs permettent de renseigner des données, telles que l'identité de la personne, des photographies, une adresse, un numéro de téléphone, ou encore l'identification du véhicule. Comme le précise le décret autorisant ce « traitement automatisé de données à caractère personnel », la plateforme dispose aussi de zones de commentaires libres. Les gendarmes pourront y renseigner « en cas de nécessité absolue », des informations relatives à « l'origine raciale ou ethnique, aux opinions politiques, philosophiques ou religieuses, à l'appartenance syndicale, à la santé ou à la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle ». Remarquons déjà que ce sont les militaires qui décident ou non de cette « nécessité absolue » du recueil ou non de telle ou telle info.

D'après la Quadrature du Net : « Comme l'explique la CNIL, ces photos et informations sont au moins transmises au LRPGN (le logiciel de rédaction des PV de la gendarmerie), qui les transmet à

son tour au TAJ (traitement des antécédents judiciaires) si les gendarmes décident d'ouvrir une procédure. Dans ce cas, les informations seront conservées dans le TAJ pendant 20 ans, accessibles par toute la police et la gendarmerie et les photos pourront être utilisées ultérieurement par un système de reconnaissance faciale pour identifier des personnes (si l'application GendNotes n'intègre pas de logiciel de reconnaissance faciale, elle facilite le transfert des photos vers le TAJ qui, lui, l'organise).

Par exemple, lors d'une manifestation ou d'un contrôle routier, les gendarmes pourront, lors d'une fouille, d'un contrôle d'identité ou autre interaction avec une personne qu'ils jugent suspecte, inscrire une identité et/ou une photo, avec si besoin plus d'informations, au sein de cette application. Si les gendarmes décident ensuite d'ouvrir une procédure, ces informations seront inscrites au TAJ. »

« GendNotes » va nourrir d'autres fichiers, des services de renseignements par exemple, et peut servir à des fins de surveillance politique.

Les conséquences d'un tel dévoiement sont considérablement aggravées par l'automatisation de ces enregistrements et échanges d'informations. Jusqu'alors, le risque de surveillance politique était mécaniquement limité par la dépendance au papier. Cette limite matérielle disparaît aujourd'hui. Les fichiers se multiplient et on automatise les facilités d'échanges entre ces différents fichiers en démultipliant à chaque fois les possibilités d'abus.

La Ligue des Droits de l'Homme a décidé de déposer un recours en justice contre le fichier GendNotes. A suivre !

Sources :
La Quadrature du Net

Vies Volées sous la torture de la police

Le collectif Vies Volées, constitué par les proches de Lamine Dieng, mort des suites d'un plaquage ventral le 17 juin 2007, se bat depuis plusieurs années pour l'interdiction définitive de ces pratiques de tortures, rejoint dans ce combat par de nombreuses familles de personnes mortes des suites de l'utilisation de ces "gestes d'intervention". Dans ses publications, le collectif Vies Volées dresse une liste non exhaustive des victimes : Depuis 1990, au moins 25 personnes sont décédées lors d'une intervention des forces de l'ordre après l'utilisation de ces techniques dites "non-létales".

En 2007, Lamine Dieng, 28 ans, décède après être immobilisé par plaquage ventral avec les mains menottées, les pieds sanglés, et 4 policiers faisant pression sur son corps. L'autopsie conclut à une mort par asphyxie. Un non-lieu définitif est prononcé en 2017. La famille a saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

En 2008, Abdelhakim Ajimi, 22 ans, meurt suite à son immobilisation par deux policiers qui le menotent aux pieds et aux mains et font pression sur sa poitrine et sa nuque. L'autopsie conclut à une mort par "asphyxie mécanique lente avec privation prolongée d'oxygène". En 2013, deux policiers de la BAC sont condamnés à 18 et 24 mois de prison avec sursis, et un policier municipal à six mois avec sursis.

En 2009, Ali Ziri, 69 ans, meurt après avoir été maintenu en position de pliage dans un fourgon de police. L'autopsie révèle l'existence de 27 hématomes sur le corps d'Ali Ziri, et conclut à un décès dû à un arrêt cardio-circulatoire généré par "suffocation et appui postérieur dorsal". Un non-lieu définitif est prononcé en 2014. Le 19 juin 2018, la Cour Européenne des Droits de l'Homme a reconnu la responsabilité de la France pour négligences.

En 2009, Mohamed Boukourou, 41 ans, meurt lors d'une interpellation durant laquelle il est maintenu sur le ventre, menotté, avec trois policiers debout pesant de tout leur poids sur les différentes parties de son corps. Un non-lieu a été prononcé en 2013, mais la Cour Européenne des Droits de l'Homme a condamné la France dans cette affaire pour traitement inhumain et dégradant.

En 2011, Serge Partouche, un homme de 28 ans atteint d'autisme, décède lors d'une interpellation après avoir été plaqué au sol avec un policier à genoux sur son dos. En 2014, trois policiers sont condamnés pour homicide involontaire à six mois de prison avec sursis.

En 2012, Abdelilah El Jabri, 25 ans, meurt après avoir été plaqué au sol par 4 agents de la BAC lors d'un contrôle. Une enquête est encore en cours.

En 2014, Abdelhak Goradia, 51 ans, décède lors d'une procédure de reconduite à la frontière dans un fourgon de police. L'autopsie pointe une "asphyxie par régurgitation gastrique". Une information a été ouverte pour homicide involontaire.

En 2015, Amadou Koumé, 33 ans, meurt après avoir subi une clé d'étranglement lors d'une interpellation. L'autopsie révèle qu'il est mort d'un «cédème pulmonaire survenu dans un contexte d'asphyxie et de traumatismes facial et cervical». L'agent de la BAC qui a fait la clé d'étranglement est mis en examen pour violences volontaires ayant causé la mort sans intention de la donner.

En 2016, Adama Traoré meurt le jour de ses 24 ans après avoir subi un plaquage ventral lors duquel il a pris le poids de trois gendarmes sur lui. Deux autopsies révèlent qu'il est mort d'un "syndrome asphyxique". Une instruction a été ouverte.

Cédric Chouviat vient de s'ajouter le 3 janvier 2020 à cette macabre liste. Il a subi une clé d'étranglement peu après avoir commencé à filmer les flics. Cette clé fut suivie d'un plaquage ventral.

Source : desarmes-les



Vers une nouvelle loi renforçant la sécurité intérieure

Vers une nouvelle loi renforçant la sécurité intérieure. Après deux ans d'expérimentation, la mise en œuvre de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme (SILT, voir CA 298), qui transpose temporairement plusieurs mesures de l'état d'urgence dans le droit commun, a fini par séduire les sénateurs, à tel point qu'ils veulent y ajouter 2 louches :

- Elargir les pouvoirs de fermeture administrative des lieux

présentant des risques de trouble à l'ordre public. Les lieux de culte ne seraient plus les seuls lieux pouvant être fermés. S'y ajouteraient des librairies, des centres sociaux ou des salles de sport...

- Création d'une nouvelle mesure judiciaire de surveillance pour les personnes condamnées pour des faits de terrorisme dans l'objectif de les suivre après leur sortie de prison. A suivre

Source : le-monde.fr

Le Parlement français ne veut toujours rien savoir !

La France a déjà été condamnée à trois reprises par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour l'utilisation des techniques létales d'immobilisation que sont le décubitus ventral et le pliage ventral. Rappelons que le décubitus ventral consiste à plaquer fermement une personne sur le sol et à la maintenir dans cette position à l'aide d'une pression importante sur le thorax. Quant au pliage ventral, il consiste à replier la personne sur elle-même, le torse posé sur les genoux, et à la maintenir fermement dans cette position. Et pourtant, par un arrêt datant du 9 octobre 2007, la Cour Européenne des Droits de l'Homme déplorait « qu'aucune directive précise n'a été prise par les autorités françaises à l'égard de ces techniques d'immobilisation potentiellement létales ».

Plus de 12 ans après, le 4 mars 2020, la commission des lois de l'assemblée nationale française a rejeté la proposition de loi déposée par La France Insoumise visant l'interdiction des techniques d'immobilisation létales.

Source : francoisruffin.fr

Répression inouïe des lycéens en lutte contre la loi Blanquer

En janvier et février, des lycéens et des profs se sont mobilisés contre la tenue des premières épreuves dite « E3C » du nouveau bac local. Comme seule réponse, ils et elles ont eu droit à une répression terrible. Face aux élèves, les proviseurs, appuyés par des responsables académiques, n'ont hésité devant aucun moyen : intimidations, menaces, ils ont filmé les blocs, fouillé les réseaux sociaux pour identifier des élèves et ensuite les sanctionner en prononçant des exclusions ou des conseils de discipline simplement pour avoir pris part à un mouvement collectif ; certains n'ont pas hésité à porter plainte contre des élèves ou à faire appel aux EMS (milices rectorales créées en 2010) et /ou à la police.

Pendant ce mouvement, des

élèves ont été interpellés, placés en garde-à-vue (une cinquantaine en Ile de France) parfois toute une nuit sans aucune communication avec leurs parents (comme les 3 lycéens mineurs du lycée Ravel à Paris), parfois arrêtés préventivement chez eux à 6 heures du matin (comme à Gagny et à Grenoble) ou prélevés dans leur salle de classe, en plein cours. Sur certains lycées, les forces de police ont contraint les élèves à rentrer pour passer les épreuves, procédant à des fouilles de sac et visant les convocations. Certains flics étaient présents à l'intérieur de l'établissement où les élèves ont parfois été enfermés une journée entière pour passer 4 épreuves déjeunant d'un repas froid (comme à Rennes).

Source : resistons.l'autre.net

Big Brother

Cette rubrique souhaite faire un tour d'horizon mensuel de ce qui se passe au sujet des sans-papiers, des migrants, des réfugiés en France et ailleurs. L'objectif est double : celui d'informer sur les diverses situations migratoires, la plupart du temps dramatiques mais au delà de cet aspect humanitaire, il s'agit aussi et surtout d'évoquer les luttes en cours et de tenter de faire ressortir des leviers qui peuvent réinstaurer un rapport de force avec un État et consorts (partis, médias, opinion publique) de plus en plus xénophobes.

GRÈVE DES SANS-PAPIERS TRAVAILLANT POUR LE GROUPE LE MONDE

Depuis fin février, une cinquantaine de travailleurs sans-papiers (des Sénégalais, des Guinéens mais surtout des Maliens) tiennent un piquet de grève devant les nouveaux locaux du groupe Le Monde - avec les rédactions du Monde mais aussi l'Obs, le Huffington Post ou encore Courrier International. Ils sont soutenus et encadrés par le syndicat CNT-SO qui n'est pas à son coup d'essai puisqu'il était déjà à la manœuvre dans la grève victorieuse de 111 jours lancée par les femmes de ménage et plongeurs de l'hôtel Holiday IN de Clichy. Les grévistes sont aussi rejoints par des sans-papiers travaillant sur des chantiers environnants en Seine-Saint-Denis. Au cœur de la lutte, la dénonciation des conditions de travail puisque le groupe Golden Clean qui se charge du nettoyage ne paie que 40 euros la journée et la nuit ! Seulement 5 euros l'heure supplémentaire et enfin un manque d'équipements de protection, le tout sans contrat de travail On rentre alors dans la bataille juridique car la loi française prévoit que si on a travaillé sans contrat de travail alors l'employeur reconnu coupable est obligé de fournir un CDI à temps plein. S'ajoute pour les travailleurs sans-papiers, la possibilité de demander une régularisation via la fourniture d'un formulaire Cerfa (on en avait déjà parlé dans les précédentes rubriques). Face à la mobilisation, un protocole de « sortie de crise » est rapidement trouvé mais pour l'instant, il n'est pas respecté notamment

par Golden Clean qui semble complètement à l'ouest dans la paperasse. La responsabilité se porte aussi sur le groupe Eiffage qui a fait appel à ce sous traitant, sûrement en connaissance de cause. Pour cette multinationale de 70 000 employés, les procédures de régularisation devrait être plus aisées mais là encore, blocage, chacun se rejette la responsabilité. Côté journalistes notamment ceux de Télérama, un soutien a lieu avec des personnes présentes lors des Ags et une remontée dans les instances. Reste que seule la lutte paie comme celle récente des travailleurs sans-papiers de l'Ibis Batignolles ou de l'Holiday Inn de Clichy.

Source : Rapport de force

COINCÉS DANS L'ÉTAU TURC ET EUROPÉEN, MISÈRE DES FRONTIÈRES !

Fin février, avec l'attaque Assad/Russie de la région d'Idlib en Syrie contrôlée par des rebelles majoritairement islamistes et soutenus par la Turquie, Erdogan rejoue le coup de la pression migratoire sur les frontières de l'UE pour obtenir un soutien politique de celle-ci ou du moins une neutralité bienveillante. Paralisée par cette menace - rappelons, en mars 2016, l'accord entre UE qui donne de la thune et la Turquie qui gère les millions de réfugiés notamment syriens - l'UE calme le jeu diplomatique et dans la politique du « en même temps » continue de verrouiller ses frontières et ici plus particulièrement celles de Grèce où la situation migratoire est déjà très tendue (voir CA n°298).

Sans fro



Depuis un mois donc, plusieurs milliers de personnes attendent toujours devant les frontières grecques. Chaque jour, des centaines de personnes tentent le passage, notamment au niveau du fleuve Evros. Ils sont repoussés par des gaz lacrymogènes, des canons à eau et des balles en plastique. Détail en plus, les policiers grecs utilisent des ventilateurs géants pour pousser la lacrymo vers la frontière... enfin depuis le 13 mars, une barrière avec des blocs de béton de 1,5m de haut.

Le gouvernement grec dirigé par le parti Nouvelle Démocratie (droite - mais nous ne nous trompons pas, Syriza menait aussi une politique anti-migrants) a profité de cette situation pour réclamer des moyens supplémentaires à l'UE pour fermer sa frontière et aussi pour resserrer son électorat notamment en chassant des voix à l'extrême droite. Au niveau européen tout d'abord, Ursula von der Leyen (présidente de la commission européenne) et Charles Michel (président du Conseil européen) se sont rendus sur place pour annoncer une aide supplémentaire de 700 millions d'euros pour renforcer le contrôle des frontières et une force supplémentaire de 1 500 gardes-frontières Frontex. Dans le même temps, des sortes de milices d'extrême droite se sont constituées pour faire la chasse aux migrants mais aussi aux journalistes et aux gauchistes. Finalement, les partis au pouvoir aussi bien grecs que turcs se servent des migrants comme argument politique et électoral. Rien de neuf, mais quid de la réaction à avoir, en tant qu'opposant bien sûr, face à cette montée du fascisme. Voici quelques mots du communiste-anarchiste Luigi Fabbri en 1921 : « La lutte contre le fascisme ne peut être menée efficacement que si elle frappe les institutions politiques et économiques dont il est une émanation et dont il tire sa subsistance. De plus, les révolutionnaires qui visent à faire tomber le capitalisme et l'État, s'ils se laissent entraîner par le fascisme comme un éclair détourné par le paratonnerre, et s'ils consacraient tous leurs efforts et s'épuisaient à la seule lutte contre le fascisme, feraient le jeu des institutions mêmes qu'ils voudraient voir détruites. En se servant des fascistes comme d'un croque-mitaine, l'État capitaliste réussirait non seulement à se protéger et à se faciliter la vie, mais aussi à persuader une partie du prolétariat de travailler en coopération avec lui et de prendre sa part du gâteau. »

Source : RFI et traduction d'un texte du groupe Antithesi qui reprend la citation finale.





LUTTE DANS LES CRA FACE AU CONFINEMENT

Partout en France au lendemain des annonces de confinement, le 16 mars dernier, des révoltes et des grèves de la faim ont eu lieu pour demander de sortir de ces trous comme à Lille, Lyon, Vincennes et Mesnil-Amélot. Juridiquement, des décisions de remise de liberté générale sont adoptées par quelques JLD (juge des libertés et de la détention) partant du double constat que les frontières européennes étant fermées il n'y a plus de renvoi possible et aussi que le risque de contamination appelé à la libération. Mais cela dépend de l'arbitraire du JLD or beaucoup ont refusé des libérations. S'en suit des batailles juridiques en appel avec parfois des confirmations d'enfermement comme à Calais. C'est du grand délire, la justice de classe reste arbitraire et criminelle.

Pour les personnes enfermées, les conditions se dégradent très rapidement. Plus de droit de visite, les associations d'accompagnement type Cimade ainsi que les agents de l'OFII (des fonctionnaires d'état qui gèrent l'enfermement) sont partis ainsi que les personnes qui nettoient les locaux. Il ne reste plus que les flics et une veille médicale mais très réduite ! Voici quelques situations particulières (en date du 20 mars). Au CRA de Coquelles, près de Calais, une semaine après l'annonce du confinement, des personnes étaient toujours enfermées. Une dizaine de retenus ont entamé une grève de la faim, une perte de connaissance après 48h de non-alimentation tandis que les autres ont été forcés de s'alimenter sous pression de ne pas avoir accès à des médicaments ! La préfecture du Pas de Calais fait appel des décisions de libérations prises par le JLD et gagne selon l'avis de la cour d'appel de Douai qui qualifie le CRA « d'espace de confinement » adapté à la crise sanitaire actuelle. Enfin, il y a encore eu quelques renvois ; 1 algérien et 1 congolais ont été renvoyés dans leur pays d'origine. Au CRA de Bordeaux, ils ont endormi tout le monde en disant que le CRA était fermé suite à la décision de remise en liberté. Certes les retenus bordelais sont sortis mais la préfecture y enferme maintenant les retenus du CRA d'Hendaye mais aussi des taulards de Mont-de-Marsan ou de Pau. La décision du JLD d'Hendaye est portée en appel.

Source : Passeurs d'hospitalités, France 3 régions, collectifs de lutte

DES MIGRANTS CONFINÉS DEHORS ! ET DEDANS, UNE SITUATION TOUT AUSSI HORRIBLE

On se doute que les personnes le plus touchées par la crise sanitaire sont les personnes dehors et particulièrement les migrants. A Calais, la préfecture parle d'une procédure de détection et d'orientation des cas suspects vers des centres de « desserrement », mais uniquement chez les personnes présentant déjà des symptômes. Or on sait que les contagions se font surtout pendant le période d'incubation et pendant ce temps là, les personnes sont dehors. Aussi, les accès au accueil de jour sont fermés, plus de possibilité de recharger son téléphone par exemple. A Aubervilliers, un campement de fortune vient d'être expulsé et les personnes relogées dans des gymnases avec des distances de sécurité mais on doute de l'efficacité de ces mesures tant les personnes seront nombreuses. Pareil situation dans les squats où la promiscuité fait partie du quotidien. La situation est aussi tendue dans les hébergements d'urgence, notamment les CADA pour les demandeurs d'asile. Pareil pour les foyers de travailleurs. A chaque fois, des remontées sont faites sur le manque de matériel (savon, gel, masque, etc) et dans ces lieux de promiscuité, le confinement va être horrible.

Face à cette situation sanitaire grave et alors que l'État sort ses beaux discours sur le service public de santé, rappelons que depuis quelques mois, ce dernier a aligné le délai de carence d'accès au soin à trois mois pour les demandeurs d'asile (via la PUMA, protection universelle maladie, ex CMU) sur la carence des sans-papiers via l'AME (aide médicale d'Etat). Avant la crise du coronavirus, l'académie de médecine avait alerté sur cette situation sachant que les migrants sont, d'après le rapport, 6 fois plus exposés à des troubles de santé notamment mentaux. Aussi 1 migrant sur 2 ne ferait pas appel à l'AME car démarche trop compliquée. Elle est loin la fraude généralisée qui avait poussé le gouvernement à prendre ses mesures. Et aujourd'hui, les plus fragiles paient les saignées budgétaires dans la santé. A la fin de ce confinement, les leçons devront être tirées et les

luttas devront être fortes pour réclamer des moyens d'existence digne sans condition de nationalité.

Source : Passeurs d'hospitalité, Le Monde

A MAYOTTE, DES JEUNES SE RÉVOLTENT CONTRE LES EXPULSIONS

C'est le département français qui expulse le plus avec une course aux chiffres car des expulsions quotidiennes ! En 2019, il y a eu 27 500 expulsions vers les Comores, îles voisines d'où viennent la plupart des migrants. Le rythme en 2020 reste le même mais suscite de plus en plus de tensions de la part de jeunes qui ne sont pas expulsables contrairement à leurs parents. Mayotte compterait plus de 5 400 enfants seuls vivant dans la plus grande précarité. Pas de logement décent et la moitié ne va pas à l'école alors que selon les statistiques officielles 61 % d'entre eux ont entre 6 et 16 ans et près de la moitié (44%) sont de nationalité française via le droit du sol. Ainsi début mars, des affrontements très violents ont eu lieu : lycées assiégés, bus caillassés, barrages routiers, etc. Comme c'est le cas dans les territoires d'outre mer, aucun mots en métropole et une violence policière bien plus forte ! Le préfet a pris des mesures d'urgence : les bus scolaires seront escortés par les gendarmes, les établissements placés sous surveillance de la gendarmerie et des points de contrôle seront installés la nuit sur des axes routiers. Mais cela ne change rien à la situation extrêmement tendue sur l'île. Depuis 2018 et un grand mouvement contre l'insécurité mené par les « nationaux » de l'île, la situation se clive. Des brigades de vigilance citoyenne sont mis en palce avec plus de 600 bénévoles qui s'apparente à une milice pour « pacifier » l'île.

Source : Streetpress



Jeunes à Mayotte

Jeux Olympiques radioactifs de Tokyo et négationnisme nucléocrate

9 ans après la fusion du cœur de 3 des réacteurs de la centrale de Fukushima, le gouvernement de ultra-nationaliste japonais se prépare aux Jeux olympiques de Tokyo de juillet 2020.

Fin février 2020 le « Collectif contre les JO radioactifs de Tokyo » organisait une série d'actions et de réunions en Europe. Leur but était d'obtenir l'annulation des JO de Tokyo, ces « jeux de la reconstruction » selon le gouvernement de droite-droite de Shinzo Abe.

Des manifestations et des réunions publiques se sont déroulées à Lausanne (devant le siège du CIO), Lyon et Paris avec le docteur Junichi Ōnuma(1) coordonnateur du site indépendant de mesures radioactives « le Site des données pour tous » qui documente la pollution radioactive de l'ensemble de l'archipel nippon suite à Fukushima.(2)

Preuve du désintérêt militant sur ces questions (l'empoisonnement nucléaire et l'aliénation sportive) une quarantaine de personnes au maximum avait fait le déplacement à Lyon.

Pourtant, on en a appris de belles à cette occasion. L'étude montre qu'à partir la zone d'explosion le panache radioactif de césium 134 et 137, porté par les vents a gravement irradié au Nord les préfectures de Miyagi et de Yamagata et au Sud celles de Ibaraki, Tochigi, Gunma, Ibaraki, Saitama et Tokyo (radioactivité anormale dans la baie de Tokyo, là où les compétitions de triathlon auront lieu).

Les autorités n'ont jamais informé les populations et refusent toujours d'effectuer le moindre prélèvement. Du point de vue sanitaire, certaines de ces zones devraient rester inhabitées pour au moins 100 ans, mais comme il ne s'est officiellement rien passé...

Dans la Préfecture de Fukushima, les zones contaminées vidées de leur population (150 000 personnes) ont été ré-ouvertes au retour forcé des populations (par arrêt des aides au logement et des aides financières aux exilés). En réalité, le « taux de réinstallation des anciens résidents est inférieur à 10 % et les villes sont devenues des dortoirs pour les travailleurs du déclassement nucléaire. » (3)

Plus d'un million d'habitants de zones proches et fortement contaminées n'ont ni été informés, ni évacués, ni protégés et pour les « jeunes enfants bénéficiant d'examens médicaux, le cancer de la thyroïde a été diagnostiqué sur 230 enfants », alors que le ratio normal est de 1 par million. Sans compter les maladies cardiaques, les dermatites, des cancers des os, des voies biliaires et des leucémies.

Dans la Préfecture, la dose maximale admissible de radioactivité, fixée par l'AIEA à 1 milli Severt par an a miraculeusement été remontée à 20 mSv/an ce qui est la dose maximale d'un travailleur du nucléaire et l'AIEA a décidé (selon l'intervenant de la CRIIRAD présent) que cette dose deviendrait la norme en zone contaminée habitée.

La situation à Fukushima est tellement « sous contrôle » que plusieurs centaines de tonnes d'eau sont nécessaires pour continuer à refroidir quotidiennement la fournaise nucléaire. L'eau radioactive est en partie récupérée et traitée

selon un procédé mis au point et vendu par Areva, mais il est impossible d'en éliminer le tritium. Un projet de tout balancer dans le Pacifique a finalement échoué devant l'opposition des pêcheurs, mais patience...

Lors du dernier typhon d'octobre 2019, les « fortes précipitations ont lessivé les sols et les vents violents ont soulevé la poussière transportant les radio-éléments au gré des courants marins et des rafales... » répandant la radioactivité toujours plus loin.

Les déchets solides de la décontamination représentent 14 millions de tonnes. Ils étaient entreposés en plein air, un peu partout, n'importe comment sur 150 000 sites. Ils sont en train d'être regroupés sur un seul « lieu temporaire de stockage » à Okuma. Coût : 13 milliards d'€. Selon le journal Asahi Shimbun, la sécurité est assurée car selon un fonctionnaire du Ministère de l'Environnement « Nous avons mis deux couches de draps sous les sacs et sur les côtés, dont l'une absorbe les particules de césium radioactif. Même si le drap supérieur se



cas, ça évite la contamination des nappes phréatiques. »

La gestion de ces déchets a permis un superbe tour de passe-passe réglementaire. Dans toute installation nucléaire japonaise, dès qu'un déchet affiche plus de 100 becquerels/kg, il doit être stocké, traité voire retraité dans une installation adaptée.

Miracle à Fukushima : les déchets de Fukushima et eux seuls, affichant jusqu'à 8000 Bq/kg sont considérés comme des déchets normaux, à éliminer dans les incinérateurs ou à réutiliser (remblais, brise-lames, routes...).

Dernière nouveauté nucléaire, les boules de césium.

Le césium est assez soluble dans l'eau ce qui fait qu'une fois ingéré il est facilement éliminé. Par contre, les chercheurs ont découvert avec Fukushima, l'existence de microparticules de métaux et de verre contenant du césium. Ces micro-boules créées par la vaporisation des métaux de la centrale, entrent dans les organismes, s'y fixent et les contaminent pendant longtemps car elles ne sont pas solubles dans l'eau.

La complicité de l'internationale nucléocrate dans la gestion du désastre est totale : AIEA (dont la devise est « l'atome pour la paix et le développement »), l'UNSCAR (Comité scientifique des Nations unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants), ETHOS (ce programme

européen officiellement destiné à la « réhabilitation des conditions de vie dans les territoires contaminés par l'accident de Tchernobyl en Biélorussie », roule pour le lobby nucléaire français), l'OMS (qui n'a « aucune compétence en matière de suivi sanitaire des accidents nucléaires et en dissimule les effets mortifères... puisque 80 % de son financement dépend désormais de contributions volontaires... des pays nucléarisés, de la fondation Bill et Melinda Gates et des fondations pharmaceutiques. » (1)

Et les JO dans tout ça ? L'avidité financière et les pratiques mafieuses sont les mamelles du CIO. Avec l'État japonais ils s'est livré à une véritable blitzkrieg pour imposer les JO « de la reconstruction » aux populations. Avec un certain succès au vu des faibles oppositions rencontrées à l'étranger

Mais, tel Zorro surgissant de la nuit, Coronavirus a marqué la fin des JO à la pointe de l'épée. Ceux-ci viennent d'être reportés à 2021, pour le moment...

La ta-que-tique du gendarme

Nous sommes envahis d'informations sur le méchant virus empêchant de continuer à vivre comme avant en rond... Pour ce qui est de la restriction des libertés et des risques sociaux et économiques que cette expérimentation grandeur nature (état d'urgence, confinement) nous fait courir, nous (et d'autres) aurons l'occasion d'y revenir.

À propos de contrôle, le virus se charge de rappeler aux grands géants bipèdes leur vanité à maîtriser en toutes circonstances le Vivant !

Du point de vue « vertement écolo », il peut être utile de lister les croisements entre pandémie et gestion de l'environnement : liens avec la déforestation et la destruction d'écosystèmes, extension des monocultures qui contribuent à façonner un monde propice à la diffusion de ce type de virus, marchandisation des animaux vivants qui crée des foyers de contagion, contribution de la pollution de l'air qui devient une autoroute pour la propagation du virus (l'une des possibles explications pour la progression foudroyante dans le nord de l'Italie et les grands centres urbains), mondialisation et généralisation d'un tourisme effréné... En attendant, bien obligé de constater qu'on entend mieux les oiseaux et que l'air sent meilleur et que les centrales nucléaires fonctionnent au ralenti.

Enfin, face à la déclaration « *Les grands-parents devraient être prêts à mourir pour sauver l'économie pour leurs petits-enfants.* » du Lieutenant-gouverneur du Texas, Dan Patrick, véritable manifeste du cannibalisme capitaliste, pas de pitié !

Freux et Eugene the Jeep

1- Biologiste moléculaire, opposant pendant 17 ans au projet d'exposition universelle de Nagoya

2- Citizen's radiation date map of Japan. Digest edition. Collectif. 2019. Disponible sur <https://minnanods.net>

3- Dossier de presse. Rassemblement devant le CIO de Lausanne le 26 février 2020

4- L'invisibilité sociale de ce que procurent les femmes après un accident nucléaire. Françoise Bloch. In Dossier de presse(6) Le gouvernement a créé une cellule militaire pour surveiller les opposants à l'agro-industrie. Une alliance d'écologistes, de paysans, d'associations environnementales, de médecins, etc. Reporterre, 05/01/2020

Contre la 5G ... et tous les téléphones portables !

Il semblerait qu'un début de contestation se fasse jour, dans plusieurs endroits du monde, contre le déploiement de la dite « 5ème génération » de téléphonie mobile, ou « 5G ». Il est vrai que nombre de connaisseurs tirent la sonnette d'alarme depuis que celle-ci a été annoncée à grands renforts de propagande, pour les catastrophes qu'elle pourrait apporter (ou plutôt, apporter avec certitude). Stopper le déploiement de la 5G semble donc une évidence, mais pourquoi s'arrêter en chemin ? Éteignons les téléphones mobiles, débranchons les antennes !

Cela fera bientôt un quart de siècle que la téléphonie mobile a envahi nos vies. Si au départ seuls les pays riches étaient touchés, ce fléau a rapidement envahi le monde entier. Il est difficile d'avoir des données claires et précises sur le sujet car les chiffres se mélangent un peu ; et le flou est sans doute entretenu dans le but de nous convaincre que « tout le monde a un portable aujourd'hui ». Mais on sait qu'il y a en France quasiment un téléphone portable par habitant (bébés inclus !). En réalité, environ 95 % des adultes en possèdent au moins un, ce qui permet de conclure qu'un individu sur 20 arrive à s'en passer. Mais d'autres en possèdent donc plusieurs... serons-nous bientôt à l'image des pays pétroliers du Golfe chez lesquels on compte déjà deux portables par habitant, en moyenne ? Espérons que non ! A l'échelle mondiale, déjà plus de cinq milliards d'individus possèdent un téléphone mobile, et cela va en augmentant : les pays dits en développement s'équipent de plus en plus.

Les effets « sociaux » de la téléphonie mobile sont à la fois connus de tous, et délicats à affirmer sans nuances. Tout grand bouleversement dans la consommation de masse a bien sûr des effets sur le corps social : télévision, voiture, téléphone (fixe), internet, train, etc, ont produit leur lots de bouleversement dans les rapports humains. Mais ces changements sont aussi en lien avec les évolutions sociales, et se mélangent les uns



Antenne relais de téléphone mobile en voie de déguisement

aux autres. Par exemple, il semble acquis que le téléphone mobile favorise le repli sur soi ; mais on peut tout aussi bien remarquer que le succès du portable est dû aux progrès de l'individualisme car il permet -au moins illusoirement- de rester en contact facilement avec d'autres personnes dans un monde où nous sommes de plus en plus atomisés. Nous n'allons donc pas parler ici des aspects dits « sociaux », mais étudier les aspects (très) néfastes de la téléphonie mobile sur les humains (et sur le vivant !), afin de faire le lien avec la 5G et les oppositions qui commencent à apparaître contre celle-ci.

LES MICRO-ONDES ÇA CHAUFFE...

La téléphonie mobile, ainsi que d'autres technologies, utilisent des micro-ondes. Contrairement à ce que leur nom semble indiquer, ce sont des ondes centimétriques ou millimétriques (les ondes de taille micrométrique sont les infrarouges). De ce fait, elles font partie des ondes radio au sens large et ne semblent pas à priori dangereuses, au contraire des ondes de forte énergie comme les ultra-violets ou les rayons X. Les micro-ondes sont des rayonnements dits « non-ionisants », et sont donc classés dans cette catégorie, ce qui signifie entre autres qu'elles ne peuvent pas détruire des liaisons moléculaires dans les cellules. C'est vrai ... mais les choses sont plus complexes que ça dans les organismes vivants, comme on le verra plus loin. Les ondes radios, de plus en plus utilisées après la seconde guerre

mondiale, sont dangereuses car à forte puissance elles chauffent les matières biologiques : c'est pour ça qu'on a inventé le four à micro-onde [1]. Les radars, et d'autres types d'antennes, ont occasionné de graves brûlures, parfois mortelles, à ceux qui se sont retrouvés dans leurs faisceaux d'émission. Ce problème est donc bien connu, et normalement pris en compte dans les installations utilisant des ondes radio, mais qu'en est-il lorsque ces ondes sont trop faibles pour nous chauffer les oreilles de façon significative ?

On notera au passage que lorsque les téléphones portables ont commencé à se répandre dans le grand public, de soi-disant études sanitaires ont été effectuées afin de mesurer les élévations de température du corps humain autour du téléphone. Elles n'ont rien montré de grave, tout au plus les utilisateurs avaient l'oreille un peu rouge, mais sans conséquence apparente. Mais cela a permis aux industriels de focaliser l'attention sur ce point (le réchauffement dû aux rayonnements) pour détourner l'attention des phénomènes dits « non thermiques ».

ÇA PERTURBE LES MOLÉCULES DU VIVANT...

Et pourtant, les effets néfastes du rayonnement micro-onde ont été prouvés dès la fin des années 50, lorsque des altérations chromosomiques ont pu être mises en évidence. Les effets sur les êtres humains des ondes électromagnétiques (dont les micro-ondes) ont semble-t-il été beaucoup étudiés aux États-Unis et

1. Qui est une belle connerie, car non seulement il ne cuit pas les aliments comme le ferait une chaleur « normale », mais en plus les molécules d'eau chauffées continuent de se déchaîner plusieurs minutes après la sortie du four et ré-émettent des micro-ondes dans notre organisme.

2. La toxicité synergique est le fait que deux poisons se renforcent lorsqu'ils sont présents ensemble dans l'organisme. Par exemple, le plomb est toxique pour une certaine quantité A et l'aluminium pour une quantité B. Si on prend un mélange de plomb et d'aluminium pour empoisonner quelqu'un, on pourrait penser que prendre une moitié de A et une moitié de B amènerait à un résultat similaire. Eh bien non ! Il suffit de prendre un centième de la quantité A+B pour avoir le même niveau de toxicité. Autant dire que les études de toxicité, lorsqu'elle ne sont pas simplement ignorées, minimisent fortement les dégâts de l'empoisonnement généralisé de la vie.

en URSS dans les années 50 et 60, mais une grande partie de ces études, effectuées par divers services plus ou moins secrets des Etats, est restée confidentielle ; notamment dans les effets immédiats de perturbation de l'état psychique des individus. Ceci a pu donner naissance par la suite aux affirmations quelque peu exagérées comme quoi on pourrait « contrôler les esprits » à distance, par satellite par exemple. Certes la CIA a réussi à « parler dans la tête des gens » avec des ondes basses fréquences, mais ce qu'il est généralement possible de produire - avec des antennes adaptées - est plutôt de l'ordre d'une grosse migraine. Parfois ces études, couplées à d'autres, ont permis la mise en place de normes assez restrictives : il en fut ainsi en ex-URSS pour la mise en place des lignes à haute tension, dont on sait qu'elles ont des conséquences négatives sur la santé. Evidemment, les règles édictées n'ont été respectées que dans la mesure où elles n'entravaient pas le développement économique voulu par le plan quinquennal. (On remarquera que, que de ce point de vue, il n'y a pas de différence notable avec la façon de faire occidentale, pour laquelle les normes de pollution ne sont respectées que lorsque ça ne coûte pas trop - cher aux patrons ; beaucoup d'entreprises préfèrent payer des amendes - d'un montant dérisoires - plutôt que de faire un effort quelconque). Il est à noter que les effets des lignes à hautes tension, dénoncés depuis bien longtemps par les riverains et quelques spécialistes non inféodés aux institutions, étaient aussi

confirmés par des travaux français non rendus publics, mais ces résultats ont toujours été niés.

Au cours des années 70, plusieurs études se sont intéressées aux effets biologiques des micro-ondes et ont démontré de façon concluante que celles-ci ont des effets génotoxiques, c'est à dire qu'elles perturbent ou endommagent l'ADN des cellules (du noyau et/ou des mitochondries). Cela peut donc générer des cancers ou d'autres maladies. Lorsque la téléphonie mobile a été développée puis mise sur le marché dans les années 80 et 90, les effets délétères de cette technologie étaient donc bien établis. Pourtant, tout le monde - c'est à dire toutes les institutions responsables de la santé publique dans le monde - a fait semblant de ne pas savoir (ou était ignorant sur le sujet, mais n'a pas vraiment cherché à se renseigner). Comme pour toute les autres « innovations », on fait du fric d'abord, et on se pose les questions après. Et les normes en vigueur à l'époque pour les ondes autorisaient à peu près tout et n'importe quoi (de mémoire ça n'a pas beaucoup changé depuis...).

ET ÇA ENDOMMAGE NOS CERVEAUX !

Mais dès le début des années 2000, des chercheurs et des médecins tirent la sonnette d'alarme. Le nombre de cancers au niveau de la tête (et notamment de la partie du cerveau proche de l'oreille) augmente fortement, même si au total ils restent bien moins nombreux que les cancers déjà très répandus. Sans surprise, personne ne sait pourquoi « officiellement »... De plus en plus de pathologies diverses sont constatées chez les utilisateurs de téléphones portables et les riverains d'antennes relais : nausées, perte de mémoire et de concentration, saignements de nez réguliers, insomnies, et d'autres moins évidentes telles des perturbations de l'activité cérébrale ou de la pression artérielle ; enfin une corrélation entre l'augmentation des cancers et leucémies et la proximité des antennes relais est établie par plusieurs études.

Enfin, et c'est sans doute un élément particulièrement grave, les ondes du téléphone portable désagrègent la barrière hémato-encéphalique. Celle-ci est située entre le cerveau et les vaisseaux sanguins qui l'irriguent, et sert à filtrer ce qui va aller dans les neurones afin de ne laisser passer que le nécessaire. Le sang véhicule en effet un grand nombre de molécules différentes dont certaines sont toxiques pour le cerveau. Cette barrière très importante met environ deux heures à se régénérer, alors que le temps mis pour l'abîmer serait de l'ordre de 45 secondes (il est difficile de trouver des données précises à ce sujet, mais en tout cas une minute au maximum). On comprends dès lors qu'il aurait fallu, dès les débuts

de la téléphonie mobile, indiquer sur les portables quelque chose comme « pas plus d'une minute ; respecter un intervalle de deux heures entre chaque utilisation » mais cela aurait ruiné les opérateurs... Ceci a été redécouvert, ou plutôt réétudié, autour des années 2000 mais était déjà connu : dans les années 80 cet effet était étudié dans les tests sur animaux pour étudier la toxicité de molécules nouvelles sur le cerveau ! La destruction de la barrière hémato-encéphalique est un des éléments qui permet aussi de comprendre ce que l'on appelle la toxicité synergique [2] liée aux micro-ondes : il a été constaté que les effets toxiques des métaux lourds notamment étaient renforcés par les ondes de téléphonie.

DES LUTTES ÉPARSES ET PEU SUIVIES

De nombreux appels ont été lancés par des médecins et chercheurs pour demander une modification drastique des normes en vigueur (à défaut hélas de demander un arrêt de la téléphonie mobile, qui apparaît non seulement irréaliste vu l'engouement général pour le portable, mais aussi incompatible avec la « liberté » du consommateur). Des luttes locales ont aussi lieu contre l'installation d'antennes relais, ou pour protester contre celles qui étaient mises en place et dont les effets délétères se faisaient sentir. Mais leur caractère très minoritaire et isolé n'a pas permis de ralentir l'invasion de la téléphonie mobile, et les « victoires » parfois obtenues consisteront généralement à déplacer l'antenne qui sera installée un peu plus loin. Les matraques des gendarmes ont eu raison des fortes têtes, et le refus quasi-général de critiquer la téléphonie mobile en tant que telle a limité la lutte au terrain des normes sanitaires (mais sans force sociale pour arriver à les faire évoluer), ou au syndrome du « NIMBY » (« pas dans mon jardin », en anglais), amenant les antennes à être installées un peu plus loin ou à se faire plus discrètes. Voici un exemple parmi tant d'autres de victoire en trompe l'œil : une antenne est placée au dessus d'une caserne de pompiers au Canada ; très vite les pompiers souffrent de maux tels que saignements, troubles du sommeil et de la concentration, etc (la liste est longue) ; une lutte des pompiers avec les riverains aboutira au déplacement de l'antenne, car les institutions comprennent bien l'importance d'avoir des pompiers en bonne santé, mais l'antenne sera déplacée sur le toit d'une école !

Ceci étant dit, l'envahissement des « nouvelles technologies » et le flicage associé étant de plus en plus visible, il semblerait que les actions de sabotage contre les antennes relais se multiplient. Nous saluons ici les initiatives d'action directe, qui certes sans obtenir les effets que peuvent avoir les mobilisations d'envergure (mais les actions « de masse » ne sont pas



Antenne relais de téléphone mobile partiellement déguisée

forcément plus efficaces !), contribuent à la lutte de façon politiquement très claire : en détruisant ce qui nous détruit.

ETUDES TRUQUÉES, RAPPORTS BIAISÉS : LES MENSONGES DE L'INDUSTRIE...

Les industriels de la téléphonie mobile ont effectué de nombreuses études afin de « démontrer » l'innocuité de leur camelote, généralement en finançant des institutions publiques de façon discrète, mais en faisant en sorte que les résultats leurs soient favorables. Et comme les institutions de recherche ont toujours besoin d'argent, il s'est trouvé beaucoup de gens prêts à « jouer le jeu » et aboutir à des résultats décidés à l'avance. Il serait vain de prétendre ici être exhaustif, je vais juste illustrer un peu.

Les entreprises de téléphonie mobile ont donc lancé des études épidémiologiques pour analyser les effets du portable sur les utilisateurs. Par exemple, pour étudier si une exposition prolongée du téléphone est néfaste. Pour ce faire ils ont comparé une utilisation de courte durée -à priori considérée peu dangereuse- avec une utilisation de longue durée (c'est à dire pour laquelle des effets seraient éventuellement attendus). Or, si la « courte durée » retenue pour l'étude est de 10 secondes, la « longue durée » est de 30 secondes ! Et cette étude est financée par les entreprises qui facturent les appels, donc qui savent que les conversations peuvent durer quelques heures chez les plus accros... On voit bien ici que l'étude a été conçue pour ne rien trouver.

Par ailleurs, le fait que les nombreuses études financées par les opérateurs aboutissent à des conclusions négatives pour les risques sur la santé a permis de « noyer le poisson » et contrecarrer les résultats effectués par des chercheurs indépendants du lobby sans fil. Lors de l'analyse de cohortes d'études par les institutions étatiques ou internationales, il était facile de mettre en avant les études ne prouvant rien afin de toujours conclure que rien n'était démontré. En outre, les représentants des industriels sont bien présents dans ces institutions, ce qui leur permettait de dénigrer les études indépendantes ou de minimiser leurs résultats. Parfois des études ont été conduites de façon étrange : par exemple, l'étude européenne interphone, dont la publication a été retardée de plusieurs années, n'a pas pris en compte les plus gros utilisateurs de téléphone mobile. En outre, elle montre des liens statistiques entre tumeurs cérébrales et utilisation du portable, mais trouve que ses résultats « empêchent d'établir une interprétation causale ».

LA COLLUSION DES POUVOIRS PUBLICS...

Mais il serait faux de penser que ces institutions sont neutres et impartiales :

elles servent à la bonne marche du capitalisme, et en sont généralement bien conscientes. Ainsi il y a une dizaine d'années l'OMS (organisation mondiale de la santé), qui est noyautée par l'industrie pharmaceutique, a effectué une très grosse compilation d'études de divers horizons. La personne (une sommité médicale) choisie pour rédiger la conclusion a analysé les données présentées, et en a déduit la dangerosité de la téléphonie mobile. Mais sa conclusion n'a pas plu car elle n'était pas conforme à ce qui était attendu (du type « on ne peut pas conclure », « il n'y a pas de danger prouvé »), et après un dialogue de sourd cet individu a fini par claquer la porte, pour être remplacé par un confrère plus conciliant... Enfin en 2011 l'OMS et le CIRC -centre international de recherche sur le cancer- ont fini par classer les rayonnements électromagnétiques hyperfréquences (donc en particulier les micro-ondes) en « peut-être cancérigènes pour l'homme ». Ce qui ne veut pas dire grand-chose, et le permet de continuer comme avant la pollution aux ondes. A titre de comparaison, on avait assez d'élément au début des années 2000 (donc dix ans plus tôt !) pour classer les micro-ondes comme « cancérigène probable » si on compare par exemple avec ce qui s'est passé au début des années 1980 pour le benzène, dont la toxicité est aujourd'hui reconnue.

Autre exemple : en 2008, alors qu'une vingtaine de cancérologues lancent un appel pour alerter la population sur les dangers du portable, l'académie de médecine s'insurge et les accuse de « dramatiser ». Le passif de cette académie inféodée aux pouvoirs politiques et économiques est connu, et il est clair que la santé des êtres humains est le dernier de ses soucis. Mais on se rappellera avec intérêt que l'année précédente, une étude suédoise confirmait le lien entre une forte utilisation du portable et l'apparition de tumeurs cérébrales.

LES ETATS NOUS/SE PROTÈGENT

Enfin, lorsqu'en France des études effectuées par des laboratoires publics ont démontré le caractère génotoxique des micro-ondes sur le vivant, l'administration a fait fermer -dans le courant de l'année 2008- les laboratoires qui menaient ces études (à Clermont-Ferrand, Rouen et Bordeaux). Il est vrai que l'État, dans notre société bourgeoise, est toujours du côté des entreprises et défend coûte que coûte l'activité économique face au bien-être des individus. Mais il est aussi vrai qu'une technologie qui permet de pister ses sujets au quotidien intéresse beaucoup ceux qui nous gouvernent. En plus, très vite sont arrivées des lois « anti-terroristes » pour tirer parti du téléphone portable : archivage de qui parle avec qui, écoutes massives facilitées, possibilité de localiser facilement les gens « en temps

Antenne relais de téléphone mobile «totale-ment» déguisée



réel », et n'oublions pas que depuis le début de ce siècle, toutes les conversations sur portables sont enregistrées et stockées pour une durée de six mois. Qui a vérifié si elles étaient bien effacées au bout d'un certain temps ?

Pour résumer, on pourrait faire un parallèle avec ce que disait un certain Lénine il y a un siècle environ : « les capitalistes nous vendront la corde pour les pendre ». Aujourd'hui les patrons vendent des portables, leur expropriation ne semble pas à l'ordre du jour et les clients de la téléphonie mobile payent pour être espionnés au quotidien dans leurs déplacements, leurs échanges, leurs relations, etc !

ET CHEZ LES ANIMAUX ?

Lors de l'installation d'antennes relais, il a parfois été constaté que les animaux changeaient de comportement, voir tombaient malade plus facilement. Des études ont permis de mettre en évidence les dégâts causés par les micro-ondes sur les fœtus (des malformations ont été observées de façon ponctuelle dans des fermes très proches d'antennes relais). Les oiseaux sont désorientés et leur reproduction est altérée par la présence des installations de téléphonie mobile. Enfin, il semblerait que ce soit les insectes qui souffrent le plus, car nombres d'études ont montré que leur vie était très perturbée par les ondes de portable (en termes d'orientation, de reproduction, de résistance aux maladies, etc). Notamment des liens ont été faits entre les antennes relais et les morts massives d'abeille ; mais si la téléphonie mobile a visiblement un rôle dans la disparition des abeilles, il ne faut pas minimiser non plus le rôle des produits phytosanitaires et de la pollution ambiante. Enfin les arbres directement situés dans les faisceaux d'émission des premières antennes relais (donc liées à la première génération de portables) peuvent perdre leurs feuilles et tomber malades.

DES ÉVOLUTIONS AU FIL DES GÉNÉRATIONS

Lors des passages aux « générations » suivantes de téléphone portable, il y a eu

un certain nombre évolutions. Sans prétendre en faire le tour, on peut en mentionner quelques-unes. Les petites antennes qui dépassaient du téléphone ont été rentrées à l'intérieur : les fabricants ont ainsi pu placer à côté une sorte de « bouclier » métallique afin que les ondes n'aillent pas dans la tête de l'utilisateur ; mais ce faisant elles sont réfléchies de l'autre côté, ce qui n'est pas forcément très sympathique pour les personnes autour. De ce fait, l'irradiation reçue par le cerveau est devenue moins forte. Par ailleurs les antennes des 3G et 4G sont moins directionnelles, et plus nombreuses, donc parfois mieux réparties. Les phénomènes très visibles observés au début, tels des arbres perdant leurs feuilles à proximité d'une antenne, ou des troubles de santé concentrés sur un endroit, ne se sont pas à priori multipliés ; on peut dire que la pollution par les ondes est devenue plus diffuse, mais aussi plus générale. Ainsi nous baignons tous, ou presque, dans une « fumée électromagnétique ». Il semblerait que beaucoup de gens soient plus fatigués, la concentration baisse ainsi que les capacités cognitives de la population en général, mais parce que cet état de fait est très étendu, il est justement difficile à confirmer au-delà des observations subjectives. D'autant plus que si notre mémoire s'altère de façon difficilement perceptible, il sera également plus compliqué de se rendre compte d'une diminution légère de nos facultés. Dans le même temps, les « fonctionnalités » du portable augmentent en parallèle des capacités de transmission de données. Le bidule qui devait servir à téléphoner sert maintenant de console de jeu, de navigateur internet, d'aide-mémoire, de dispositif de localisation, d'enregistreur vidéo, de mouchoir de poche... [liste non exhaustive !].

LA 5G, LA NOUVEAUTÉ DE TOUS LES DANGERS

La cinquième génération continue ce « progrès », mais avec une accélération certaine. Depuis 10 ou 20 ans certains illuminés rêvent de connecter sur internet non seulement les humains (via une machine dédiée appelée ordinateur), mais aussi toutes les appareils électroniques que nous rencontrons dans notre quotidien. Pour les simples profanes que nous sommes, connaître les états d'âme de la machine à laver n'a que peu d'intérêt, et on serait surpris de recevoir un e-mail de l'aspirateur avec des photos de vacances. Mais ces sympathies objets, qui rendent parfois bien service, peuvent visiblement faire encore « plus » pour nous en communiquant entre eux... et surtout avec un réseau global. On n' imagine pas en effet le frigo demander à l'aspirateur s'il se sent bien dans le cagibi ; en revanche, ils vont devoir assister les

humains déjà envahis de « prothèses » en tout genre pour effectuer toutes sortes de chose à leur place, et en particulier l'activité cérébrale. Le frigo va commander les courses, ce qui évitera d'avoir à écrire une liste, et l'aspirateur se passera tout seul. Derrière tout cela, c'est un projet à la fois de dépendance aboutie envers les machines, mais aussi de surveillance globale qui souhaiterait se mettre en place.

La 5G, utilisant des fréquences plus élevées que ses consœurs, nous est venue comme permettant plus facilement la communication de objets entre eux (les débits numériques de la 3G et de la 4G étant apparemment à peine suffisants pour les humains eux-mêmes ?). En plus de cela, la couverture réseau devrait être encore meilleure, etc. Mais pour y arriver, et parce que ces ondes iront « moins loin », il va falloir installer des antennes quasiment à chaque coin de rue, généralement dissimulées dans le mobilier urbain ; et plus encore, une multitude de satellite devrait être installée en orbite basse (à quelques centaines de km de la terre). Il est prévu à terme plus 20 000 satellites, soit une dizaine de fois le nombre déjà présent : du pur délire !

Le fait que ces ondes soient plus énergétiques, et qu'elles soient « partout » fait craindre le pire à nombre de médecins et scientifiques. Le caractère « pulsé » de ces ondes les rendrait aussi plus dangereuses pour les organismes vivants, à commencer par les êtres humains. Mais pas uniquement : ainsi les fréquences utilisées par la 5G font grimper la température corporelle des insectes, alors que celles utilisées par les précédentes générations n'avaient pas cet effet (ce qui ne les empêchait pas déjà de les débousoler et perturber leur activité !). D'autres ont aussi noté que les fréquences de plusieurs gigahertz de la 5G sont très proches de celles utilisées par les armes « non-létales » de contrôle des foules de l'armée US. Ces armes sont des sortes de canons à ondes qui provoquent une très forte sensation de brûlure et donc un réflexe de dispersion très fort.

En on prévoit aussi des nuisances plus inattendues. Les météorologues du monde entier s'alarment du déploiement de la 5G, car les ondes utilisées vont fausser les observations effectuées par les satellites météo. Les ondes millimétriques de la 5G pourront en effet être confondues avec la présence d'humidité : la météo risque donc d'être bien moins fiable, et la prévision des risques telles que les inondations sera bien plus difficile.

Ce qui est clair, c'est que comme toujours nous allons être les cobayes d'une « expérience » à l'échelle planétaire, qui va toucher non seulement l'humanité mais la quasi-totalité des êtres vivants sur terre. Et le mot « expérience » est faible, car en réalité les effets nocifs de la pollution aux micro-onde sont déjà



Antenne relais de téléphone mobile
subtilement déguisée

connus ; il serait plus exact de dire que l'on va irradier la surface de la terre, sans égards pour la vie ! Rien de très nouveau pourrait-on dire, mais le fait qu'en quelques années toute la surface de la terre soit touchée n'est pas banal : on peut risquer une comparaison avec la période des années 50-60, pendant laquelle les essais nucléaires atmosphériques ont projeté de la radioactivité tout autour du globe.

L'appel international pour stopper la 5G énumère les arguments principaux contre le déploiement de celle-ci. Pour le consulter, on peut aller sur leur site [3] et choisir dans la liste à gauche la langue française (pour les francophones, la page d'accueil étant en anglais). Si cet appel propose une pétition pour les institutions nationales et internationales, il est important de réaffirmer que seul un mouvement de lutte réel permettra de contrecarrer les plans des classes dominantes. Et à ce propos, que doit-on penser du fait que les villes qui ont choisi d'établir un moratoire sur la 5G sans se faire rabrouer sont soit des paradis pour milliardaires (Palm Beach aux USA) ou des lieux stratégiques (Bruxelles, où siège le quartier général de l'OTAN). Et lorsqu'un tel mouvement se mettra en marche, pourquoi s'arrêter en chemin ? Stoppons la 5G, et arrêtons la téléphonie mobile !

Un individu mobile mais sans portable

Post-Scriptum : je n'ai pas parlé de la situation des EHS (Electro Hyper Sensibles) dans cet article faute de temps, mais, pris pour des fous pendant longtemps, ils ont eu le mérite de servir de « témoins » (bien involontaires) des ravages que la téléphonie mobile inflige sur nos cerveaux. Le déni de leur pathologie par une bonne partie des scientifiques et médecins est scandaleux, et nous rappelle une autre horreur du même genre... Qu'aurait-on dit si à la suite de Tchernobyl des groupes d'experts avaient décidé de ne pas considérer les cancers et malformations comme des conséquences de la radioactivité, mais comme des maladies ayant leur origine « dans la tête des gens » ? Réponse : c'est bien ce qu'on tenté de faire les programmes ETHOS et CORE dans les zones contaminées, programmes liés évidemment aux lobbys nucléaires !

3. www.5gspaceappeal.org/the-appeal

Pour aller plus loin :
Il existe plusieurs associations luttant contre la téléphonie mobile, nous donnons ici les liens vers deux d'entre elles qui ont une implantation nationale et des rubriques « sciences » bien fournies qui permettent de prouver que les dangers du portable ne sont pas des affabulations dignes d'un évadé d'asile :
- PRIARTEM qui a aujourd'hui 20 ans d'existence : www.priartem.fr
- Robin des Toits : www.robindestoits.org

Dans le livre, tu écrivais qu'à terme la Turquie ne pouvait pas gagner la guerre. En es-tu toujours aussi sûr ?

Je ne me risquerai pas à jouer les Cassandre, mais je suis toujours convaincu que cette guerre n'est pas gagnable, à terme, par la Turquie.

Il s'agit d'une guerre globale de l'Etat turc contre les YPG (3), mais aussi contre le courant politique dont les YPG sont issus et, enfin, contre le fait national kurde. Il s'agit donc d'une invasion à long terme, débutée en 2016 et qui se poursuit. La dernière phase en date de l'invasion (2019) a concerné une bande de territoire réduite, et s'est faite dans des zones majoritairement arabes où la Turquie pouvait espérer bénéficier de rancœurs interethniques qui sont une réalité. Mais hormis Serêkaniyê, qui était une ville mixte arabo-kurde, aucune ville à majorité kurde n'a été prise par la Turquie – à l'exception, bien sûr, d'Afrin en 2018. Il y a une raison à cela : la région d'Afrin est le théâtre d'une guérilla résiliente contre l'occupant dont rien ne semble venir à bout. Si la Turquie se risque à envahir les territoires majoritairement kurdes, elle n'y trouvera aucun soutien. Même l'ENKS, qui avait pourtant participé à l'administration turque d'Afrin, s'est depuis amendé et a compris qu'il n'avait rien à gagner de la Turquie.

Les territoires à occuper seraient immenses, et la supériorité de l'armée turque, qui réside essentiellement dans ses frappes aériennes et son artillerie, serait fortement limitée en milieu urbain. A quoi il faut ajouter que la Turquie n'a pas les moyens de ses ambitions et qu'elle demeure fortement dépendante de ses alliés, nonobstant ses coups de gueule démonstratifs contre ces derniers.

Enfin, la politique militaire turque a surtout une visée interne : en conquérant quelques dizaines de kilomètres, Erdogan peut agiter le chiffon de la grandeur ottomane restaurée...

Si tout ne peut se résumer strictement à des intérêts économiques, j'imagine que ces derniers sont quand même très prégnants. Mais là aussi on a du mal à s'y retrouver...

Les intérêts économiques ne font en effet pas tout. Ceux qui prétendaient, en 2012, expliquer la situation par les seuls projets de gazoduc en Syrie ont depuis quelque peu perdu pied. Néanmoins, il est clair que ceux-ci ont un rôle moteur.

Le Rojava et le nord de la Syrie sont des territoires pauvres et peu industrialisés, donc fortement dépendants de leurs voisins. Ce malgré des efforts pour accroître la production locale, ces dernières années. Les seules ressources estimables dont dispose l'administration autonome sont les céréales (revendues principalement au régime syrien) et les réserves de pétrole. Les FSD contrôlèrent plus de 80 % des réserves avérées. Si, à l'échelle mondiale, ces



Manifestation à Kobane contre l'intervention militaire à Afrin

réserves représentent peu (et ne sont en rien comparables avec, par exemple, celles de l'Irak), elles sont néanmoins une source de revenu dont les Etats-Unis veulent à tout prix priver le régime syrien. Ce qui explique qu'ils rechignent tant à quitter la Syrie, tout en l'ayant annoncé à plusieurs reprises et au grand dam de leur allié turc. Le nord de la Syrie a moins une importance économique par ses ressources propres que par sa situation stratégique, au carrefour entre la Turquie, le reste de la Syrie et l'Irak, et dans le transit potentiel des énergies.

Le problème économique majeur du Rojava, c'est d'être un territoire enclavé, qui plus est au sein d'entités hostiles. Il ne dispose d'aucun accès à la mer et sa porte principale de ravitaillement est le poste-frontière de Sêmalka avec le Kurdistan irakien. Il existe d'autres routes via les territoires sous contrôle du régime, mais la production syrienne ne saurait remplacer les produits, turcs notamment, qui entrent via Sêmalka.

L'autre problème pour le Rojava, c'est que les Américains font pression pour limiter les ventes de pétrole au régime syrien, l'un des seuls clients disponibles dans la région. Ce qui limite donc les revenus de l'administration autonome...

En dehors du Rojava, où en est le mouvement kurde, du moins en Turquie ?

Sa situation est mauvaise, pour aller vite. L'Etat turc dispose, depuis les purges consécutives au coup d'Etat manqué en 2016 puis la réforme de la Constitution, d'un arsenal terrible pour écraser le mouvement kurde. Le HDP, principale force politique kurde, a payé cher le soutien dont il bénéficie et ses succès électoraux. Un rapprochement avait été tenté avec les autres partis d'opposition turcs, mais l'entente entre les Kurdes, les kémalistes et les nationalistes turcs n'a pas résisté à l'invasion du nord de la Syrie. Le HDP, seul parti d'envie à avoir condamné celle-ci sans réserve, a vu ses rangs diminuer du fait des arrestations successives (il y en a eu jusque chez les députés et les dirigeants de ce parti).

La guérilla du PKK poursuit ses activités au Kurdistan turc, aidée par d'autres organisations révolutionnaires turques, mais les revers subis en 2016 et les destructions consécutives (des quartiers entiers habités par des Kurdes ont été rasés par l'armée turque) ont laissé un souvenir vivace.

Tu disais, au début de cet entretien, que la guerre était un obstacle au développement et

à la consolidation de l'expérience sociale qui a vu le jour au Rojava. Cela est compréhensible : la guerre a toujours eu cet effet, on pourrait même dire qu'une de ses fonctions est d'être un rempart contre les tentatives faites par le peuple pour prendre du pouvoir. Pourtant, j'imagine mal que cet « accident de l'Histoire » que constitue le Rojava puisse disparaître aussi aisément, et j'espère que des tentatives visant à approfondir cette expérience existent encore.

Je l'imagine mal moi aussi. La guerre a pour but de réduire à néant l'expérience sociale du Rojava, et l'on peut dire que celui-ci est menacé en tant qu'entité politique. Cependant, et c'est un paradoxe, la guerre et le fait que l'existence du Rojava ne soit plus garantie ont aussi pour effet d'approfondir la révolution, à tout le moins de limiter l'opportunisme de certains. Rejoindre l'administration autonome aujourd'hui n'est plus aussi « confortable » que cela avait pu l'être et, surtout, cela ne garantit aucune « carrière » à long terme.

La guerre d'invasion, la menace existentielle, a ravivé une ferveur populaire qui était largement retombée depuis 2011-2014. Cela avait déjà été le cas à Afrin, où d'énormes manifestations populaires avaient eu lieu en réponse à l'invasion, et où des civils s'empressaient de venir de tous les coins du Rojava. Les YPG, qui étaient devenus au fil des ans une armée professionnelle, ont depuis l'invasion turque renoué avec les traditions de la guérilla.

Certains de leurs membres ont pour habitude de dire que la guerre est une chose simple en comparaison de la paix : l'ennemi y est clairement identifié et l'objectif (vaincre) est clair. Mais préserver les acquis de la révolution, approfondir celle-ci et, surtout, prémunir ses rangs des opportunistes de tout poil est une autre affaire.

Malgré tout, est-ce que le fonctionnement démocratique « communaliste » mis en place dans la région autonome parvient encore à fonctionner ?

Le système continue à fonctionner malgré les épreuves. En revanche, il est indéniable qu'il a connu des difficultés. Paradoxalement, une fois de plus, il semblerait que ce soit en 2015-2018 qu'il s'est quelque peu « essouffé ». Non que l'administration autonome n'ait plus été vue comme légitime – le fort taux de participation aux élections de 2017 prouve le contraire. Mais une lassitude, ajoutée à la fin des garanties occidentales et à une si-

3. Unités de défense du peuple. Elles jouèrent un rôle majeur dans la défense du Rojava et la destruction de Daech. Cette milice essentiellement kurde accueille des combattants arabes ; elle est dotée d'une branche féminine depuis 2013.

tuation économique très difficile, avait fait que l'élan populaire était un peu retombé, notamment vers les communes, que les mêmes personnes revenaient, que des logiques de réseau se mettaient en place, etc.

Ce phénomène était réel, on pouvait s'en rendre compte de façon palpable. Personne ne peut cependant l'estimer précisément, car les études de terrain complètes et sérieuses n'existent pas, pour le moment.

Mais là encore, l'invasion turque a redonné un souffle nouveau aux communes, dans la mesure où tout le monde se sent à nouveau concerné par les prises de décision.

Le phénomène décrit plus haut pose une question, récurrente, aux révolutionnaires : comment continuer à mobiliser, sur le long terme, dans des processus décisionnaires qui prennent du temps ? Comment éviter que les logiques de réseau et de copinage ne parasitent les prises de décision ?

J'aurais voulu aborder aussi la question palestinienne. Les derniers développements de cette dernière ont-ils un impact au Rojava, ou au contraire paraissent-ils assez lointains ?

D'après mon expérience, la question palestinienne semble assez lointaine. Si le PKK est par son histoire lié aux mouvements palestiniens (ses premiers combattants furent formés dans les camps de divers mouvements, dont le FDLP (4) celui-ci s'en est progressivement distancé. Des liens ont été rompus lorsque le PKK a été prié de quitter le Liban, en 1998. Le PKK reproche au mouvement palestinien de s'être embourgeoisé, de s'être trop lié aux Etats arabes pour en devenir un instrument. Je passe sur le Hamas, qui est un repoussoir pour le PKK. La « dégénérescence » supposée du mouvement palestinien est souvent citée comme un contre-exemple à ne pas suivre par le PKK et ses mouvements alliés.

Cependant, on aurait tort de croire que le PKK serait, comme le prétendent les nationalistes turcs, à la botte d'Israël et des sionistes. Le PKK considère explicitement, dans ses publications, Israël comme un ennemi. Des liens subsistent malgré tout avec la gauche palestinienne : lors du Congrès du HDP à Ankara en 2018, Leyla Khalel se permit de condamner vertement l'invasion turque du canton d'Afrin. Une conférence des différents mouvements socialistes du Moyen-Orient a été organisée en 2019 au Rojava. Enfin, certains Palestiniens réfugiés en Syrie ont rejoint les rangs des YPG.

Et les internationalistes, quelle est leur situation sur place, dans ce contexte ? Et, lorsqu'ils reviennent, y a-t-il des exemples de répression ?

Les internationalistes sont encore sur place ; beaucoup se sont battus contre l'armée turque à Serêkaniyê, et certains y sont tombés au combat... Si la fin de la guerre contre Daech avait amené les YPG à suspendre leur programme international, l'invasion turque a provoqué la réaction de celui-ci.

Les politiques répressives des différents Etats, détaillées dans le chapitre « Surveillance et répressions » du livre, ont évolué comme le laissait pressentir la situation de ceux qui avaient combattu à Afrin. Le Royaume-Uni, par exemple, est l'un des pays les plus absurdement ré-



pressifs. Plusieurs volontaires s'y sont vu retirer leur passeport, certains y sont mis en examen pour leurs liens supposés avec une « organisation terroriste ». Beaucoup supportent mal d'être accueillis en parias à leur retour.

Dans le cas de la France, « les services » ont opté pour la surveillance plutôt que pour la répression immédiate. Douchés par la piteuse « affaire de Tarnac », je doute qu'ils se risquent à un procès, à moins d'être sûrs de disposer de preuves accablantes. Car, politiquement, il serait pour le moins maladroit de faire condamner un internationaliste...

Certains sont approchés avant leur départ, d'autres après leur retour. Certains, hélas, se montrent réceptifs à la « bienveillance » du renseignement français. Celui-ci use de flatterie, quelquefois de menaces, pour utiliser certains internationalistes comme des sources d'information. Pour ceux qui ne sont pas considérés comme des sources potentielles, il est certain qu'une surveillance discrète persiste à leur retour.

Nous pourrions terminer par la solidarité. Les événements en France, mouvement des gilets jaunes et grève contre le projet de réforme de la retraite, ont quelque peu mis au second rang la solidarité internationale, en particulier celle vis-à-vis des Kurdes. Selon toi, qu'est-ce qu'il est souhaitable et possible de faire ?

Il est vrai que le Rojava n'occupe plus qu'occasionnellement les médias, et l'attention des milieux militants. Mais je pense que cela est réjouissant. Je renvoie

à la citation de Riza Altun (un dirigeant historique du PKK), donnée en fin d'ouvrage, selon laquelle le but des révolutionnaires européens, au-delà de la solidarité internationale, est d'abord de faire la révolution dans leur pays. C'est donc une bonne chose que les milieux militants soient plus affairés à lutter chez eux qu'à s'occuper de mouvements sociaux dans d'autres parties du monde faute de mieux.

Et c'est là le vrai sens de l'internationalisme. Ce n'est pas de faire faire de « l'humanitaire rouge », mais d'apprendre d'expériences révolutionnaires pour faire la révolution chez soi. Que des gilets jaunes se soient intéressés à la révolution du Rojava et au confédéralisme démocratique, pour nourrir leurs débats sur les formes d'organisation, est la plus belle solidarité qu'ils aient pu témoigner aux YPG.

Cependant, si l'on veut apprendre de la révolution du Rojava, il faut étudier celle-ci telle qu'elle fut vraiment, et non à travers les discours fortement idéalisés d'apologètes européens, souvent aussi béats que mal informés. Pré-

tendre, par exemple, que la révolution du Rojava aurait triomphé par son horizontalité parfaite est un mensonge, et peut être lourd de conséquences si l'on en tire de mauvaises conclusions, en Europe, dans un mouvement social.

Ce qui peut être fait en Europe peut donc se résumer comme suit. Faire montre de plus de solidarité envers les organisations kurdes, lors de manifestations par exemple. Apprendre du processus révolutionnaire pour en tirer des leçons pratiques dans nos mouvements sociaux et nos organisations en Europe. Enfin, faire preuve de critiques et se méfier des « vendeurs » d'un Rojava fantasmé, qui jouissent hélas d'une audience large dans les milieux militants.

Est-ce que tu aimerais ajouter quelque chose ?

J'aimerais ajouter une pensée pour les camarades qui sont tombés au combat et dont la liste est, hélas, loin d'être close. J'invite à consulter le fichier des martyrs, accessible en ligne, et à se documenter sur ceux qui sont tombés, Kurdes, Arabes, Turcs ou Européens. La guerre n'est pas cette chose lointaine et abstraite, une succession d'avancées et de retraites sur la carte d'un pays lointain, c'est une réalité humaine à laquelle nous n'échapperons pas, en Europe. Les visages des martyrs sont là pour nous rappeler la violence de la lutte révolutionnaire, et le prix à payer pour tout pas en avant, pour toute révolution.

20 mars 2020

4. FDLP. Front démocratique pour la libération de la Palestine. Scission d'extrême gauche du FPLP de G. Habache dont la figure la plus connue est Nayef Hawatme. Membre de l'OLP, mais opposé à Mahmoud Abbas.

Un panorama politique et social



Au moment où les médias français ne parlent plus de l'Italie que sous l'angle du coronavirus, nous avons voulu faire un tour d'horizon de la situation générale, politique et sociale, de ce pays. Le contenu de cet article est pour l'essentiel tiré de l'interview d'un camarade anarchiste que nous avons réalisée fin février à Raguse. L'Italie ne connaissait alors que quelques cas de personnes contaminées par le virus dans le Nord, c'est pourquoi il n'en a pas été question.

Membre de la rédaction du mensuel Sicilia libertaria (voir l'encadré) et cheminot à la retraite, Pippo est secrétaire provincial de la Confédération unitaire de base (CUB) des transports de Raguse et militant actif dans le mouvement No MUOS (1), qui se bat pour la démilitarisation d'une des principales bases américaines en Sicile (2).

1. Nous revenons sur cette lutte dans un prochain numéro de CA.

2. Le 16 janvier, il a été condamné à six mois d'emprisonnement pour des faits concernant une initiative organisée par No MUOS.

3. En France, au maximum 10 % des salarié-e-s sont syndiqués.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, il y avait en Italie, à Rome en particulier, des manifestations qui rassemblaient 1 ou 2 millions de personnes sur un thème central précis, politique ou syndical, et qui occupaient régulièrement l'espace politique... Mais c'est fini aujourd'hui parce que la bataille contre les restructurations des entreprises et pour la défense de l'emploi a été perdue.

La défaite de la lutte menée, dans les années 1990 à la FIAT, contre la restructuration de l'entreprise et les 40 000 licenciements qui l'accompagnaient a en effet marqué la fin d'un cycle. Les syndicats ont ensuite accepté l'idée qu'il y avait une « communauté de destin » entre les ouvriers et l'usine dans laquelle ils travaillaient : ils ont commencé à lier la condition des travailleurs, et son amélioration, à la bonne ou la mauvaise santé de l'usine ou de l'industrie les employant. Cet état d'esprit a complètement changé les rapports avec le patronat, qui en a profité pour imposer des conditions de travail encore pires.

Il a modifié en profondeur l'organisation de la production grâce aux délocalisations, la sous-traitance étant assurée à l'étranger (notamment en Chine et à Taïwan) plutôt que par des petites entreprises italiennes. Ce changement a laissé les salarié-e-s démunis. Toutes les conquêtes des années 1960 et 1970 ont peu à peu été récupérées – qu'il s'agisse du régime des retraites ou de la loi sur le statut des travailleurs votée en 1970.

Cette loi, arrachée par la lutte des années 1968 et suivantes, avait assuré une protection aux salariés en matière

de santé et contre les licenciements, en donnant la possibilité de s'organiser syndicalement dans les entreprises, et pendant longtemps elle avait servi de rempart contre les attaques patronales visant à éliminer cette protection. Elle existe encore sur le papier, mais elle a été progressivement modifiée sur de nombreux plans. Actuellement, que ce soit au niveau des horaires de travail, des conditions de sécurité ou en matière de santé, on est revenu aux années 1950 et, qui plus est, toutes les formes de travail précaire ont été légalisées, ce qui empêche de faire grève contre la précarité.

En acceptant l'idée d'une « communauté de destin », les syndicats traditionnels ont ainsi perdu peu à peu leur fonction historique de défense des travailleurs ; cette fonction n'est plus assumée que par les syndicats de base mais, vu leur faiblesse numérique, ceux-ci ne peuvent le faire à la même échelle que dans les années 1970.

LE PAYSAGE SYNDICAL

Malgré tout, l'Italie compte encore environ 10 à 12 millions de syndiqué-e-s, ce qui correspond à près de la moitié des salarié-e-s (3).

Côté syndicats traditionnels, 4 à 5 millions d'adhérent-e-s sont à la CGIL (l'équivalent de la CGT en France) ; un peu moins de 4 millions à la CISL (comparable à la CFDT en France) ; 2 millions à l'UIL (FO en France).

Pour compléter ce tableau, il faut préciser qu'une grande partie des syndiqués sont des retraité-e-s (presque la moitié, à la CGIL) du fait des départs prématurés liés aux restructurations et de l'allongement de la durée de la vie.



Ce « journal anarchiste pour la libération sociale et l'internationalisme » est un mensuel dont le siège et la rédaction sont à Raguse (). A sa fondation en 1977, il avait pour spécificité de vouloir remettre en question les relations colonialistes entre l'Italie du Nord et la Sicile, celles-ci faisant partie d'un processus de développement capitaliste qui assignait aux diverses régions des rôles différents mais reliés entre eux. Il était par conséquent « critique à l'égard de toutes les explications politiques et économiques basées sur l'industrialisation du Sud et sur son développement (capitaliste) censé être la condition lui permettant de sortir de sa subordination économique et sociale au Nord ».

Dans un document publié en 1984, *Projet de document programmatique pour l'intervention en Sicile*, l'équipe rédactionnelle a essayé d'actualiser et de renforcer les bases théoriques et stratégiques du journal, pour appuyer les pratiques dont il était un instrument, dans le but de « réaliser l'anarchie en Sicile ». « Avec la naissance, en 1997, de la Fédération anarchiste sicilienne, avec laquelle nous marchons dans un soutien mutuel fraternel, a-t-elle écrit, un nouveau pas en avant a été franchi en termes stratégiques, confirmant la perspective de construire « une Sicile anarchiste dans un monde anarchiste ». »

Ce sont souvent eux qui font tourner l'appareil syndical, et qui assurent par leurs cotisations la paie des employés et des dirigeants.

Les syndicats de base sont assez nombreux en Italie (voir l'encadré sur l'essor du syndicalisme alternatif). Parmi eux, les Cobas, la CUB et l'USB se distinguent par leur présence continue, depuis des années, et par leur emprise réelle sur les mobilisations et dans les conflits sociaux ; mais leurs dynamiques de lutte sont différentes :

• Les Cobas

Ces « comités de base » sont nés dans les années 1980 à partir de luttes menées dans le secteur public (l'enseignement et les transports surtout), sur la constatation que les syndicats traditionnels, bureaucratisés, ne permettaient plus de conduire à des victoires. Ils se rapprochent cependant actuellement, en ce qui concerne les moyens et l'organisation, du syndicalisme traditionnel même si certains se situent à l'extrême gauche. La fédération de ces comités de base est une organisation centralisée comme un parti politique, et elle a connu plusieurs scissions. Les cinq ou sept Cobas qui existent présentement sont très liés aux mouvements de gauche, et organisent plus ou moins, au total, 500 000 travailleurs.

• La Confédération unitaire de base

La CUB a été créée en 1991 par des militants sortant du syndicat catholique CISL, de réseaux alternatifs de lutte ou simplement de mouvements de lutte. Il y avait en particulier là des syndicalistes historiques de la région de Milan appartenant à la fédération des métallurgistes de la CISL, qui était d'extrême gauche.

Cette confédération dans laquelle les fédérations locales ont beaucoup de pouvoir compte environ 1 million d'adhérent-e-s ; elle est particulièrement présente dans la métallurgie et d'autres secteurs industriels, dans les transports (aérien et ferroviaire), la grande distribution et la santé.

Les anarchistes s'y trouvent pour la plupart – davantage que dans l'USI, qui est plus spécifiquement anarcho-syndi-



caliste et implantée surtout dans la santé, notamment à Milan. Quoique se définissant comme un syndicat, l'USI n'a pas de réelle présence dans le monde du travail.

Les militant-e-s d'extrême gauche se retrouvent quant à eux plutôt dans les divers Cobas, à l'USB ou dans la CUB, et développent souvent des luttes unitaires soit sectorielles, soit générales.

Membre du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base et du Réseau syndical international de solidarité et de lutte présent sur tous les continents, la CUB entretient des relations internationales, en particulier avec la CGT espagnole et avec Solidaires (les SUD) en France, dont elle est proche par la pratique et les idées. Beaucoup plus décentralisée que les Cobas, elle n'a pas de presse ni de radio fédérale, seulement des bulletins (comme celui des cheminots) et des sites Web de section.

• L'Union syndicale de base

L'USB, scission de la CUB, est très léniniste.

En adhérant à la CUB, ses militants, qui étaient très présents dans le secteur public, à la Sécurité sociale et chez les pompiers, avaient essayé de la contrôler, mais n'y étant pas arrivés du fait de son organisation fédéraliste et autonome, ils ont fini par la quitter. L'USB reste très forte dans ces secteurs. Elle a environ 350 000 adhérent-e-s et son fonctionnement rigide rappelle celui des syndicats staliniens dans les années 1950 ; ce n'est pas par hasard qu'elle a adhéré à la Fédération syndicale mondiale.

LE PAYSAGE POLITIQUE

Aux législatives de 2018, le Mouvement 5 Etoiles (M5S) de Beppe Grillo a obtenu 32 % des voix ; la coalition dite de centre droit, mais où figuraient la Ligue de Matteo Salvini (extrême droite), Fratelli d'Italia (parti ouvertement fasciste) et Forza Italia de Silvio Berlusconi (conservateurs), 27 % ; la

coalition du centre gauche, menée par le Parti démocrate, 22 %.

Pour gouverner, le M5S s'est allié à... la Ligue qui, en remportant 18 % des votes à elle seule, avait devancé Forza Italia (14 %) ; cependant, les deux partis se sont ensuite opposés sur de nombreux sujets, tandis que Salvini imposait sa ligne politique au gouvernement, en particulier concernant les migrant-e-s. Aux européennes de 2019, le rapport de forces s'est inversé : la Ligue a dépassé les 34 % des voix tandis que le M5S tombait à 17 %. Salvini a alors fait éclater la majorité gouvernementale en réclamant des élections anticipées et, pour le contrer, le M5S s'est allié... au PD.

• Le Parti démocrate et l'extrême gauche

L'effondrement de la gauche dans un pays où elle fut une composante majeure de la société, sur le plan culturel et politique, est lié à l'abandon de son « âme » et de sa culture par le Parti communiste (4). Le PCI s'est en effet uni, en 2007, à l'aile gauche de la Démocratie chrétienne pour fonder un Parti démocrate qui est un prolongement du « compromis historique » (5). Dans ce parti qui s'allie selon les circonstances avec telle ou telle autre formation politique, ses militant-e-s se sont retrouvés avec des personnes liées à une autre culture, celle de l'Eglise et de son action

4. Ce parti a eu 34 % de voix aux législatives de 1976.
5. Pour que le PCI accède au pouvoir, son leader Enrico Berlinguer a cherché dans les années 1970 un accord avec Aldo Moro, chef de la Démocratie chrétienne, mais l'assassinat de Moro par les Brigades rouges a interrompu ces négociations en 1978.

L'ESSOR DU SYNDICALISME ALTERNATIF

Le syndicalisme alternatif est devenu un phénomène important dans les années 1990 : les syndicats alternatifs qui existaient déjà ont alors été renforcés par des gens sortant des syndicats traditionnels et par d'autres venant de mouvements de lutte.

Les syndicats alternatifs portaient le nom de Rappresentanze di base (RdB) ; et il y avait également l'USI (qui correspond à la CNT française et espagnole, et qui a grossi avant de connaître une crise et des divisions au cours de cette décennie-là). Des luttes importantes se sont développées dans le secteur public : dans l'éducation, elles ont débouché sur les comités de base appelés Cobas ; et, dans les chemins de fer, sur la création du COMU, qui organise seulement les conducteurs mais qui a pesé d'un certain poids. Dans le secteur privé, enfin, il s'est formé un syndicat alternatif chez les métallos : la FMLU.

Ces diverses dynamiques ont débouché sur la formation, en 1991, de la CUB (Confédération unitaire de base) : celle-ci a rassemblé les RdB, la FMLU et d'autres groupes, mais pas le regroupement né des comités de base de l'école et baptisé Unicobas.

Autour d'Alfa Romeo, il s'est créé un autre regroupement, le SLAI-Cobas, qui en 1994-1995 a scissionné : un groupe, appelé SIN-Cobas, est resté proche de Refondation communiste ; l'autre est critique par rapport à ce parti. Le SLAI-Cobas est un syndicat-parti (il a deux députés et touche donc de l'argent en tant qu'organisation parlementaire) ; les SIN-Cobas sont plutôt des syndicalistes classiques. De nos jours, la galaxie des Cobas se compose également de SI-Cobas, AL-Cobas, SOL-Cobas...

Enfin, dans le secteur public, une minorité de gauchistes des années 1970-80 a quitté les syndicats corporatistes alternatifs existant quand, à l'arrivée de la droite au gouvernement en 1994, ces derniers ont adopté des positions progouvernementales. Cette minorité a donné naissance à la CNL, qui a eu un certain poids dans le secteur public à Rome, mais qui n'existe plus.

(Ces informations sont tirées d'un texte de Cosimo Scarinzi paru dans la revue Temps maudits en 2006.)



sociale dans les paroisses. Le PD a peu à peu abandonné la stratégie d'implantation territoriale qui était la force de la gauche pour développer une structure de terrain, fort peu militante et bureaucratisée, qui pratique une politique spectacle purement électorale.

Quant à l'extrême gauche, toutes les tentatives faites par ses petites organisations pour maintenir une histoire et des valeurs de gauche ont échoué. Ces partis ont éclaté, ils se font la guerre et n'ont aucune influence sur la vie politique. Rifondazione comunista a ainsi presque disparu. La liste d'extrême gauche présentée aux législatives de 2018, qui avait à sa tête quelqu'un venant de cette formation et d'autres personnes sorties du PD, n'a obtenu que quatre ou cinq élus ; et elle en a eu seulement deux aux régionales de 2019. Actuellement, à gauche du PD il n'y a donc presque plus de partis.

Seul *Il Manifesto* – « quotidien communiste » lancé par la journaliste Rossana Rossanda et d'autres dissident-e-s du PCI en 1969 – maintient une tradition de gauche, car *L'Unità*, journal du PCI, s'est arrêté à la création du PD. *Il Manifesto* est réalisé par une coopérative et vendu en kiosques (avec un tirage à 29 000 exemplaires). Sa ligne politique, d'un gauchisme modéré, est autonome, mais il cherche une aide financière des syndicats pour survivre...

6. Elle est dirigée par le fils de Gianroberto Casaleggio, gourou du M5S jusqu'à sa mort en 2016.

LE CAPITALISME ITALIEN

La Ligue a beaucoup de soutiens dans le secteur des moyennes entreprises, où règne une surexploitation des clandestins – en particulier dans le bâtiment. Mais le grand capital lui préfère le Parti démocrate, car il a besoin de l'aide financière de l'Europe et raisonne de manière globale : il est plus que jamais international !

Salvini en est conscient : il sait que, pour gouverner, il faut être bien vu de l'Europe et du grand capital, aussi fait-il des efforts en ce sens. Mais il exprime des positions trop radicales et ne donne pas suffisamment de garanties concernant le développement international du capital. Il a donc plus de mal à obtenir le consentement du grand patronat qu'un consensus populaire, en jouant sur des sentiments de frustration et des désillusions – beaucoup d'ouvriers qui votaient communiste votent maintenant pour la Ligue.

• Le Mouvement 5 étoiles

Apparu en 2009, le M5S a assez vite occupé le vide que le PCI avait laissé en abandonnant l'implantation militante qu'il avait sur tout le territoire (notamment grâce aux locaux de ses sections) et en se présentant officiellement, à travers le PD, comme un parti bourgeois, celui des banquiers et des industriels. Si le M5S a pu remplir cet espace, c'est parce que, au début surtout, en se donnant l'image d'un mouvement de gauche, il a attiré jusqu'à des libertaires.

Le M5S utilisait des thèmes à la mode, comme l'écologie, et avait des mots très durs contre la « caste » politique. Il était peu centralisé, et donc assez souple pour s'adapter à des terrains différents. Grillo accomplissait de vraies performances en disant des choses et en émettant des critiques très intéressantes contre le « système ». Le M5S a eu un beau succès mais, quand il s'est agi de dresser des listes pour les élections, sa direction a eu beaucoup de mal à trouver des candidat-e-s. Elle a mis n'importe qui, et n'importe qui a été élu (y compris des personnes de droite). Des gens qui n'avaient jamais pensé faire de la politique ont été élus député ou autres, et ça a été un désastre parce que rien n'avait été pensé ni préparé sur des bases politiques.

Le mouvement s'est depuis structuré en parti, même s'il n'en a pas le nom ; et sa direction, quoique peu visible, est bien réelle. Elle contrôle l'expression militante du M5S dans les réseaux sociaux par le biais de la société Casaleggio. Cette société (6) décide ainsi qui peut en être le candidat ou qui doit être exclu de ses listes électorales. C'est elle qui fixe la ligne politique et qui conserve toutes les informations concernant les militant-e-s. Le M5S est donc tout le contraire d'un mouvement libertaire.

• La Ligue et les partis ouvertement fascistes

Dans les années 1980 sont apparues dans certaines régions du Nord (le Piémont, la Lombardie et la Vénétie) des ligues qui posaient des revendications concernant la langue ou la culture de ces régions. Puis il y a eu le scandale du « tangente » (en 1992, des magistrats ont mis au jour un gigantesque

système de pots-de-vin entre des industriels et la classe politique italienne, dans une opération appelée « mains propres »). Tous les partis institutionnels ont été pointés par les médias, ils ont disparu ou changé de nom... et de ce fait un vaste espace d'action politique s'est ouvert pour la Ligue du Nord, née en 1989 de la fusion entre la Ligue lombarde et la Ligue vénète.

La dénonciation des pratiques de la classe politique en général a permis à cette formation de se développer, car elle se présentait comme pure et dure. Tandis que des gens de gauche cherchaient un renouveau de la vie politique dans le M5S, d'autres ont regardé plutôt de son côté. La Ligue du Nord est devenue puissante d'abord dans cette partie de l'Italie (jusqu'à la hauteur de Bologne) en défendant des positions très violemment racistes à l'égard des Méridionaux (en particulier ceux qui immigraient du sud de l'Italie vers le Nord). Elle a créé un consensus sur la base de ce racisme.

Matteo Salvini, en arrivant à sa tête en 2013, l'a transformée en parti souverainiste et lui a donné une envergure nationale en la rebaptisant Ligue tout court (voir l'encadré sur le capitalisme italien). Son racisme n'a plus tant été dirigé contre les gens du sud de l'Italie que contre les migrant-e-s arrivant ou arrivés dans ce pays. Le parti s'est de ce fait implanté dans le Sud, où l'absence de travail incite à partir en chercher dans le Nord ou à l'étranger.

Ce changement de perspective a cependant créé quelques problèmes à l'intérieur de la Ligue, parce que la vieille garde nordiste n'a pas accepté la nouvelle orientation. D'autant que Salvini s'est approprié le parti : il est passé de la dénomination « Lega Norde » à « Lega per Salvini » (« Ligue pour Salvini ») lors des derniers scrutins, ce qui devrait provoquer un jour ou l'autre une scission en son sein.

À l'heure actuelle, s'il y a un danger fasciste en Italie c'est du côté de la Ligue qu'il se trouve : elle est plus à droite, et plus dangereuse, par son langage, ses actions et sa force que les formations officiellement fascistes (par exemple Fratelli d'Italia), numériquement faibles, et identifiées comme telles. Les violences contre les immigrés-



e-s sont fréquemment le fait de ses militants.

La Ligue est maintenant puissante dans le Sud aussi (mais toujours moins que dans le Nord). Elle s'y est implantée en tissant des liens avec Berlusconi et des personnalités de la Démocratie chrétienne ou encore de la 'Ndrangheta (mafia calabraise). Les gens du Sud ont oublié le racisme que manifestaient ses membres à leur égard (en encourageant par exemple l'Etna, lorsqu'il était en éruption, par un : « Forza, Etna ! » – « Vas-y, Etna ! »).

• Forza Italia

Lors des régionales en Calabre de janvier 2020, Berlusconi s'est beaucoup agité et il a montré qu'il avait encore un peu de poids dans le Sud : son parti a obtenu 12 % des voix, et la coalition menée par le centre droit à laquelle il participait l'a emporté. Mais FI ne pèse plus vraiment sur cette partie de l'échiquier politique puisqu'elle est occupée par la Ligue et les partis fascistes. Pas mal de ses militant-e-s sont d'ailleurs déjà passés à la Ligue, et Forza Italia disparaîtra donc sans doute à la mort de Berlusconi.

LES MOUVEMENTS SOCIAUX

• Les sardines, contre l'extrême droite

En novembre 2019 a été lancé à Bologne, sur les réseaux sociaux, un appel à occuper les places publiques disant : « Nous devons être dans la rue plus que les gens de la Ligue, et aussi serrés que des sardines. » Le mouvement des sardines était né...

Au début, il est apparu comme une expérience intéressante parce qu'elle a remotivé beaucoup de personnes qui ne participaient plus à aucune action politique depuis longtemps, et qui refusaient le choix entre le M5S et la Ligue. Ces personnes sont descendues dans la rue de façon spontanée, en particulier pour dénoncer le racisme contre les migrants, ce qui était important à un moment où c'était la Ligue qui occupait la place publique.

Les premiers mois, dans toute l'Italie, il y a eu une forte adhésion aux sardines. Mais leur mouvement n'a pas d'idéologie très précise, de positions collectives bien nettes permettant de s'organiser, et actuellement il contribue surtout à récupérer l'abstentionnisme de gauche, en incitant les gens qui ne votaient plus à recommencer à le faire, essentiellement au profit du Parti démocrate. En effet, contrairement aux gilets jaunes de la France, qui ont quelques figures mais pas de représentants officiels, les sardines ont des représentants : les quatre jeunes (trois hommes et une femme) qui ont eu l'idée de cette mobilisation. Or, ils pas-

sent à la télé ou organisent des réunions au nom du mouvement tout en disant que celui-ci n'a pas de chef ; et, tout en affirmant n'adhérer à aucune formation politique, ils recommandent d'aller voter contre la droite, donc pour le PD. C'est grâce aux sardines que ce parti a récemment emporté les régionales en Emilie-Romagne – la région la plus rouge d'Italie serait sans cela tombée aux mains de Salvini.

Par ailleurs, dans chaque région d'Italie, des personnes représentent aujourd'hui les sardines, qui sont dans une phase embryonnaire de structuration en parti. Leur principale revendication est l'abolition des deux lois sur la sécurité faites par Salvini, et qui s'attaquent à la fois à l'immigration et aux luttes sociales.

Ces lois ont modifié radicalement la situation des migrants en détériorant leurs conditions d'accueil (quasi-impossibilité d'obtenir un permis de séjour, le droit de travailler, d'apprendre l'italien ou d'être scolarisé...), condamnant ainsi beaucoup d'entre eux à la clandestinité.

A Palerme, où la municipalité favorise depuis des années l'intégration des migrants, soutient financièrement les associations leur venant en aide et appuie les comités antiracistes, un réseau de résistance et d'accueil des migrants subsiste, mais ce n'est pas comme ça ailleurs. En général et traditionnellement, l'aide aux migrants est surtout le fait de l'Eglise en Italie, et avec ses deux lois sécuritaires Salvini a coupé les subventions à toutes les associations, menaçant leur survie.

De plus, ces lois s'attaquent aux luttes sociales car elles ont changé les dispositions du Code pénal. Là où avant on risquait une amende, pour avoir par exemple occupé la voie publique, on prend maintenant une peine de prison. Ces derniers mois, des étudiants qui avaient soutenu des grèves ouvrières en Toscane ont ainsi été arrêtés et ont eu à payer de lourdes amendes sur la base de ces lois.

Les sardines demandent l'abolition des « lois Salvini », mais ni le PD ni le M5S ne les écoutent. Quand le gouvernement a fait ces lois, le PD alors dans l'opposition a voté contre ; à présent qu'il est au gouvernement, il ne veut ni les abolir ni même les modifier. (Et tous les partis jouent en Italie la carte de la sécurité, lors des élections : le consensus se fait sur cette question et contre les migrant-e-s.) Si le mouvement des sardines conserve donc un peu d'autonomie par rapport au PD, avec des revendications plus à gauche que les siennes, tout dépend maintenant de la proportion de gens qui iront voter malgré tout pour lui – contre la Ligue.

• Les luttes sur l'environnement...

Le « compromis historique », en lais-



sant un grand vide sur le terrain social, a favorisé l'apparition du M5S et de la Ligue, mais il a aussi permis la naissance de mouvements autonomes. L'Italie a ainsi connu, depuis vingt-cinq ans, nombre de ces mouvements, qui ont pu mener de grandes batailles populaires parce qu'ils échappaient au contrôle traditionnels des partis de gauche. Leurs membres sont souvent abstentionnistes, et si certains ont éprouvé de la sympathie pour Rifondazione comunista ou pour le M5S, ils ne croient plus à présent ni à l'un ni à l'autre. Ils sont en général très jaloux de leur autonomie et défendent l'idée qu'aucun gouvernement ne peut être leur « ami » (comme l'exprime le slogan le plus diffusé, et celui qui rassemble le plus : « Non abbiamo governi amici ») ; ils considèrent donc qu'il n'y a rien à attendre de ce côté-là.

Survolons-en quelques-uns :

- No Tav, dans la vallée de Susse, contre le projet de construction de la nouvelle ligne à grande vitesse Lyon-Turin. Ce mouvement qui existe depuis trente ans est l'exemple, la référence, pour toutes les autres luttes. Ses militant-e-s ont espéré que le projet de ligne à grande vitesse serait abandonné avec l'accession au pouvoir du M5S, car celui-ci laissait croire à cette possibilité (la direction du M5S a toujours joué à la fois avec la base populaire, le terrain social, et avec les institutions et l'idée que,



bien dirigées, celles-ci pouvaient permettre de gagner la bataille) ;

- d'autres luttes existent aussi contre des chantiers de ligne à grande vitesse (en Lombardie, en Toscane, dans le Frioul...);

- le mouvement contre l'accostage des grands navires de croisière sur les quais de Venise, et celui contre le Mose et le scandale du détournement des fonds consacrés à la sauvegarde de la ville et de sa lagune ;

- la mobilisation en Sardaigne, assez ancienne et à caractère antimilitariste, de paysans contre l'utilisation de terrains pour les exercices militaires ;

- No Muos, en Sicile, mouvement lancé il y a dix ans, et qui est le seul à avoir exprimé la nécessité de fermer les bases militaires, en particulier américaines. Il a été fort entre 2012 et 2015, et persiste même si la base américaine a fini par être construite à Niscemi et est active. Cette lutte est difficile à mener, dans la mesure où elle ne touche pas directement la vie des gens ; mais lorsqu'on parle des effets des ondes électromagnétiques sur la santé, et pas seulement de la structure de guerre et de mort que constitue la base, cela contribue à mobiliser...

Il existe en fait un peu partout en Italie des comités apparus sur des questions de pollution, contre des décharges, etc. Les gens s'auto-organisent et contactent ensuite d'autres comités pour se coordonner avec. Il y a par exemple eu, contre les forages pour trouver du pétrole, un mouvement très fort qui est parti de la Basilicate et s'est étendu jusqu'à la Sicile ; et il y a, dans les Pouilles surtout, le No TAP, contre le gazoduc ve-

nant du Kazakhstan, avec des manifestations et des actions de sabotage auxquelles beaucoup d'anarchistes participent.

• ... et les luttes dans les entreprises

A côté de ces mobilisations sur le terrain environnemental, on trouve aujourd'hui dans les entreprises des situations assez chaudes, et qui ont pour certaines des implications au niveau national parce qu'elles concernent des sociétés appartenant à des multinationales. Par exemple :

- La lutte dans et à propos de l'entreprise Ilva, de Tarente

Un bras de fer oppose depuis presque dix ans une partie de la population de Tarente aux dirigeants de l'aciérie Ilva (aujourd'hui aux mains d'Arcelor-Mittal), aux pouvoirs publics et aux forces de l'ordre. Le mouvement réclame que soit mis fin à un « désastre environnemental » dans la ville la plus polluée d'Italie, en fermant ou en assainissant l'usine comme l'ordonnait une juge dès 2012 (voir CA 223, octobre 2012). Dans cette lutte, tous les syndicats sont présents. Mais alors que les syndicats officiels luttent pour la continuation et la défense du travail (l'an dernier, les ouvriers de l'entreprise ont voté majoritairement l'arrêt de la grève pour sauver l'emploi), les syndicats de base veulent qu'on re-fonde le processus de production, qu'on l'arrête pour redémarrer ensuite d'une autre manière en prenant en compte la sauvegarde de la santé des gens. Il y a donc dans la même usine des positions syndicales très différentes.

- La lutte à Alitalia, compagnie aérienne qui est en crise depuis longtemps,

avec des milliers de personnes en cassa integrazione (c'est-à-dire en court chômage technique). Alitalia a été privatisée : elle appartient à des industriels, des gens de la haute finance... qui ont détourné pas mal d'argent pour eux. La société est donc presque en situation de faillite et cherche un partenaire (comme Air France) pour la sauver ; et l'objectif du mouvement est de la faire renationaliser, pour qu'elle soit de nouveau une société d'Etat et qu'elle garantisse les emplois comme auparavant. Les syndicats sont très forts dans cette compagnie (la CUB depuis longtemps, chez les pilotes, les contrôleurs aériens et le personnel des aéroports en général), et les luttes menées dans les transports sont celles qui obtiennent le plus de publicité – c'est pourquoi il est important d'y être implanté.

Enfin, il est fondamental, pour les luttes actuelles, de suivre de près ce qui se passe dans deux autres secteurs :

- La logistique (qui fait le pont entre la production et la distribution en gérant les opérations de stockage, le traitement et l'expédition des commandes, etc.), car il existe là une très grande exploitation, avec un travail précaire assuré souvent par des immigré-e-s, et beaucoup de sous-traitance. Dans ce secteur, l'agitation sociale est forte et les syndicats de base sont bien implantés. Le principal, appelé SiCobas, est d'extrême gauche et a subi une répression avec des arrestations.

- L'ubérisation du travail, avec le développement des plates-formes numériques et de l'auto-entrepreneuriat pour des chauffeurs assurant le transport de gens ou de marchandises. C'est une catégorie de travailleurs difficile à organiser, mais depuis un an s'effectue une syndicalisation des UBER. On a vu apparaître des comités de lutte ; et des grèves très dures, à Turin et Milan, ont permis d'obtenir des résultats : une régularisation des horaires et des salaires, et la reconnaissance pour des « travailleurs indépendants » de leur statut de salarié d'une société.

Interview et mise en forme : OCL-Poitou



Un mouvement contrarié par la faillite, les ingérences et le Covid-19

Cet article fait suite à celui publié dans le CA de décembre n°295, nous invitons fortement les lecteurs à s'y référer pour plus de contexte. Pour rappel, des manifestations quasi-quotidiennes sans précédent ont eu lieu dans l'ensemble du Liban depuis le 17 octobre, pour réclamer la fin de la corruption des hommes politiques et pour dénoncer les problèmes sociaux-économiques.

Ces mobilisations présentaient des caractéristiques inédites pour le Liban comme le dépassement du communautarisme religieux et la présence massive de femmes.

Rapidement, fin octobre, le premier ministre Saad Hariri et le gouvernement avaient dû démissionner, le président Michel Aoun refusant quant à lui opiniâtrement de quitter le pouvoir.

Qu'en est-il aujourd'hui pour ce pays en faillite qui plus est soumis aux pressions des puissances régionales voisines ?

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT QUI S'EST FAIT ATTENDRE....

Les négociations au sein des différents partis et entre les dirigeants des différentes factions religieuses ont dû être pugnaces. Le 19 décembre, un consensus a mené à la nomination d'un nouveau premier ministre Hassan Diab, officiellement sans étiquette politique. Cet universitaire est en fait un ancien ministre de l'éducation très proche de Mikati (1).

Puis s'en est suivi encore un mois de négociation jusqu'au 21 janvier 2020 pour obtenir un nouveau gouvernement. Ces 20 ministres présentés au peuple comme des « experts indépendants » et des technocrates ont en réalité pour la plupart des liens très étroits avec les partis traditionnels.

Ainsi le ministre des finances, Ghazi Wazni, est l'ancien conseiller du leader du parti Amal, Nabih Berri, président du Parlement depuis 27 ans ! Le ministre de l'environnement et du développement administratif, Damien Kattar, a été ministre des Finances et de l'Économie et du Commerce au sein du gouvernement de Nagib Mikati. Quant au ministre de l'énergie, il était tout simplement l'adjoint de son prédécesseur !

Au final, les membres du gouvernement font partie ou sont très proches de

l'alliance politique Hezbollah - Courant patriotique libre (CPL) de Michel Aoun - Amal. Cela génère des inquiétudes au sein de la population quant à sa politique future, probablement pro-Syrienne, pro-Bachar, pro-iranienne.

... féminisé...

Avec 6 femmes, ce gouvernement est proportionnellement beaucoup plus féminisé que les précédents. À noter qu'actuellement au parlement, il n'y a que 6 députées sur 128 ! Peut-être que le poids des femmes dans les mobilisations a eu une influence sur ce point ? En effet, à la justice, on a nommé une avocate, Marie-Claude Najm, qui avait pris part au soulèvement, réclamant avec la rue « l'indépendance de la justice ». Autres postes importants ceux de ministre de la défense et de vice-première ministre ont été attribués à une femme, Zeina Acar Adra.

... allégé...

Ce gouvernement plus restreint que d'ordinaire (le précédent comptait 30 ministres) afin de réduire les coûts en période de crise, s'accompagne donc de fusions. Leur logique échappant bien souvent à l'entendement : la culture avec l'agriculture, le tourisme avec la solidarité, l'écologie avec les administrations.

... mais similaire !

Grands absents de ce gouvernement : le Mouvement du Futur de l'ancien premier ministre Saad Hariri (sunnite), les Forces libanaises de Samir Geagea (maronite) et les druzes représentés par Walid Jumblatt.

Mais, ce gouvernement se devait de respecter la répartition confessionnelle, par exemple avoir autant de chrétiens que de musulmans et autres conventions traditionnellement appliquées afin de maintenir la paix entre les 18 communautés religieuses du Liban. À partir de là, en l'absence de laïcité, les ministres se retrouvent forcément proches de tels ou tels partis religieux historiques et tous ont au moins un pied dans le gouvernement.

Ainsi, si le parti de Hariri n'est pas officiellement représenté, le nouveau ministre de l'économie Raoul Nehmé est un de ses proches. Celui-ci est le directeur général exécutif de Bankmed, l'une des plus grandes banques du pays et filiale de la banque de Saad Hariri ! Cette nomination est l'une des plus déroutante pour les manifestants, qui présentent depuis des mois, le secteur bancaire comme responsable de la crise économique.

On est encore bien loin de la fin du système clientéliste ! Et malgré le temps pris pour créer ce nouveau gouvernement, celui-ci reste un « réchauffé » des précédents et ne répond pas aux attentes des manifestants.

CATASTROPHE FINANCIÈRE

Lors du premier conseil des ministres le 23 janvier, le premier ministre Hassan Diab a déclaré « Nous sommes face à une impasse financière, économique et sociale. En réalité, nous sommes face à une catastrophe ».

En effet, d'un point de vue économique, la situation du Liban et donc de ses habitants n'a fait qu'empirer : hausse des prix d'environ 45% pour les produits de première nécessité, mais aussi licenciements, fermetures d'entreprises et baisse des salaires. La population a ainsi de plus en plus de mal à se nourrir et le

1) ancien premier ministre et milliardaire libanais.



nombre de SDF augmente chaque jour. La Banque Mondiale a estimé que la moitié de la population du Liban pourrait bientôt vivre sous le seuil de pauvreté.

Comme nous l'avions mentionné dans le précédent article, le Liban est l'un des pays les plus endettés au monde, sa dette s'élève à 92 milliards de dollars, dépassant ainsi les 170% de son PIB.

COMMENT LE LIBAN, «LA SUISSE DU MOYEN-ORIENT», S'EST RETROUVÉ DANS UNE TELLE SITUATION ?

Depuis les années 70, le Liban accueille de très nombreuses banques où tous les puissants de la région viennent déposer leur argent. Cela en faisait l'un des pays du Moyen-Orient les plus stables d'un point de vue financier. Ainsi, même malgré la crise économique mondiale de 2008, les 54 banques du Liban ont continué à enregistrer une activité record. En 2010, les dépôts privés dans les banques libanaises avaient atteint 107,2 milliards de dollars. Et c'est grâce à l'épargne des investisseurs étrangers que ce pays qui n'a pas d'industrie pouvait se maintenir à flot.

Or, avec la guerre en Syrie et les printemps arabes de 2011, la fuite des capitaux a débuté. Cela s'est mis en place tout doucement, en 2018, le gouverneur Riad Salameh se vantait encore que « les dépôts dans les banques du pays dépassent 3 fois le PIB national et ce grâce aux dépôts des libanais de l'étranger qui représentent environ 7 milliards de dollars par an soit 15% du PIB ».

Mais aujourd'hui avec l'afflux de millions de réfugiés syriens et l'instabilité régionale, la donne a changé pour les banques libanaises qui n'inspirent plus confiance.

L'état a alors eu beau augmenter les taux d'intérêt afin d'attirer les investis-

seurs, les retraits des dépôts ont continué et cela n'a servi qu'à augmenter l'endettement de l'état.

La livre libanaise se déprécie de jour en jour face aux monnaies étrangères. Les entreprises (et les particuliers) en reportant leurs réserves sur une devise plus sûre comme le dollars, ont conduit à une pénurie de dollars dans les banques libanaises. Le fait de ne plus avoir de devises étrangères dans les banques, freine la capacité d'importation du Liban et l'achat de matières premières. Aujourd'hui, des limitations de retraits ont cours au sein des banques encore ouvertes et les libanais n'ont plus accès à leurs dépôts.

DÉPÔT DE BILAN POUR LE LIBAN

C'est ainsi qu'à deux jours de l'échéance du remboursement des 1,2 milliard de dollars en Eurobonds (bons du Trésor émis par l'Etat), le premier ministre a annoncé, le 7 mars, que le Liban se retrouvait en défaut de paiement. Hassan Diab s'est justifié en invoquant le niveau « critique et dangereux » des réserves en devises de la banque centrale et la misère de la population « n'ayant même plus les moyens de se payer du pain ».

C'est la première fois que cela arrive pour le Liban qui a pourtant connu des crises et des guerres. Pendant la guerre civile de 1976 à 1991 ayant fait 200 milles victimes et détruit le pays, ou plus récemment en 2006 durant le conflit entre Israël et le Hezbollah, le Liban a toujours honoré ses dettes mais aujourd'hui, c'est la faillite.

Face à la banqueroute, le nouveau gouvernement s'est engagé à mettre en place les réformes d'austérité exigées par le FMI et la banque mondiale en 2018. Un plan de réduction des dépenses publiques à hauteur de 350 millions de dollars par an a également été proposé. Un programme de lutte contre la corruption

a été annoncé, il vise principalement à récupérer les impôts auxquels les libanais arrivent à se soustraire. Gageons qu'il concerne les libanais les plus aisés. Le secteur de l'électricité est aussi en ligne de mire du gouvernement, il représente des pertes financières énormes pour le pays alors qu'il n'est même pas opérationnel. Cela car de nombreux hommes d'affaires ou hommes politiques se font beaucoup d'argent en proposant des solutions alternatives (générateurs de secours etc).

TRACTATIONS AVEC LE FMI

Ces mesures seront de toutes évidence insuffisantes, c'est pourquoi, par voies de presse, le ministre des Finances a annoncé que le Liban demandait 4 à 5 milliards de dollars de prêts bonifiés pour pouvoir acheter blé, médicaments et carburant. Le Liban souhaite négocier une restructuration de sa dette et obtenir une aide financière internationale avec le FMI ou l'Union européenne. Certaines estimations chiffrent à environ 25-30 milliards de dollars les besoins du Liban pour permettre la recapitalisation.

Nous pensons effectivement que le Liban n'aura pas d'autre choix que d'implorer l'aide du FMI. Cela aura des conséquences funestes pour le peuple libanais car le prêt du FMI ne se fera qu'en échange de la mise en place de mesures d'austérité drastiques.

Mais cette option n'est même pas certaine car le nouveau gouvernement est très proche du Hezbollah et ses alliés politiques. D'une part le Hezbollah refuse pour le moment d'entendre parler d'un accord avec le FMI et donc les américains « le grand Satan » dénonçant une « mise sous tutelle » du Liban s'il accepte cette aide financière. D'autre part le FMI et les américains, eux-mêmes risquent fort de ne pas vouloir prêter à un allié de l'Iran !

LE CORONAVIRUS (OU LA FRANCE ?) FAIT RÉFLÉCHIR LE HEZBOLLAH

Suite à l'aggravation de l'épidémie de Covid-19 en Iran avec près de 1500 morts mi-mars, le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a mis de l'eau dans son vin. Voyant la situation dégénérer pour son allié l'Iran et conscient des difficultés du Liban à faire face à une crise sanitaire, il envisage la possibilité d'accepter l'aide financière du FMI. D'après «L'Orient-Le Jour» l'Iran lui-même a appelé le FMI « à la responsabilité » et « de manière très exceptionnelle » a demandé du soutien en ces temps de pandémie. Il semblerait d'après ce même journal (information reprise par les Echos du 16 mars) que la France « aurait joué un rôle notoire en amont pour tenter de convaincre les res-



ponsables du parti de la pertinence du recours à l'aide du FMI ».

Ces déclarations dénotent face à l'attitude du Hezbollah de ces dernières années. Il y a par exemple, régulièrement des manifestations orchestrées par le Hezbollah au Liban pour protester contre l'ingérence des Etats-Unis. Des milliers de personnes se sont encore rassemblées le 24 novembre près de l'ambassade américaine où ils ont brûlé des drapeaux américains et israéliens (leurs alliés) et des photos de l'ancien ambassadeur Jeffrey Feltman. Les slogans entendus étaient « les États-Unis et Israël sont une même chose », « Arrêtez d'interférer dans nos affaires, foutus impérialistes américains » etc

L'AXE RUSSIE-IRAN-SYRIE VERSUS ETATS-UNIS - ISRAËL

Le Hezbollah semble considérer que l'ensemble des problèmes du Liban tirent leur origine des Etats-Unis. Le député Sheikh Naim Kassem interviewé par l'agence de presse britannique Reuters, indiquait même que « le premier obstacle à la formation d'un nouveau gouvernement est l'Amérique, parce qu'elle veut un exécutif qui appuie ses intérêts, alors que nous voulons un exécutif qui respecte la volonté du peuple libanais. Nous avons des informations sur le fait que l'Amérique tente de créer des problèmes de sécurité ». Le Hezbollah n'apporte jamais aucune preuve concrète de ses dires mais une analyse de la situation géopolitique au Moyen-Orient suggère que ces accusations d'ingérences sont loin d'être de simples théories complotistes.

En effet, Bashar al Assad et sa victoire en Syrie, la présence russe dans l'échiquier du Moyen-Orient et le poids de l'Iran, ne peuvent que faire sentir aux Etats-Unis leur perte d'influence dans cette région du monde. La Russie est de plus aujourd'hui bien implantée en Syrie et zeyte vers le Liban pour poursuivre son influence dans la région. Ce petit pays permet en effet un débouché sur la méditerranée et les réserves d'hydrocarbure en mer.

On peut donc raisonnablement supposer que cela ne doit pas plaire aux Etats-Unis de laisser la place à la Russie de Poutine. Enfin, n'oublions pas qu'ils sont les alliés d'Israël cible privilégiée de l'Iran et du Hezbollah.

Bien évidemment les plaintes des chiites s'apparentent à l'hôpital qui se moque de la charité car l'ingérence de l'Iran au Liban à travers son bras armé le Hezbollah, n'est quant à elle plus à démontrer non plus. L'axe chiite qui s'étend de Téhéran à Beyrouth en passant par la Syrie est bien réel et ce depuis

les années 80. Rappelons que jusqu'en 2005, Bashar al-Assad occupait militairement le Liban. L'Iran et la Syrie s'immiscent ainsi dans toutes les décisions du gouvernement libanais à travers les élus du Hezbollah lequel permet également à l'Iran d'avoir une armée parallèle au sein du Liban et une frontière directe avec Israël.

Mais aujourd'hui avec les révoltes populaires au Liban, en Irak et en Iran, l'axe chiite est, si ce n'est menacé, au moins perturbé et cela doit inquiéter l'Iran d'avoir peut être laissé une brèche aux Etats-Unis.

REGAIN DE MOBILISATION ET DE RÉPRESSION DÉBUT 2020

Après la présentation du nouveau gouvernement, les manifestations ont repris de plus belle. Des affrontements ont eu lieu avec les forces de l'ordre notamment près du siège du Parlement mais dans l'ensemble du pays également. De nombreux blessés ont été dénombrés, on parle de plus de 500 blessés rien qu'à Beyrouth en quelques jours.

La plupart des manifestants refusent de s'avouer vaincu et espèrent encore voir des « indépendants », non reliés aux partis historiques au gouvernement.

Mais ce n'est pas la seule raison à ce sursaut de violence dans la mobilisation. Le profil des manifestants a également un peu évolué. Les partisans de Hariri évincé du gouvernement sont venus en masse grossir les rangs contre ce gouvernement aux mains de factions opposées. Et la répression a été plus marquée.

Passé l'effet d'annonce et probablement à cause de la répression intensive, occasionnant des dizaines d'arrestations et de condamnations, le mouvement s'est maintenu, mais sans blocage. Des manifestations plan-plan hebdomadaires ont été assurées, mais c'est surtout par le biais de réunions, débats et projections sur des sujets politiques et sociaux que les gens se sont exprimés. Parmi les sujets abordés, la question de l'accès à l'électricité arrive en premier plan. Il est capital aussi bien pour les particuliers que pour l'industrialisation du pays. Pour le moment le débat tourne autour du passage à l'énergie nucléaire ou à l'énergie renouvelable.

Depuis l'annonce du non paiement de sa dette, des manifestations ont également lieu devant le siège de la Banque centrale du Liban à Beyrouth. Les manifestants ont peur que des prélèvements soient faits sur leurs comptes de dépôts et refusent de payer pour la mauvaise gestion des politiciens de ses dernières décennies. Ils ne se font par ailleurs pas d'illusions, d'après des propos recueillis



par la correspondante de Libération « même si le FMI aide le pays, l'argent finira dans les mains des corrompus ».

UNE RÉVOLUTION AU FÉMININ

Le 8 mars, malgré l'annulation de la grande marche à cause du coronavirus, une manifestation féministe a tout de même eu lieu à Beyrouth. Les femmes se sont montrées très actives dans la lutte depuis octobre, non seulement en descendant dans la rue, s'affrontant quand il le fallait avec la police, mais également en ouvrant le débat sur le patriarcat.

Le Liban a, en effet, été classé 145^e sur 153 pays concernant l'indice d'égalité des sexes dans le « Rapport 2019 sur l'inégalité entre les sexes » publié par le Forum économique mondial. Les femmes doivent faire face aux inégalités dans les lois mêmes du pays, elles ne peuvent par exemple pas transmettre leur nationalité à leurs enfants. Au niveau administratif, elles sont rattachées au registre civil de leur père puis de leur mari. Et comme nous l'avions expliqué dans le précédent article, chaque libanais dépend du droit relatif à sa communauté religieuse en ce qui concerne le mariage, les enfants, l'héritage etc. Non seulement cela génère une inégalité entre libanais mais comme ces lois se basent sur des textes religieux, ces lois sont encore moins favorables aux femmes.

VISIBILITÉ DES MIGRANTES ET DES LGBT

Les manifestations féministes des ses derniers mois et du 8 mars ont été marquées par la présence de centaines de migrantes employées de maison, réclamant elles aussi le respect de leurs droits et la fin du kafala. Le kafala se traduit par « garantir » ou « système du garant ». Il organise la venue de jeune fille d'Afrique noire et d'Asie afin qu'elles servent de domestiques aux libanais. Elles sont alors placées sous la tutelle de leur employeur, pour un salaire d'une centaine d'euros par mois (envoyé directement à leur famille restée au pays) sans aucun jour de congés.

Dans certains cas extrêmes, mais pas si rares, elles n'ont pas le droit de sortir, sont sous-nourries, dorment sur le balcon, voire sont battues. Elles sont ainsi plus de 250 000 travailleuses (gouvernantes, nounous, femmes de ménage, accompagnatrices de personnes âgées) dans cette situation au Liban car il s'agit d'un système très bien organisé, géré par 400 agences spécialisées. Celles-ci proposent aux familles libanaises de choisir leur domestique sur catalogue et s'occupent ensuite de l'acheminement, des papiers, du contrat. Comble du

racisme, le prix des employées dépend de leur origine, les philippines étant les plus onéreuses car plus « blanches » et parlant l'anglais.

On a ainsi pu lire sur des pancartes, le slogan « Le virus, ce n'est pas le corona, mais le système de la kafala ». L'objectif de ses femmes est d'obtenir un statut garanti par le code du travail et de pouvoir ainsi se syndiquer et avoir les mêmes droits que les autres travailleurs au Liban. Ce qui a également frappé cette année à l'occasion de la Journée internationale des femmes a été la présence de nombreux drapeaux LGBT et de slogans contre l'homophobie. Ainsi, le 8 mars, a été l'occasion de réclamer l'égalité des droits entre hommes et femmes mais aussi de défendre les droits des LGBT dans ce pays où l'homosexualité est toujours considérée comme un crime(2).

LE CORONAVIRUS, UN COUP DUR POUR LE MOUVEMENT

Puis le covid-19 s'est répandu, en pleine crise économique, alors que les hôpitaux manquent d'équipements médicaux, le confinement a très vite été déclaré. Cela a mis entre parenthèse la mobilisation. Les gens promettent de ressortir dès que la crise sanitaire sera

passée, mais il n'est pas incohérent de penser que le mouvement aura perdu de son ampleur. Pour l'instant, à notre connaissance, peu de choses sont faites sur les réseaux sociaux pour maintenir les débats etc.

EN GUISE DE CONCLUSION

Si le peuple a su se montrer capable de dépasser les clivages religieux, ce n'est pas le cas des puissants et des hommes politiques du pays. Ceux-ci continuent d'agir en fonction des intérêts de leur camp et dans ce contexte les décisions ne seront probablement pas prises en fonction des besoins du peuple libanais mais en fonction des volontés d'expansion des pays voisins ou plus lointains. Sur l'échiquier géopolitique, le poids de la révolte populaire de 2 millions de libanais semble dérisoire... à moins qu'ils soient rejoints par les peuples des pays voisins.

Elsa

2) l'article 534 du code pénal punit d'un mois à un an d'emprisonnement et jusqu'à 650 dollars d'amende les relations dites « contre-nature ».

